

VOL. 1 N° 15
SEPTEMBRE 78

FOCUS

Saguenay-Lac-Saint-Jean

\$1.25

BIBLIOTHÈQUE DE LA
VILLE DE MONTREAL

24 NOV 1978

CALÉNDRIER

Lumière sur le nuage de "smog"
Le centre des congrès: une réalité
Livre blanc sur la culture québécoise
Le Salon du livre
Port folio: Pierre Bossé



L'INFORMATION

LES NOUVELLES



TOUS LES JOURS A 22h30

LES GENS QUI FONT
L'ÉVÈNEMENT

LE DIMANCHE A 23h00

REGION 02
LE VENDREDI A 22h15

DERNIÈRE
ÉDITION

DU LUNDI AU SAMEDI A 23h00



CJPM-TV 6.10
CHICOUTIMI-CHAMBORD

votre page couverture:
 photo: Pierre Bossé
 Montage: R. Langevin
 le collectif de FOCUS
 Marc Bégin, Yves Caron, Jean-
 Guy Girard, Daniel Hébert,
 Richard Langevin, Claire Pagé,
 Jocelyn Pagé, Bernard Potvin.
 Comité de rédaction
 Pierre Demers, Jean-Guy Girard,
 Claire Pagé.
 Comité de relations publiques
 Yves Caron, Daniel Hébert,
 Myrtha Laflamme.
 Comptabilité, secrétariat
 Claire Pagé,
 Marcel Roy.
 Conception et
 réalisation graphique
 Jyana et Richard Langevin.
 Collaborateurs à la rédaction
 Pierre Bossé, Marie-Suzanne
 Lay, Hélène Laflamme, Benoit
 Lanthier, Paul Larocque, Martin
 Lunger et la Librairie populaire
 Alma, Yves Ouellette, Roch
 Richer, Marcel Loy, Dominique
 Rudel, Jacques Vien
 Imprimeur
 Imprimerie Le Lac-St-Jean.
 Distributeur
 Les Diffusions Saguenay-Lac-
 Saint-Jean inc.
 Éditeur
 Les Productions Carouges inc.,
 90 rue Saint-Dominique, Jon-
 quière.
 Les articles du magazine peuvent
 être reproduits sans autorisation
 écrite dans toute publication non
 vendue et à but non-lucratif. Dans
 le but précis, la rédaction du
 magazine apprécierait recevoir
 un exemplaire de la publication
 qui est reproduit un ou des arti-
 cles de la revue Focus.
 Dans tous les autres cas, une
 autorisation écrite est requise.
 Abonnement
 La Revue Focus, C.P. 10, Jon-
 quière, G7X 7V8, 547-3245.
 Pour un an: (régulier) \$12.00
 (soutien) \$20.00
 Dépôt légal
 Bibliothèque nationale, 1700 rue
 Saint-Denis, Montréal.
 Bibliothèque nationale, Ottawa.
 Priorité deuxième classe
 Priorité de deuxième classe, en-
 registrement n° 4204.
 Port de retour garanti: La Revue
 Focus, C.P. 10, Jonquière, G7X
 7V8.

sommaire

Le Salon du Livre

Par Hélène Laflamme et Jocelyn Pagé.

Rapport sur la qualité de l'air à Jonquière ou lumière sur le nuage de smog

Par Jacques Viens

Discussion du Livre blanc sur la culture québécoise

Par la rédaction de Focus

Port-folio

Par Pierre Bossé

Le centre des congrès: une réalité

Par Benoit Lanthier

13

17

25

29

45



	Page
A propos	6
Bandes dessinées	57
Calendrier	58
Cinéma	46
Condition féminine	47
D'une oreille à l'autre	50
Ecrits	48
Lettre du lecteur	10
Livres, bouquins	53
Media	49
Qui fait quoi	7



collège de Chicoutimi

du collège régional
du Saguenay - Lac St-Jean
**Le Service d'éducation
des adultes**

534, rue Jacques-Cartier est,
Chicoutimi, Qué.
G7H 1Z5
Tél.: 549-9520

INSCRIPTION: 5-6-7-8 septembre 1978
Local AD 134
De 8h30 à 12h, 13h30 à 17h, 19h à 21h

PROGRAMMATION AUTOMNE 1978 DES COURS DE FORMATION GENERALE

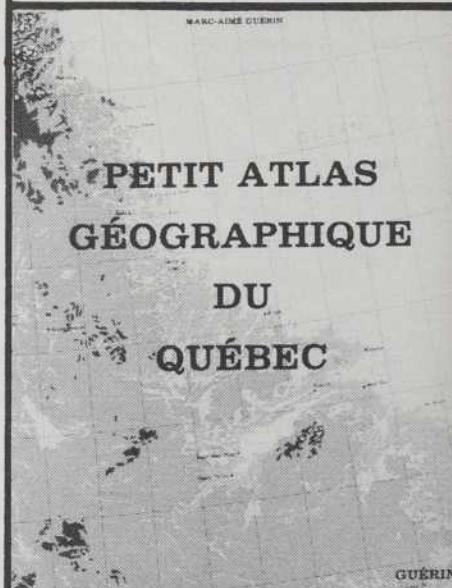
MATIERES	N° DU COURS	HEURES
LUNDI		
Physique et chimie de la couleur (arts)	510-104-68	45
Psychologie: Le développement de la personne	350-901-77	45
Introduction à la vie politique	385-940-71	45
Histoire constitutionnelle du Canada de 1840 à nos jours	330-942-75	45
Français (poésie)	601-102-70	45
Science et foi	370-971-77	45
MARDI		
Techniques photographiques I	570-119-69	45
Histoire du Québec de 1867 à nos jours	330-951-75	45
La philosophie et la connaissance	340-101-77	45
Initiation à la vie économique	383-915-71	45
Introduction aux principes administratifs	401-901-75	45
Français écrit (correctif)	601-911-76	45
MERCREDI		
Organisation picturale (arts)	510-901-71	45
Psychologie sociale	350-903-77	45
Introduction à l'économie I	383-920-71	45
Français: Le roman québécois	601-331-71	45
Français (roman)	601-302-70	45
Initiation au budget familial	401-999-76	45
JEUDI		
Initiation aux méthodes de travail en bibliothèque	393-903-75	45
Initiation à l'informatique	420-900-74	45
Géographie: Le Québec	320-311-75	45
Initiation à la sociologie	387-960-71	45
La philosophie et l'homme	340-301-77	45
Eléments de linguistique	601-902-73	45
LUNDI - MERCREDI		
Mathématiques modernes	201-101-73	75
Algèbre vectorielle	201-105-77	75
MARDI - JEUDI		
Mathématiques (calcul différentiel et intégral I)	201-103-77	75
Mathématiques (algèbre)	201-211-75	75
Statistiques	201-337-77	75
INTENSIFS		
Psychologie (relations humaines)	350-914-77	45

GUÉRIN

l'éditeur des écoles



PETIT ATLAS DU QUÉBEC



4574, rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL.: 849-2303/9201



*La FILIERE
des OISEAUX de NUIT*

**PRODUCTION
DE TOURNEES
REGIONALES
DE SPECTACLES**

*"le premier réseau de diffusion culturelle
officiellement structuré dans la région."*

PRESENTE	AU	A	AU	AU CAFE
PRESENTE	Berlinois	La Brèque	Bambou-bar	Désir-Plaisir
PRESENTE	121victorin	306labrèque	120dequen o.	203st.domini.
PRESENTE	La BAIE	Chicoutimi	ALMA	Jonquière
PRESENTE	544-7428	543-4424	668-8054	542-7762
PRESENTE	G.Tremblay	R.Hakim	M.Harvey	G.Gagnon
PRESENTE	<i>Dim.</i>	<i>Lun. Mar.</i>	<i>Mer. Jeu.</i>	<i>Ven. Sam.</i>
L'Orchestre Sympathique	3 Sept.	4-5 Sept.	6-7 Sept.	8-9 Sept.
CLAUDE GAUTHIER	17 Sept.	18-19 Sept.	20-21 Sept.	22-23 Sept.
Barde	1 Oct.	2-3 Oct.	4-5 Oct.	6-7 Oct.
L'Engoulement	15 Oct.	16-17 Oct.	18-19 Oct.	20-21 Oct.
NEBU	29 Oct.	30-31 Oct.	1-2 Nov.	3-4 Nov.

"procurez-vous le programme détaillé."

De qui..., de quoi... encore de nous bien sûr! Toute l'équipe, à l'exception de quelques courageux, ont participé à un échange dans le cadre de l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Le numéro de septembre devait d'ailleurs largement l'illustrer avec un dossier bien étoffé dans l'Occitanie, région de France que nous avons tenté de connaître en autant que faire se peut, en trois semaines. Mais l'Atlantique étant ce qu'elle est, les communications même en 78 doivent en tenir compte. Le dossier ne sera prêt que pour le mois d'octobre, nous espérons qu'il sera d'autant digestible qu'il aura mûri un peu.

Vous remarquerez la signature de nombreux nouveaux collaborateurs à la fin des dossiers, des chroniques, des comptes rendus de livres, etc., ils sont les véritables artisans de ce numéro. Ils ont momentanément pris la relève des vétérans, au lit, en Europe ou ailleurs. Quelques distorsions, peut-être un peu trop d'emphase sur le Livre blanc mais que voulez-vous, le travail d'équipe a de ces obligations qui vous font augmenter un contenu sans qu'on s'en aperçoive. Nous nous sommes perdus dans les fumées de l'Alcan, à peine sorti voilà que nous apparaît un merveilleux centre des congrès tout neuf, mijoté dans les antres de l'hôtel de ville de Jonquièrre. Nous avons donc regardé de plus près le fluor, les anhydrides sulfureux et autres particules en suspension dans notre atmosphère. Pour quoi, pour qui, comment et à quel coût un centre des congrès? Enfin et après plusieurs années d'absence nous revient le Salon du livre régional, nous saluons l'initiative d'autant plus que Focus y participe directement, et l'autocritique me direz-vous? Pour le prochain numéro probablement.

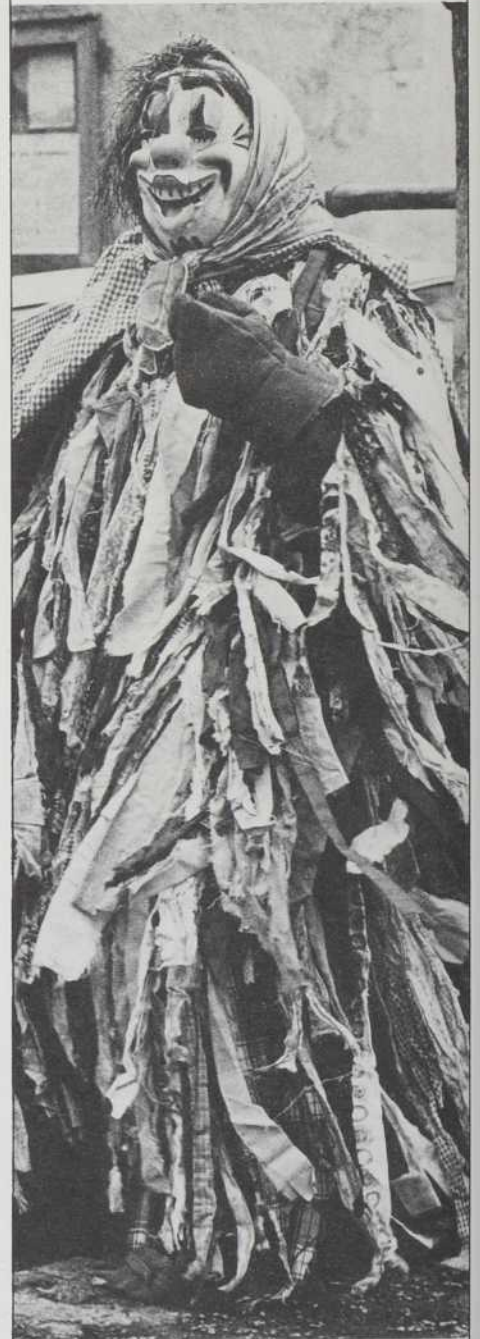
Il y a, bien sûr, ce Livre blanc à la couverture bleue qui nous a fait noircir une quantité impressionnante de papier. C'est avant tout une lecture du Livre blanc, comme vous auriez tous pu la faire et sans prétention. Focus pouvait difficilement passer sous silence ce document d'une importance capitale pour le développement de la culture québécoise. Malheureusement, quelques chroniqueurs se sont tus momentanément et il faudra attendre octobre pour retrouver Singulier Masculin, Musique et Environnement. Pour corser le menu d'octobre, on nous annonce une sauce Cégepoise piquante, Musak en hors-d'oeuvre et tout ce que vous voulez savoir sur l'Occitanie pour dessert.

Jean-Guy Girard, pour le comité de rédaction

CONCOURS:

Mon premier roule dans les pays anglo-saxons
 Mon second est l'étendard d'un parti du Québec et du Canada.
 Mon tout produit une revue culturelle régionale
 et fait sa nidification dans les marécages pendant l'été.

Dans notre
prochain numéro



**DOSSIER SPÉCIAL SUR
UNE RÉGION DE LA
FRANCE: L'OCCITANIE**

qui fait ...quoi...

COMMUNIQUÉ

La Ligue des droits de l'homme, toujours soucieuse de défendre les libertés et les droits humains, et sensible aux problèmes auxquels nos artistes sont quotidiennement confrontés dans leur pratique artistique, en raison de la quasi-absence d'affirmation et de respect de leurs libertés et de leurs droits les plus essentiels par les diffuseurs, les organismes gouvernementaux, le public..., a décidé d'ouvrir un dossier sur les atteintes aux droits et libertés des artistes au Québec et au Canada.

Certes, il existe une loi canadienne protégeant les droits d'auteur. Mais les sanctions sont si légères, les contrôles, si difficiles, l'intervention, si incertaine et parfois même, si hasardeuse puisqu'elle risque d'entraîner l'ignorance et l'exclusion des artistes qui osent défendre leurs droits particulièrement dans le domaine des arts visuels, qu'il semble souvent difficile, si ce n'est inutile, d'y recourir. Aussi serait-il urgent de la modifier afin d'augmenter son applicabilité. D'ailleurs l'extension donnée à ce droit, au Canada, est des plus limitée puisqu'elle est restreinte aux seuls droits économiques des auteurs et que ces droits économiques font abstraction du droit de suite, c'est-à-dire du droit des auteurs sur la plus value de leur oeuvre, comme c'est le cas depuis le début du siècle, dans plusieurs pays européens dont la

France et l'Italie. De plus, alors que dans ces pays, un artiste conserve certains droits sur ses oeuvres, même après qu'elles aient été vendues, droit de regard sur son utilisation (droit de paternité), droit de la modifier ou de la détruire après rachat, s'il ne l'accepte plus (droit de repentir), droit d'empêcher que toute autre personne physique ou morale ne la modifie (droit de préservation de l'intégrité de son oeuvre), etc., ici lorsqu'un artiste vend une oeuvre, la donne ou même la prête, on comprend qu'il cède tous ses droits sur cette oeuvre à l'exception de droits économiques très limités.

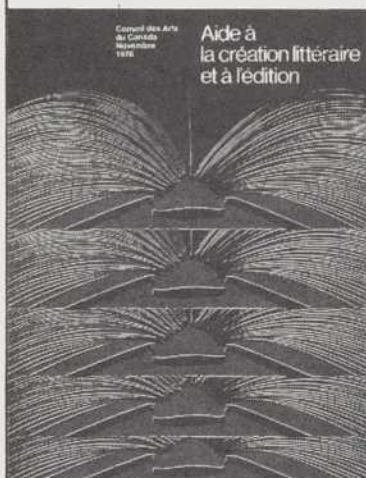
Qu'on se souvienne de l'affaire du Symposium d'Alma, de l'affaire Corridor, sans parler des multiples cas de lacérations, de barbouillages, de modifications de couleurs, de tableaux et de sculptures par des individus et même par des services publics. Quant aux libertés d'expression, de création et de diffusion, elles sont de plus en plus érodées, à mesure que l'Etat, en tant que mécène et en tant que diffuseur des arts, devient le principal intervenant dans le domaine artistique: un nombre croissant de voix se font entendre pour dénoncer les dictats officiels du Conseil des arts du Canada, et cela dans toutes les disciplines. On s'inquiète, non sans raison, des concepts de québécity et de québécoisité qui sous-tendent le discours culturel québécois et de leur potentiel discriminatoire tant au niveau ethnique que stylistique. Quant au nouveau projet de loi sur la censure, plusieurs se pren-

nent à souhaiter que des élections anticipées permettent de le reléguer aux oubliettes. Ces atteintes aux droits et libertés des artistes nous concernent tous. Elles nous concernent en tant que consommateurs puisqu'à plusieurs égards, elles limitent nos libertés de consommateurs d'art. Elles nous concernent parce qu'il est intolérable que, dans une société qui se dit démocratique, soient brimés les libertés et les droits d'un groupe important de citoyens, ceux-là même dont la fonction et l'oeuvre se veut libératoire. Elles nous concernent, parce que partout où les libertés et les droits des artistes et des intellectuels ont été baffoués, tôt ou tard, les libertés et les droits des autres citoyens sont aussi menacés.

C'est pourquoi, dans le cadre de ce dossier, la Ligue des droits de l'homme, section de l'Estrie, invite tous ceux qui ont été victimes ou témoins d'atteintes aux libertés et aux droits des artistes ou de discrimination par un organisme artistique privé, public ou para-public, ou encore qui peuvent apporter un témoignage sur la situation des artistes au Québec et au Canada en relation avec l'absence ou l'érosion des libertés et des droits dont il a été fait mention, de communiquer avec:

Ninon Gauthier
Responsable du dossier,
"Atteintes aux libertés et
aux droits des artistes",
Ligue des droits de
l'homme
Section Estrie
636 rue Québec
Sherbrooke (Qué.)

Où vont les piastres du conseils des arts?



On comprendra que ces propos font suite et écho à ceux de Michel Gay de la NOUVELLE BARRE DU JOUR: *Une politique du découragement* (Le Devoir, 30 avril 1978) et de Jacques Martel de INRS-Energie: *Ottawa subventionne la recherche comme si Québec était déjà séparé* (Le Devoir, 2 mai 1978), puisqu'au fond, il faut se rendre à l'évidence, le problème, qu'il s'agit des Lettres et des Arts, de la recherche scientifique ou de politique fiscale (se rappeler l'affrontement Ottawa/Québec autour de la taxe de vente), est le même: depuis ce 15 novembre: la machine ottaouaise se voue à perdre souffle à l'étouffement systématique de tout projet québécois.

Pour les sceptiques, dois-je rappeler quelques faits qui, dans le domaine de l'édition (plus spécifiquement celui des subventions aux périodiques culturels), montrent bien l'ampleur de l'offensive.

1. Septembre 1977
a) Le Conseil des Arts du Canada refuse une subvention à CHRONIQUES — raison évoquée: "Le comité des périodiques... a cru que *Chroniques* ne répondait plus à sa vocation première et qu'il n'avait plus dans l'éventail des lettres du Canada français l'importance que pourrait lui mériter une bourse d'une institution d'Etat comme la nôtre." (cf. CHRONIQUES 29-30-31-32, 1978, p. 10)

1er jalon d'une réflexion: depuis, CHRONIQUES a disparu.

b) Le Conseil nie à HOBQ-QUEBEC jusqu'au droit de s'adresser à lui à l'avenir, stipulant sans raison explicite: "... cette subvention de \$2,000 sera la dernière qu'Hobo-Québec recevra du Conseil des Arts du Canada." (Ref.: A77-0976, lettre de A. Renaud à C. Robitaille, 23 septembre 1977).

2ème jalon d'une réflexion: depuis quand un organisme d'Etat (donc financé à même nos taxes) a-t-il le pouvoir de refuser toute réévaluation périodique (future) d'un projet?

2. Décembre 1977
Le Conseil refuse une subvention à BALOUNE — raison évoquée: "... la mauvaise qualité, et du dessin, et de la représentation, et de la langue de Baloune. Souvent empruntée, la thématique est faible et dépassée." (cf. BALOUNE 5, 1978, p. 3)

3ème jalon d'une réflexion: BALOUNE, revue de bandes dessinées, est sans doute très différente de CHRONIQUES ET HOBQ-QUEBEC: est-ce l'amorce d'une mort en revue (à réjouir plus d'un)

dont parle Beausoleil dans *Lire aujourd'hui* (cf. HOBQ-QUEBEC 35, 1978, pp. 22-23).

3. Avril 1978

a) Le Conseil refuse une subvention à PRISME (autre revue de bandes dessinées québécoise) raison évoquée: "(la) revue n'atteint pas aux critères établis par le Conseil. (1)" (Ref.: A78-0190, lettre de A. Renaud à J.-M. Côté, 19-04-78).

4ème jalon d'une réflexion: ces critères sont-ils ceux dont le Conseil fait référence à propos de BALOUNE? Si oui, pourquoi ne l'avoir pas dit? Si non, lesquels?

b) Le Conseil refuse une subvention à DERIVES — raison évoquée: "Nous recevons de nombreuses demandes et nos moyens nous permettent d'en satisfaire très peu. (2)" (Ref.: A77-1584, lettre de A. Renaud à J. Jonassaint, 19-04-78).

5ème jalon d'une réflexion: dire qu'André Renaud lui-même déclarait en début d'année à l'émission LE PONT DES ARTS sur le réseau FM de Radio-Canada (je cite de mémoire): jamais le Conseil refuse un projet pour manque d'argent. (Il devait reprendre cette affirmation (à une virgule près) à AU FIL DES ARTS du jeudi 4 mai sur CBF Montréal à propos de l'affaire LA NOUVELLE BARRE DU JOUR.)

Dois-je parler de discrimination flagrante? Jusqu'à preuve contraire: oui. Car, comment comprendre ce second refus à DERIVES qui, depuis près de trois ans (sans aucune subvention) suscite/provoque/nourrit un dialogue inter-culturel fructueux et prometteur;

cette nouvelle conjoncture Tiers-Monde/Québec (il faut l'avouer un "multiculturalisme" en français et au Québec nuit peut-être à la propagande fédérée) alors qu'Ottawa ne fait que nous rabâcher ses grands mots/maux de *multiculturalisme* et de *société juste*. DERIVES british & european, la réponse du Conseil serait-elle la même? J'en doute fort.

Enfin, ma question à ces Messieurs du Conseil (ce fameux comité des périodiques): où vont les piastres qu'ils gèrent (cette part du Québec) puisque d'un refus à l'autre ils se justifient de façon fort contradictoire.

Dernier jalon d'une réflexion: entre septembre 1977 et avril 1978 plus de 50% des périodiques culturels québécois se sont vu refuser toute aide financière du Conseil des Arts du Canada, trois d'entre eux ont disparu (à noter les média n'en ont soufflé mot), cinq sont en difficulté économique sérieuse. Faudra-t-il une royale commission sur les activités secrètes du Conseil pour expliquer ces refus à des revues aussi différentes que BRECHES, FOCUS, LETTRES QUEBÉCOISES (pour ne citer que celles-là) et cet empressement à susciter avec des fonds du Conseil la création d'une revue de promotion comme LURELU (bulletin (gratuit) d'"information sur la littérature de jeunesse").

Quand on connaît le mou de ce mou secteur qu'est l'édition au Québec, on ne peut s'empêcher d'interroger le caractère vertement discriminatoire

de cette "nouvelle politique" du Conseil de Arts du Canada face aux périodiques culturels québécois.

Jean Jonassaint

Notes:

(1) Dois-je souligner pour nos *puristes* du Conseil: cette phrase n'est pas tout à fait *française*.

(2) C'est le second refus du Conseil à DERIVES, le premier remonte à janvier 1977, à l'époque le rapport des "experts" était négatif, aujourd'hui qu'en pensent-ils? Qui le saura? Les dossiers du Conseil des Arts du Canada sont plus secrets que ceux de nos secrets services CIA/GRC.



PÉTARD À MÈCHE

Pierre-François Gagnon, et quelques collaborateurs, travaillent présentement à un projet original; éditer un mensuel de bandes dessinées et d'humour à Jonquière.

Ils souhaitent, avec leur publication qu'ils veulent typiquement régionale, remédier un peu au dumping étranger qui sévit dans le domaine de la bande dessinée. Le groupe, dans lequel on retrouve des bonhommes comme Claude Beaudoin, Marcel Potvin, et Jean-Marie Laforge entre autres, ramasse actuellement son matériel de roulement, et ambitionne d'imprimer le premier numéro sous peu. Il s'agira, pour les débuts, d'un tabloïd sur papier journal, tiré à 50,000 exemplaires et distribué gratuitement par la

poste. On espère ainsi rejoindre assez de gens pour attirer une clientèle publicitaire susceptible de rentabiliser les opérations de Pétard à mèche. Les gars sont réalistes, leur entreprise étant très risquée, ils cherchent à assurer leurs démarches pour ne pas gaspiller en vain énergie et espoir.

Comme Pétard à mèche veut sérieusement faire de l'humour, (!) il a déjà pignon sur rue à Jonquière, au 106 Saint-Simon. Le projet est rendu à l'étape du recrutement, on recherche des scénaristes, des dessinateurs publicitaires, des gagmen, des humoristes, enfin tout ce beau monde pratiquement introuvable en dehors des grands centres.

Dans le but de faire mentir l'auteur de ces lignes, Pétard à mèche invite à se manifester les talents régionaux, en mal de débouchés pour leur art. Ceux qui viennent de se reconnaître peuvent rejoindre Pierre-François Gagnon à 547-8389, ou encore au local du 106 Saint-Simon.

J. Viens



La FILIERE
des OISEAUX de NUIT

C'est en juin dernier que le café Désir-plaisir de Jonquière commença à rencontrer le bar La Brecque de Chicoutimi, le Bambou Bar d'Alma ainsi que Le Berlinoï de La Baie afin d'établir un réseau de specta-

cles dans la région. C'est la première fois dans la région qu'on assiste à ce genre de regroupement qui permettra, nous l'espérons, une meilleure qualité des spectacles régionaux. D'ailleurs cette idée germa d'abord dans la section régionale du SMQ (syndicat de la musique du Québec). Les groupes (ou chanteurs) ainsi invités, effectuent un déplacement qui vaut le coup puisqu'ils sont assurés d'un minimum d'une semaine de spectacles. Et pour ceux qui les font venir ici, un coût moindre.

On sait qu'au Québec, une certaine musique québécoise vit (chansonniers, folklore, progressif, jazz) et que nous en sommes un peu coupés par l'éloignement de notre région et le non-intérêt des grosses salles pour ce genre de musique (pour sa pseudo-non-rentabilité). Donc nous ne pouvons que nous réjouir du regroupement qui donne naissance à la Filière des oiseaux de nuit. Les spectacles auront lieu à toutes les deux semaines, se répartissant comme suit: le dimanche au Berlinoï de La Baie, les lundi et mardi au bar La Brecque de Chicoutimi, les mercredi et jeudi au Bambou Bar d'Alma et les vendredi et samedi au café Désir-plaisir de Jonquière. Les spectacles sont à 10 heures et les prix varient entre \$2.50 et \$3.00 (sauf pour Claude Gauthier du 17 au 23 septembre).

Responsables:

- Bambou Bar (Alma): Marc Harvey
- Bar La Brecque (Chicoutimi): Robert Haskim
- Le Berlinoï (La Baie): Gilles Tremblay

- Café Désir-plaisir (Jonquière): Gilles Gagnon
- Booking: Gilles Gagnon
- Promotion: Martial Lacroix

On peut consulter la programmation dans le calendrier.

C.P.



LES PRODUCTIONS ARC-EN-SON INC.

Nouvelles venues dans le domaine des industries culturelles, les Productions Arc-en-son opèrent depuis juillet un studio d'enregistrement à Saint-David-de-Falardeau.

Les promoteurs de cette entreprise, André Gagnon, Danielle Veilleux et Guy Beauséjour, ont équipé leurs locaux du matériel nécessaire à une production sonore de qualité professionnelle. Ils offrent aux intéressés leurs services pour la réalisation de "démos", ruban d'essais que l'on peut soumettre à un producteur, ou de "master", ruban maître, dernière étape avant la gravure d'un disque. Les trois associés visent aussi à décrocher des contrats de publicité.

Pour le moment aux Productions Arc-en-son on projette de travailler principalement avec les artistes de la relève. Ceux qui seraient intéressés par l'idée d'enregistrer, peuvent se rendre au lac Clair, voir quelles sont les possibilités d'arrangement. On peut aussi prendre contact en appelant à 673-7363.

J.V.

Demande de rétractation

N.D.L.R. — NOUS AVONS REÇU, SUITE À LA PARUTION DU TEXTE "NOUS AVONS CHANGÉ D'IMPRI-MEUR", PUBLIÉ DANS LE NUMÉRO DE JUILLET/AOÛT, UNE DEMANDE DE RÉTRACTATION DE LA PART DE M. DENIS TREMBLAY, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION DE L'ENTREPRISE LE PROGRÈS DU SAGUENAY LTÉE. VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS LA REPRODUCTION INTÉGRALE DE LA LETTRE DE M. TREMBLAY ET LA RÉPONSE DE LA REVUE FOCUS.

Chicoutimi, le 3 août 1978

M. Daniel Hébert,
Revue Focus,
290, St-Dominique,
Jonquière.

Monsieur,

Nous avons pris connaissance de votre texte intitulé "Nous avons changé d'imprimeur", publié dans la dernière livraison de la revue Focus.

C'est la première fois que je vois un texte aussi tendancieux, digne d'ailleurs des pires journaux à potins de la province, et, mon indignation est d'autant plus accentuée quand je pense que la revue Focus se veut une publication qui respecte ses lecteurs.

La règle la plus élémentaire de l'information veut que cette dernière soit juste et reflète la vérité. Ce n'est pas le cas dans votre texte annonçant que vous avez changé d'imprimeur.

Vous prétendez que c'est à la suite d'interventions directes ou indirectes de cadres ou de journalistes du Quotidien ou du Progrès-Dimanche que vous avez dû changer d'imprimeur.

Je me suis informé auprès des autorités de l'Imprimerie, et on m'a bien précisé la vraie raison de votre départ; vous n'avez tout simplement pas respecté vos engagements financiers envers l'entreprise.

Il y a une marge entre la supposée intervention des dirigeants des journaux et des journalistes et le fait qu'on ne respecte pas ses engagements financiers.

C'est vrai qu'il est ardu de dire dans un texte que l'on a dû changer d'imprimeur parce que notre compte était trop élevé au Progrès du Saguenay Ltée et que l'administration de cette entreprise, comme elle l'exige de tous ses clients sérieux, voulait que la présente revue soit payée avant de la sortir des presses. Il est plus facile de jouer aux purs et d'y aller d'un texte aussi indécent que celui que vous avez reproduit, texte mettant sur le dos de tout le monde

vos problèmes administratifs.

Vous allez même jusqu'à prétendre que l'imprimeur n'a pas le droit de regard sur ce qu'il imprime. Vous auriez avantage à prendre connaissance de la loi régissant l'imprimerie et l'édition avant de lancer dans le public de telles conneries. Sachez que l'imprimeur est responsable de ce qu'il imprime comme j'imagine vous devez avoir conscience de la responsabilité qui vous incombe en présentant une revue comme Focus.

J'aimerais vous rappeler également que les journaux Le Quotidien et le Progrès-Dimanche n'ont absolument rien à voir avec l'Imprimerie du Progrès du Saguenay Ltée et que dans cette entreprise on ne mêle pas les cartes.

Ceci ne vous empêche pas de continuer à dénoncer le prétendu "monopole de presse" que vous croyez détenu par le Progrès du Saguenay Ltée. Sachez cependant que ce monopole est partagé par plusieurs, notamment Québecor Ltée, (Journal de Québec et le Réveil), ainsi que les hebdomadaires Le Lac Saint-Jean, L'Étoile du Lac, Le Point en ajoutant sur la liste toutes les stations de radio et de télévision de la région. Et je vais même placer le nom de la revue Focus dans cette liste de publication qui se partagent "le monopole de la presse" au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dans les circonstances, je tiens à ce que vous présentiez une rétractation en bonne et due forme dans votre prochain numéro, sinon, nous devons prendre les mesures nécessaires pour que vos lecteurs connaissent les vraies raisons vous obligeant à changer d'imprimeur.

Bien à vous,

Denis Tremblay
Directeur de la rédaction.

FOCUS A RESPECTÉ SES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Nous tenons d'abord à remercier M. Tremblay de l'intérêt qu'il porte à la revue Focus et nous espérons que cet intérêt ne se démentira pas dans les années à venir. Nous tenons également à lui souligner que nous continuerons de porter un vif intérêt aux journaux de la région, y compris ceux où travaille M. Tremblay.

L'imprimerie du Progrès ou Le Progrès du Saguenay?

Il est important de préciser que si nous avons été un peu surpris de recevoir une telle lettre, nous l'avons été doublement en constatant qui en était l'auteur. Il nous apparaît en effet un peu étrange que ce ne soit pas ceux qui auraient pu se sentir lésés directement par ce texte, c'est-à-dire l'imprimerie du Progrès du Saguenay Ltée, qui ne nous aient envoyé cette lettre, mais bien plutôt le directeur de la rédaction des journaux le Progrès-Dimanche et Le Quotidien, surtout si l'on considère, comme l'indique M. Tremblay, "que les journaux Le Quotidien et le Progrès-Dimanche n'ont absolument rien à voir avec l'imprimerie du Progrès du Saguenay Ltée et que dans cette entreprise on ne mêle pas les cartes". (M. Tremblay est directeur et de la rédaction du journal Le Quotidien et de celle de l'hebdomadaire le Progrès-Dimanche, la version dominicale du Quotidien). M. Tremblay ferait-il là oeuvre de bénévolat personnel, ce qui nous dispenserait d'une rétractation publique, ou agirait-il au nom de l'entreprise toute entière, ce qui confirmerait l'hypothèse d'ingérence qu'il dit avoir trouvée dans notre texte? On mêle les cartes ou on ne les mêle pas.

Loin de vouloir donner un cours de compréhension de texte à M. Tremblay, nous lui rappelons que dans notre écrit, il était bien question de: "Il semble que les patrons et gros cadres (éditorialistes) de l'imprimerie du Progrès du Saguenay" et non pas comme il veut bien l'entendre, "que c'est à la suite d'interventions de cadres ou de journalistes du Quotidien ou du Progrès-Dimanche". Serions-nous aux prises avec une réalité s'apparentant à celle du diction populaire: "C'est la poule qui a pondu l'oeuf qui chante la première!"

L'élémentaire de l'information ou l'information de l'élémentaire

Deux autres points de la lettre de M. Tremblay nous ont également frappé. Premièrement, en ce qui a trait à l'information et à cette règle la plus élémentaire qui veut qu'elle soit juste et reflète la vérité, vous touchez là l'un des principaux sujets de réflexion et de raison d'être de la revue Focus, et il n'est pas prouvé encore que nous ayons des leçons particulières à recevoir des media régionaux. La justice et la vérité ont si souvent été malmenées par ceux qui se disaient leurs défenseurs qu'il est parfois un peu indécent de s'y référer. Demandez aux minoritaires, aux victimes économiques de la société d'abondance, aux humains victimes des divers racismes si, par hasard, il n'y aurait pas deux vérités, deux justices, celles des nantis et celles des défavorisés. Les journaux font-ils preuve de justice et de vérité en sensationnalisant les cadavres de la route, en orchestrant une campagne d'hystérie sur la question du contrôle des naissances, en minimisant les problèmes de la pollution et des maladies industrielles, en favorisant un développement anarchique des villes, en se taisant sur la situation du logement, etc...? Ce qui en chicotte plusieurs sur la justice et la vérité, c'est peut-être l'émergence de nouveaux media d'information qui ont une autre vision de ces réalités. Si notre sens de l'information peut paraître à M. Tremblay moins juste et ne reflétant pas la vérité, c'est peut-être qu'elle ne favorise pas "sa"

justice et "sa" vérité. À quand un dossier sur l'extrême-droite dans la région? **Pour ce qui est de l'objectivité de l'information et de la liberté de la presse, nous sommes vivement intéressés à poursuivre les débats sur cette question.**

Focus a toujours respecté ses engagements financiers

Le deuxième point qui nous apparaît obscur dans la lettre de M. Tremblay est sa défense des intérêts financiers de l'imprimerie du Progrès du Saguenay. Afin que l'information "soit juste et reflète la vérité", il est important de rétablir certains faits. Primo, les exemplaires des premiers numéros de la revue Focus ont été payés avant de sortir de l'imprimerie, ce qui, dans le cas d'un mensuel, se rapproche de l'aberration. Secundo, toute entreprise sérieuse ayant des clients sérieux alloue des délais allant d'un minimum de trente (30) jours à quatre-vingt-dix (90) jours en vue du règlement des factures dues. Passés les premiers mois d'incertitude compréhensible (Focus est le premier mensuel régional du genre au Québec), l'imprimerie du Progrès du Saguenay a rétabli la situation et nous avons été, dans les faits, jusqu'à accumuler quatre-vingt-dix jours de "retard de paiement", sans que l'administration de ladite imprimerie ne semble s'en offusquer. Au contraire, l'imprimerie du Progrès du Saguenay a semblé fort se satisfaire des versements d'argent que nous lui avons faits et qui, ce qui n'est pas à négliger, voisinent les trente mille (30,000) dollars pour la première année d'opérations. De plus, à chaque fois que nous avons dû accuser un retard de plus de trente jours, nous avons su en informer l'imprimerie et fournir les papiers justifiant de tels retards (subventions à venir, passage d'une distribution parallèle à une distribution privée, etc.).

Les conditions actuelles de l'imprimerie du Lac-Saint-Jean sont de soixante (60) jours pour payer, et d'un maximum de quatre-vingt-dix (90) jours. Est-ce donc dire que l'imprimerie du Lac-Saint-Jean n'a pas de clients "sérieux"?

Quelques jours après la sortie du numéro de juin, la direction de l'imprimerie du Progrès du Saguenay a brusquement fait volte-face, assez brusquement pour que M. Claude Tremblay, employé de l'imprimerie avec qui nous négocions habituellement les coûts d'impression de la revue, aille voir le comptable directement pour savoir ce qui arrivait. Les ententes, tout à coup, se modifiaient: la revue Focus devait payer immédiatement tous les frais en "suspens", sinon le numéro de juillet/août, déjà en chantier à l'imprimerie, ne sortirait pas. D'où vient ce volte-face? La question reste posée, surtout que notre proposition était des plus honnêtes: la revue Focus paie, jusqu'au mois d'octobre 1978 deux (2) numéros en "retard" (nous ne comptons pas dans cette entente le numéro de mai en re-négociations vu le trop grand nombre d'erreurs s'y étant glissées: beaucoup de nos lecteurs ont un exemplaire de ce numéro contenant des pages inversées); passé cette date, nous nous engageons à ne garder qu'un seul mois de retard dans le paiement des numéros imprimés. La réponse de l'imprimerie fut négative. Nous croyons avoir joué "fair-play".

Si l'imprimerie du Progrès du Saguenay a besoin de rétractation, qu'elle le fasse elle-même, à moins que M. Denis Tremblay soit membre de la direction de l'imprimerie, et qu'elle en envoie également une copie à notre avocat.

Pour notre part, nous avons envoyé ce dossier à la Ligue des droits de l'homme et au Conseil de presse du Québec sous la rubrique "Entrave à la liberté de la presse".

**Daniel Hébert
et Jocelyn Pagé,
pour la revue Focus**



INDUBITABLEMENT, VOUS NE PASSÂTES POINT UN ÉTÉ AUSSI ENRICHISSANT QUE CELUI QUE J'EUS LE PLAISIR DE VIVRE... JE ME PAYAI DES VACANCES TOURISTIQUES, AYANT POUR GUIDE LA MERVEILLEUSE ÉDITION ESTIVALE DE

FOCUS

D'AILLEURS, MON NIVEAU INTELLECTUEL DIT-IL ASSEZ QUE JE NE ME PERMETTRAIS POINT LA LECTURE DE N'IMPORTE QUEL MAGAZINE INCULTE ET VULGAIRE ?!! OR, POINT N'EST BESOIN DE POSSÉDER UN COURS CLASSIQUE ET UNIVERSITAIRE POUR ACCÉDER AUX HAUTES SPHÈRES DU SAVOIR ET DE LA CONNAISSANCE CULTURELLE... **FOCUS** Y SUFFIT... ALORS POUR LA RENTRÉE DES CLASSES, MUNISSEZ-VOUS D'ABORD D'UN ABBONNEMENT À **FOCUS**...! QUE VOUS SOYEZ PRIMAIRE - COMMÉMOR, PAR EXEMPLE - OU EN PLEINE **FOCUS** VOUS SERA D'UNE INDISPENSABLE UTILITÉ...!

CECI DIT SANS
VOULOIR OFFENSER
PERSONNE...

QUI HABET AURES, ALIDIENDI,
AUDIAT...

BON, BEN
ASTHEURE...
AU BOULOT

Racour '78

focus... VOTRE SEUL VRAI MAGAZINE AU SAGUENAY-LAC ST-JEAN... ABONNEZ-VOUS AU PLUS COUPANT!!:



VOUS LES AVEZ PERDUS?
ON VOUS LES A EMPRUNTES?

PROCUREZ-VOUS LES NUMEROS MANQUANT
A VOTRE SERIE.

☐ Paiement inclus
(Chèque ou mandat poste)

☐ Veuillez m'envoyer la
facture avec le prochain numéro VALABLE AU CANADA SEULEMENT

DE PLUS EN PLUS DE GENS S'ABONNENT A

FOCUS ET VOUS?

VOTRE MAGAZINE DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

12 NUMEROS = \$12⁰⁰

ECONOMISEZ 20% DU TARIF REGULIER

ABONNEMENT REGULIER. \$12⁰⁰ ☐

ABONNEMENT DE SOUTIEN. \$20⁰⁰ ☐

NOM: _____

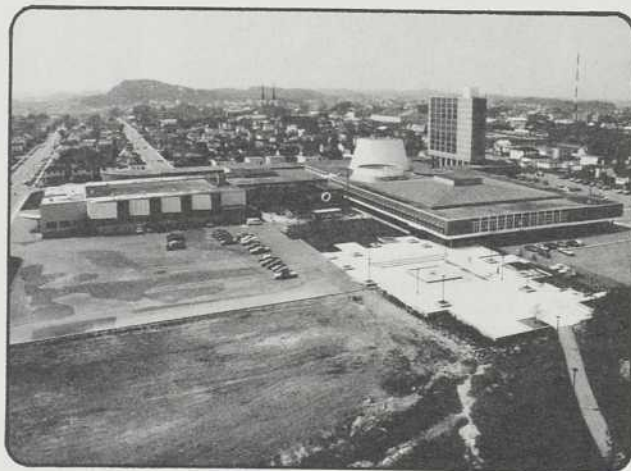
ADRESSE: _____

VILLE: _____

CODE POSTAL

POSTEZ À: REVUE FOCUS, C.P. 10, JONQUIÈRE, P.Q.

Le Salon du livre



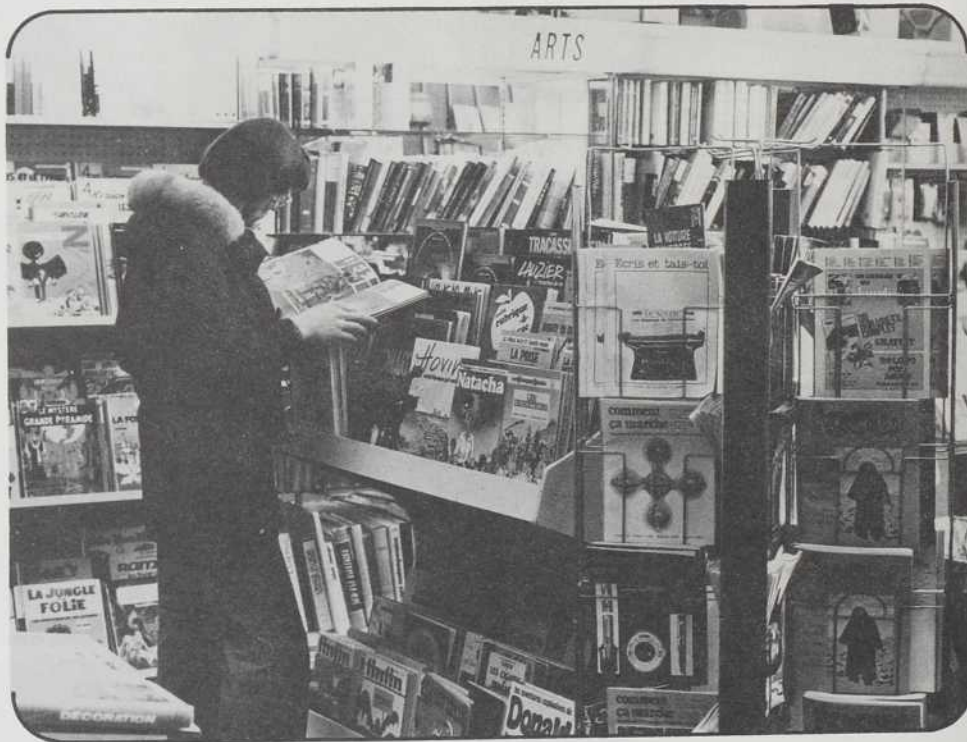
PAR HELENE LAFLAMME

Une fois de plus, les slogans fusionnent de partout. Après cinq années d'absence, on prépare activement la reprise officielle du Salon du livre régional, comme pour le retour de l'enfant prodigue. En effet, du 26 au 30 septembre, la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean sera invitée à participer à cet événement culturel qui se déroulera au CEGEP de Jonquière. Editeurs, distributeurs, libraires, bibliothécaires et auteurs se regrouperont à nouveau pour venir étaler leurs dernières nouveautés littéraires.

Mais faisons un bref historique. On se rappelle qu'en 1973, le Salon du livre mettait fin à ses activités. Pour en connaître les raisons, on doit remonter quelques années en arrière. C'est en 1967 que tout commença, alors qu'on présentait à Maria-Chapdelaine le "Salon littéraire et Education". Cette première expérience donna naissance en suite au "Salon du livre régional" que nous connaissons actuellement. Aussi, cette manifestation culturelle se répéta pendant six années consécutives. Elle avait lieu au CEGEP de Jonquière, excepté pour la dernière année où les organisateurs changèrent d'emplacement. Comme ils n'arrivaient pas à s'entendre avec l'UQAC sur les conditions de participation, on installa le Salon du livre dans l'école Laure-Conan, à Chicoutimi. Ce fut un échec total. (Il faut dire que l'éternel esprit de clocher qui règne entre ces deux villes y fut pour quelque chose.) En plus, l'organisation devait surmonter un problème financier important, car celle-ci fonctionnait grâce au bénévolat et ne recevait aucune subvention (sauf en 1970 où ils reçurent \$2,500 du gouvernement provincial pour le paiement de panneaux d'exposition, et en 1971 où le gouvernement fédéral leur accorda un octroi en raison de l'Année internationale du livre). Le Salon du livre ne fut donc pas renouvelé l'année suivante.

ORGANISATION ET FINANCEMENT

Afin de reprendre de plus belle, l'organisation a été remise à neuf. Dans les membres actifs, on retrouve le président et directeur général, M. Louis Ried, la vice-présidente, Mme Marguerite Bolduc St-Pierre, le secrétaire général, M. Julien Tremblay. On sait également que l'expresident, M. Victorien Gagnon sera président d'honneur pour le "Salon du livre 1978". Sur ce nombre, il n'y a que deux personnes qui travaillent en permanence pour l'organisation, soit le secrétaire général et une réceptionniste. Les autres sont bénévoles. Mais pour la durée de la semaine, les organisateurs devront employer vingt personnes supplémentaires.



Comme nous l'avons mentionné plus haut, c'est au CEGEP de Jonquière, et plus précisément autour de la rotonde de la Salle François-Brassard que se tiendra le Salon du livre. Une cinquantaine de kiosques seront montés afin de recevoir les participants.

En ce qui concerne le financement, M. Ried a bien voulu apporter quelques précisions. Le budget global est de l'ordre de \$42,000. En vertu d'une "réglementation sur les Salons du livre régionaux", le ministère des Affaires culturelles du Québec défraie 40% du montant en subvention (soit \$16,000). L'autre 60% est comblé semble-t-il, par la location des kiosques, les annonces des éditeurs, la vente de programmes et les aides locales. (Les aides locales, ce sont des octrois accordés par des organismes de la région. Chose certaine, elles ne proviennent pas des entreprises comme l'Alcan, Price, etc., pas plus que des compagnies de bière. "Je n'ai rien contre la consommation, nous dira M. Ried, mais on se doit d'établir une certaine démarcation culturelle".)

Sur ce budget, le tiers servira à couvrir les frais d'administration, l'autre

tiers sera utilisé pour la promotion et la publicité, et finalement, 90% du montant qui reste sera consacré à l'animation culturelle.

GOUVERNEMENT PROVINCIAL: LE PROGRAMME 01

En plus de collaborer financièrement à l'organisation, le gouvernement annonçait en juin dernier, un nouveau programme "d'aide aux éditeurs pour leur participation à différents Salons du livre à travers le Québec".

Ce programme a comme principal objectif d'encourager les éditeurs québécois à participer aux manifestations culturelles tenues dans les différentes régions du Québec, en défrayant une partie des coûts d'opérations inhérents à leur participation (transport des livres, déplacements, frais de séjour). (Les Salons de Montréal et Québec sont exclus de ce programme.)

Dépendamment que ce soit pour l'éditeur, pour le regroupement d'éditeurs, ou pour le demandeur qui veut confier l'opération de la vente et/ou la promotion de ses livres à un distributeur ou à un libraire agréé de la région, le gouvernement a établi des critères d'admissibilité.

Ceux qui sont intéressés à avoir plus d'informations sur ces formalités, ainsi que sur les détails et délais de présentation des demandes (délais de la demande et du rapport détaillé, montant de la subvention, ...), ils devront communiquer avec Roland Sasseville, à la Direction générale des Arts et des Lettres (MAC). (1)

BUTS ET OBJECTIFS

"Créer un environnement culturel favorable à la lecture". Il semblerait que ce soit là le but premier de la tenue d'un Salon du livre. Les organisateurs expliquent cependant qu'il ne s'agit pas de créer cet environnement pour la durée du

Salon seulement, mais plutôt d'essayer de l'établir en permanence. A ce propos, ils déclarent qu'il faut "maintenir les organismes et la population en éveil". En faisant cette promotion de la lecture, ils favorisent également celle du livre québécois.

D'un autre côté, ils misent beaucoup sur la participation des jeunes. "Il faut sensibiliser les jeunes à la lecture, ainsi que les parents et professeurs". "Il ne s'agit pas uniquement des auteurs d'aujourd'hui, mais aussi des auteurs de demain". Les organisateurs envisagent donc de consacrer un kiosque du Salon à l'exposition des oeuvres littéraires des jeunes.

Mais revenons aux auteurs. On se rappelle que la presse régionale soulignait dernièrement que l'accent au Salon du livre serait mis principalement sur les auteurs et les maisons d'édition régionaux. En réalité, M. Ried explique que le contexte sera favorable aux écrivains et aux éditeurs de la région, mais que ce n'est pas un des premiers objectifs du Salon (il est à noter qu'il y aura tout de même des

rencontres et des interviews organisés, en plus de séances où les auteurs dédicaceront leur livre). En fait, c'est lors de l'animation culturelle que ces derniers seront mis à l'honneur (le budget est dégagé par l'organisation). Ce que certains présentent comme une foire culturelle, sera en quelque sorte une animation où on abordera des sujets comme la diffusion, l'édition du livre, le cinéma, etc. Les membres de FOCUS qui s'occuperont de cette manifestation seront également responsables du Colloque sur l'Edition régionale pendant lequel on traitera de la production et de la diffusion.

UN PROJET CONNEXE...

Toujours dans l'optique de "créer un environnement culturel favorable à la lecture", en permanence, le Salon du livre parrainait cet été, un projet Jeunesse-Canada au travail, intitulé "Récupération, réparation et redistribution". Ce projet avait pour but de recueillir des livres inutilisés (12,000 livres ont été apportés et ils en ont refusés deux fois plus), de les réparer pour ensuite les rendre accessibles à toute la population et surtout aux personnes qui sont moins favorisées dans ce domaine. Il semblerait que les organisateurs du Salon aient en tête beaucoup d'autres projets qui assureraient une certaine continuité à ce travail.

Donc l'ouverture officielle du Salon du livre se fera mardi le 26 septembre à 17.30 heures. Le public pourra commencer à visiter à partir de 19.30 heures jusqu'à 22.00 heures. Pour les jours suivants, l'horaire sera de 13.30 heures à 22.00 heures.



(1) Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Direction générale des Arts et des Lettres
Place Hauteville (17ième étage)
700 est, boul. Saint-Cyrille
Québec, G1R 5A9

UNE ÉCRITURE D'ICI

Pourquoi une rencontre sur l'édition régionale dans les cadres du Salon du livre?

La revue Focus, dans les cadres de l'animation culturelle du Salon du livre, qui se tiendra à Jonquière du 26 au 30 septembre prochain, organise une série de rencontres-débats sur la situation de l'édition régionale. Ces rencontres font suite au dossier déjà paru dans les numéros d'avril et de mai de la revue, dossier où nous avons brossé un portrait des réalités et des problématiques de l'édition dans la région. Afin d'élargir le débat et de permettre à un plus grand nombre de personnes d'y participer, nous avons cru nécessaire de poursuivre les discussions. Nous voulons que cette série de rencontres-débats soit l'amorce de d'autres discussions plus régulières qui permettraient aux travailleurs des différents secteurs d'activités culturelles de débattre entre eux, ainsi que publiquement, les conditions d'existence des diverses pratiques culturelles qu'ils exercent. Ceci en vue de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons et, si c'est possible, de mieux coordonner nos actions respectives.

L'édition plus que la littérature...

Il aurait pu apparaître plus à propos d'organiser des rencontres-débats sur la situation de la littérature régionale (ou même québécoise), ses tendances, ses auteurs. Nous avons préféré toucher directement ce secteur par deux des aspects détermi-

nants dans la constitution de la littérature: l'édition et le marché du livre. Ces secteurs qu'abordent de front tous les Salons du livre, en les occultant le plus souvent il est vrai qu'en les expliquant, peuvent nous amener à lire les liens étroits qui existent entre l'impression du livre, sa mise en circulation de marché, et l'existence réelle de la littérature. Les situations de la littérature et de l'édition québécoise sont dépendantes de débats qui se sont vécus et se vivent avec acuité au sein de la société québécoise. L'effacement et même la disparition de certaines maisons d'édition a amené des questions qui ne sont pas résolues et qui se posent encore maintenant avec beaucoup d'acuité. L'édition et les littératures régionales sont donc tributaires de la situation globale de l'édition québécoise qui, elle, s'inscrit dans un plus grand ensemble, celui du commerce international du livre. Poser la question: "Quels sont les enjeux des littératures régionales et de la littérature québécoise?" implique une réflexion sur la situation du livre et de sa commercialisation, le livre étant le support de la littérature... écrite.

Quelle régionalisation?

Nous tenons également, par le biais des débats sur la situation de l'édition régionale, que puisse se poursuivre une réflexion sur les problèmes de la régionalisation en matière culturelle, réflexion qui débordé les cadres stricts de l'édition et même de la culture. Ces débats recouperont donc les aspects

politiques et économiques de ce que plusieurs nomment les disparités régionales. La situation de l'édition dans la région n'est pas coupée de l'ensemble de la vie régionale, s'y vivent les mêmes contradictions.

Nous invitons donc les écrivains, les éditeurs et la population à venir assister et participer à ces débats. La formule que nous utiliserons pour ces rencontres consistera d'abord en de courts exposés faits par des personnes-ressources travaillant activement dans ce domaine, interventions qui seront suivies par une discussion ouverte.

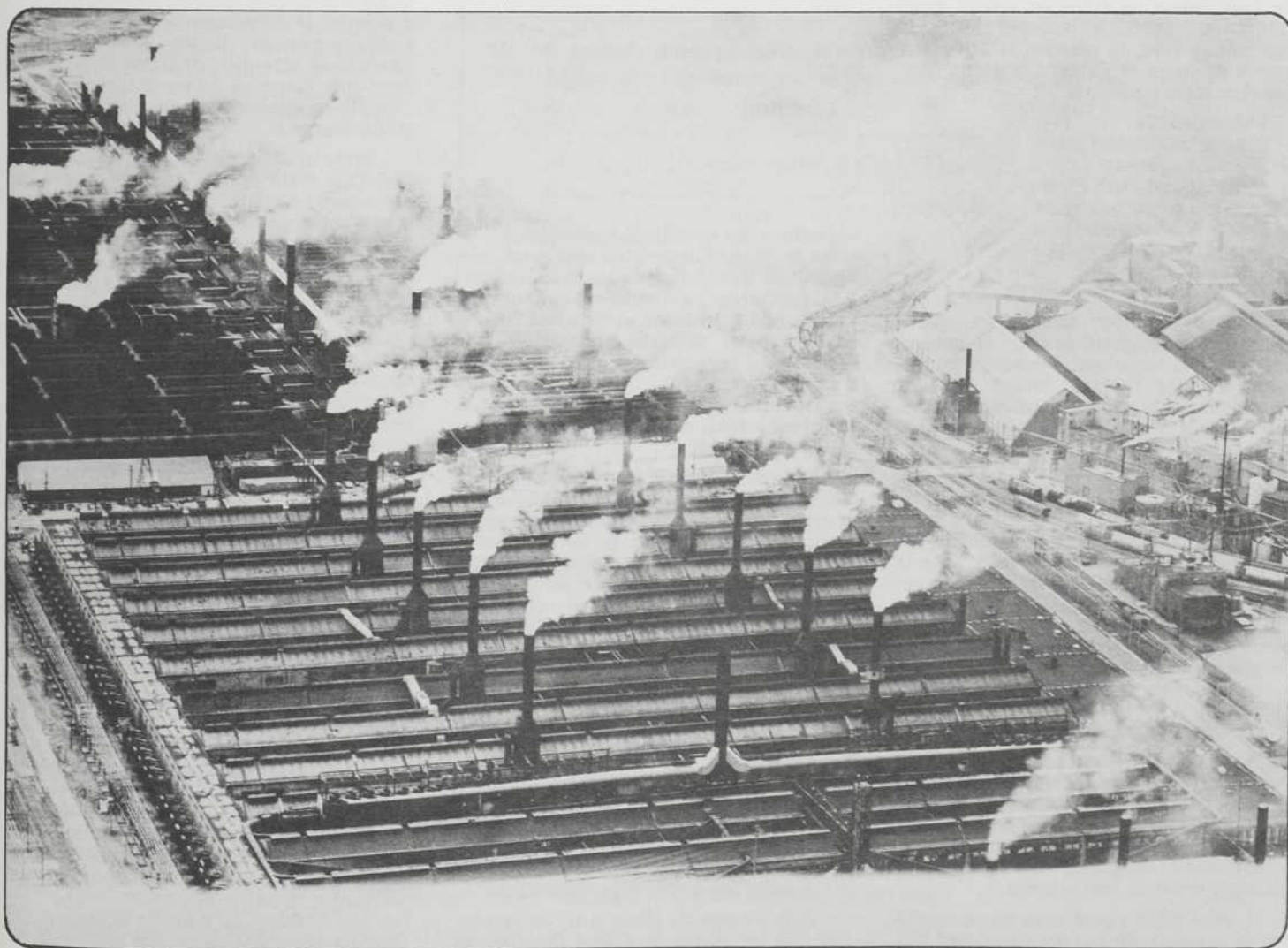
Les rencontres-débats auront lieu au Collège de Jonquière, les 27, 28 et 29 septembre. Pour de plus amples informations, communiquez avec la revue Focus (547-3245) ou consultez les journaux régionaux. Des affiches seront également diffusées à cet effet.

**Jocelyn Pagé,
pour la revue Focus**

Rapport sur la qualité de l'air à Jonquière

Lumière sur le nuage de smog

PAR JACQUES VIENS



De 1972 à 1976, les Services québécois de protection de l'environnement ont effectué des analyses de l'air ambiant à Jonquière, secteur Arvida.

En février 78 un premier rapport sur cette étude était publié. Il nous présentait un portrait quantifié d'une pollution que tout le monde présumait.

Comme l'industrie majeure d'Arvida est l'aluminerie de l'Alcan, les chercheurs concentrèrent leurs études sur les contaminants généralement émis par ce genre d'usine: particules en suspension, retombées de poussières, fluorures gazeux et anhydride sulfureux. (Voir tableau I)

On localisa dans chaque secteur de la ville, les endroits stratégiques pour l'implantation de postes d'échantillonnage de l'air. Pour ce faire on devait tenir compte de certains facteurs influents comme: le vent, la position relative aux autres secteurs et l'accessibilité du lieu. Les sites choisis furent:

- l'hôtel de ville
- le pavillon Sainte-Thérèse
- L'école Saguenay-Valley
- L'école Saint-Jean-Eudes
- le pavillon Saint-Jacques
- le pavillon Saint-Mathias
- le pavillon Saint-Philippe
- l'usine de filtration
- l'angle des rues Powell et Berthier.

Voici réunis, pour chacun des contaminants, des renseignements sur: sa nature, ses effets, la technique d'échantillonnage employée, les normes devant protéger l'environnement, et les résultats de l'analyse de l'air. Certaines données sont très éloquentes.

LES PARTICULES EN SUSPENSION

Les torts que cause à la santé ce premier contaminant, sont en relation avec la grosseur des particules et leur nature. Lorsque l'on respire de l'air vicié par des matières particulaires, les particules les plus grosses sont bloquées dans le système respiratoire supérieur. Les autres parviennent aux poumons où elles se déposent indéfiniment, sauf les plus minuscules, que l'expiration parvient à chasser.

Une fois introduites dans l'appareil respiratoire, les matières particulaires peuvent causer des lésions définitives aux poumons. On sait aussi que tout l'organisme peut être affecté par des particules qui, transmises au sang dans les poumons, sont transportées dans tout le corps.

L'effet néfaste peut aussi être amplifié par la présence de gaz qui réagissent aux



TABLEAU I

contaminant	émission en tonnes par jour
particules totales	80
fluorures gazeux	3
fluorures totaux	8
anhydride sulfureux	78

variations des conditions atmosphériques. C'est le cas de l'anhydride sulfureux, que l'humidité transforme en acide sulfurique. Les matières particulaires absorbent l'acide et l'entraînent alors avec elles à l'intérieur du système respiratoire, et dans tout l'organisme par le processus d'oxygénation du sang. Les chercheurs notent toutefois que la quantité d'anhydride sulfureux, flottant dans l'air d'Arvida, serait négligeable.

Devant le danger de troubles respiratoires pour les personnes demeurant à proximité des alumineries, le gouvernement du Québec établissait en 75 des normes maximales d'émission de particules en suspension. Soixante-dix microgrammes de particules par mètre cube d'air était décrétée la limite tolérable pour assurer une qualité de l'air respectable à la population.

On peut voir au tableau II, les résultats des tests effectués à Arvida, afin de déterminer la proportion de particules en suspension. La technique d'échantillonnage était très simple; on pesait un filtre que l'on plaçait dans un appareil aspirant l'air à un débit contrôlé. Après 24 heures d'exposition, on repesait le filtre et on notait la variation du poids entraînée par la présence des matières particulaires.

A la lecture du tableau II, on remarque que les postes de l'hôtel de ville, du

pavillon Sainte-Thérèse et de l'école Saguenay-Valley, présentent les résultats les plus élevés. Les trois sites d'échantillonnage, situés dans le quartier nord de la ville, subissent l'influence des vents dominants du sud-est. C'est donc ce quartier que les matières particulaires affectent le plus.

On remarque également que c'est en 72, en 73 et en 74 que la norme était le plus souvent dépassée. Ce bloc de trois ans est d'ailleurs le plus représentatif, puisque c'est la période durant laquelle on a recueilli le plus d'échantillons. Il ne faut donc pas conclure qu'en 75 la situation s'améliorait, les tests étaient simplement moins soutenus.

Dans le tableau, les valeurs représentant l'année 76 ont été établies durant la période d'inactivité du complexe industriel d'Arvida, soit de juin à novembre. On constate qu'elles sont comparables au niveau de fond trouvé dans diverses régions du Québec. L'influence de l'aluminerie de l'Alcan devient donc évidente.

Les matières particulaires retrouvées dans toute la ville sont produites par les salles de cuves de l'usine. A l'Alcan, il y en a 19 comportant en tout 2,500 cuves où on extrait l'aluminium de la bauxite. Afin de contrôler les émissions des particules et des poussières, un système d'aspiration branché sur chacune des cuves, entraîne l'air et tout ce qu'il véhicule vers des épurateurs, où il est traité. L'efficacité d'un tel système est relative au taux d'aspiration qu'il peut concentrer à chaque cuve. En 1973, ce taux d'aspiration était de 1,600 à 1,900 pieds cubes de gaz à la minute, dépendamment de la sorte de cuve où il était employé. On devra le doubler pour assurer une collection adéquate des gaz et des particules. L'Alcan s'affaire présentement à cette tâche, mais ne compte pas y parvenir complètement avant 1982.

LES RETOMBÉES DE POUSSIÈRES

Ce deuxième contaminant n'est considéré comme tel que pour la saleté qu'il provoque. Comme il se répand partout, se sédimente et forme une crasse désagréable, on considère qu'il altère la qualité de l'environnement. Dans le but d'assurer la

salubrité de l'air, l'état a dicté une norme maximale; une industrie ne doit pas répandre plus de 7.5 tonnes de poussières par kilomètre carré par mois.

Les résultats de l'étude de retombées de poussières à Arvida figurent au tableau III. Pour obtenir ces valeurs, des échantillons étaient prélevés de la manière suivante: des récipients contenant un liquide collecteur et ouverts au sommet sont exposés à l'air libre pendant un mois. On procède ensuite par pesées des liquides collecteurs, et d'un filtre joint au système.

Le tableau montre que c'est encore une fois le quartier nord d'Arvida qui est le plus touché par cette autre forme de pollution. Les années 72, 73 et 74 sont ici aussi les plus représentatives de l'étude. La situation ne s'améliorera que très lentement puisque, comme dans le cas des matières particulaires, elle est soumise à la modification du système d'aspiration en place aux salles de cuves. Et les programmes élaborés à cette fin ne se termineront que dans quatre ans.

LES FLUORURES

La pollution par le fluor peut avoir des répercussions négatives sur la santé des êtres humains, sur celle des animaux d'élevage, sur la végétation et sur les matériaux.

Selon le rapport des Services de protection de l'environnement, les concentrations de fluorures atmosphériques rencontrées à Arvida, même aux abords de l'usine, restent bien en-dessous de la limite jugée dangereuse pour la santé humaine. L'homme absorberait beaucoup plus de fluorures ailleurs, principalement dans l'eau, la nourriture et les médicaments.

Le gouvernement a pourtant prévu une norme maximale qui servirait à protéger la population végétale et les animaux se nourrissant de fourrage exposé aux fluorures. Les tests effectués à Arvida révélèrent que les émanations de fluorures sont le plus souvent au-dessus de cette norme. Ces tests sont réalisés par un appareil aspirant l'air à un débit contrôlé, le faisant passer au travers de papiers filtres qui fixent les fluorures gazeux et particulaires. L'Alcan produit les fluorures sous ces deux formes. Pour vérifier la présence et la teneur des fluorures dans la végétation, on prélève des aiguilles de conifères, des feuilles de différentes grosseurs et on coupe le fourrage régulièrement.

Lorsque les plantes fourragères absorbent de trop fortes doses de fluorures, comme c'est le cas à Arvida, les animaux qui s'en nourrissent sont exposés à la

TABLEAU II

Poste d'échantillonnage	Norme gouvernementale	1972	1973	1974	1975	1976
Hôtel de ville d'Arvida	70	79	66.4	59.6	54.4	Données insuffisantes
Pavillon Ste-Hélène d'Arvida	70	98.4	82.0	96.6	Données insuffisantes	—
Ecole Saguenay-Valley	70	92.0	80.8	83.8	66.4	31.8
Ecole St-Jean-Eudes	70	56.7	51.8	49.7	52.3	38.4
Pavillon St-Jacques d'Arvida	70	48.3	28.7	45.9	40.5	38.0
Pavillon St-Mathias d'Arvida	70	36.2	32.3	24.3	—	—
Pavillon St-Philippe d'Arvida	70	37.6	36.0	24.1	—	—

*Mg/m³: microgramme par mètre cube d'air

N.B.: Les valeurs exprimées sont des moyennes géométriques annuelles.

TABLEAU III

Poste D'échantillonnage	Norme gouvernementale	1972	1973	1974	1975	1976
Hôtel de ville d'Arvida	7.5	19	24	19	12	15
Pavillon Ste-Thérèse d'Arvida	7.5	13	18	20	—	—
Ecole Saguenay-Valley	7.5	15	19	24	13	5
Ecole St-Jean-Eudes	7.5	9	8	8	5	6
Pavillon St-Jacques d'Arvida	7.5	6	7	5	4	3
Pavillon St-Mathias d'Arvida	7.5	4	7	5	—	—
Pavillon St-Philippe d'Arvida	7.5	4	7	5	—	—

*T/Km²/30 jrs: tonne métrique par kilomètre carré par mois

N.B.: Les valeurs exprimées sont des moyennes.

fluorose. Cette maladie se manifeste principalement par un déplacement irrémédiable du calcium entraînant un affaiblissement du squelette et une altération de la dentition. Il s'en suit alors une diminution du poids ou de la production laitière selon le type d'élevage. Les auteurs de l'étude affirment que le fluor n'affecte pas la qualité de la viande ni celle du lait. Les effets de la fluorose ne se feraient sentir que sur la quantité, et non sur la qualité, des produits de la ferme. Cette diminution de la production, pouvant aller jusqu'à 50% parfois, entraîne tout de même un manque à gagner pour les éleveurs. C'est pourquoi l'Alcan, conjointement avec l'Union des producteurs agricoles, réalise des examens de la santé des troupeaux de la région et dédommage les pertes dont elle est responsable. Selon des chiffres lancés par l'UPA, 150 entreprises agricoles recevraient des compensations de la compagnie.

Pour les plantes autres que fourragères, l'action du fluor produit des changements dans leurs métabolismes. Il altère ainsi la croissance et le rendement de certaines espèces sensibles. Dans une région polluée, il s'opère une élimination des plantes les moins résistantes aux fluorures. C'est pourquoi à Arvida, les conifères, sauf les cèdres, sont très rares. Les quelques spécimens existant résistent à grand peine aux effets des fluorures. On rencontre, par contre, beaucoup d'arbres plus robustes, comme les saules, les ormes et les peupliers.

Les fleurs présentent des résistances variables. Certaines espèces printanières, par exemple, sont très susceptibles. D'autres variétés résistent mieux. Les roses, en outre, supporteraient assez bien la présence de fluorures dans leurs tissus, contrairement aux glaïeuls, considérés parmi les plantes les plus sensibles.

Les paysagistes rencontrent donc à Arvida des conditions spéciales, diminuant leur éventail de possibilités d'aménagement.

Le fluor attaque aussi les matériaux. Le verre, par exemple, devient dépoli, moins transparent, quand il est exposé aux fluorures. Les chercheurs mentionnent avoir observé des maisons situées près de l'usine, dont les fenêtres ont manifestement perdu de leur limpidité. Ils s'empres- sent cependant de faire remarquer que l'évaluation de cette détérioration des matériaux, est pratiquement impossible à réaliser...

L'analyse de l'air d'Arvida, dans sa série de tests sur les fluorures, a été perturbée par certaines difficultés techniques. Les résultats présentés ne sont que

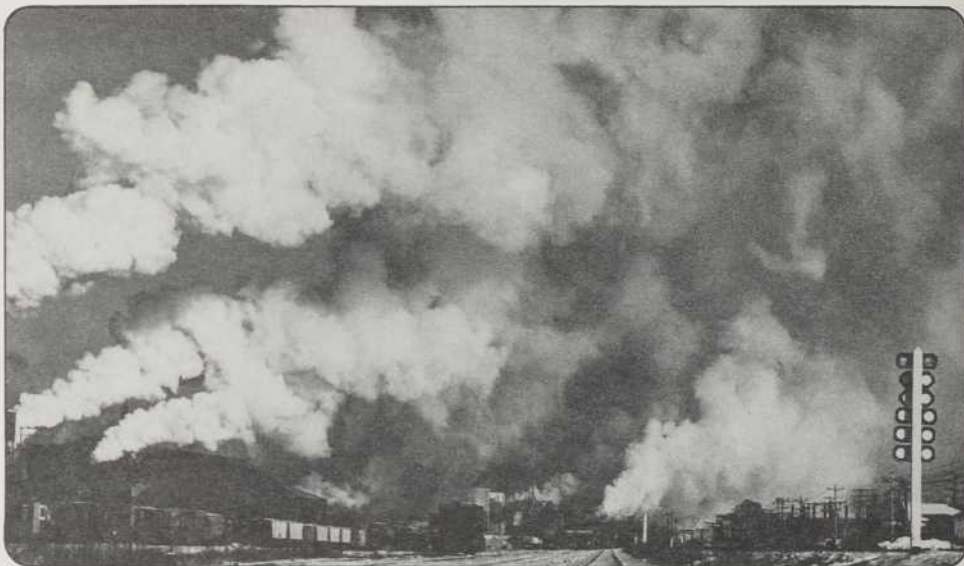


Photo: Michel Gauthier

fragmentaires mais démontrent quand même l'existence d'une pollution avancée de l'air par le fluor.

En comparant les données du rapport avec les objectifs de qualité de l'air établis par le gouvernement, on se rend compte que 32% des moyennes hebdomadaires de fluorures dans l'air ambiant dépassent la norme pour une région résidentielle. La même comparaison des données, pour les moyennes mensuelles, porte le niveau de dépassement à 71%.

Les responsables de l'étude suggèrent de considérer la ville entière d'Arvida comme une région industrielle. Les normes étant moins sévères pour un secteur industriel que pour un secteur résidentiel, les valeurs recueillies ne les dépasseraient que de 16%, pour les moyennes hebdomadaires, et de 43% pour les moyennes mensuelles. Ce sont des objectifs de qualité de l'air se rapportant à une zone industrielle que l'Alcan rencontrera à la fin de son programme de "dépollution", en 1982. Il semblerait que la ville étant très près de l'usine, la multinationale ne pourra se conformer qu'à des limites assouplies de pollution de l'air.

L'ANHYDRIDE SULFUREUX

Comme on l'a vu précédemment, l'anhydride sulfureux représente un danger pour la santé, lorsqu'en présence d'humidité, il se transforme en acide sulfurique. On a donc institué des quotas basés sur les végétaux les plus sensibles. Ces normes se situeraient bien en-dessous du seuil de détection du goût et de la limite de toxicité pour l'être humain.

Le rapport de l'étude sur la qualité de l'air à Arvida ne mentionne pas les résultats des tests vérifiant la quantité d'anhydride sulfureux contenu dans l'air. Il semblerait qu'aucune des valeurs enregistrées ne dépassait les normes établies. Le département de l'environnement de la compagnie Alcan a cependant relevé des concentrations plus élevées que les limites permises... mais il ne s'agissait que de résultats fragmentaires et peu significatifs!...

Le nuage de smog que tout le monde peut observer dans le ciel d'Arvida se compose donc de matières particulaires, de poussières et de fluorures gazeux en quantités dangereuses pour l'environnement. L'air d'Arvida ne rencontre pas les minima de salubrité prévus par l'Etat et ne les rencontrera pas avant 1982. Et encore, comme on l'a vu précédemment, les recommandations des chercheurs tendraient à assouplir les normes que l'Alcan aura à respecter. Que dire de ces limites qui augmentent selon que l'on soit, par ordre, en milieu agricole, résidentiel ou industriel? Il est évident que le degré de pollution s'amplifie au fur et à mesure que l'on se rapproche de la source. Mais est-ce que l'être humain possède au travail des mécanismes de défense qu'il n'a pas à la maison?

La nouvelle technologie aidant, Arvida peut déjouer la pollution, contrairement à ce que laisse sous-entendre une certaine presse. Cependant, il faudrait y mettre le prix. Comme la "dépollution" doit se soumettre aux lois de l'économie, dont la principale est de produire au moindre coût, tout se fait graduellement et très lentement.

A la lumière du rapport des Services de protection de l'environnement, il est facile de voir que l'alcan a une influence néfaste sur la qualité de l'air que respire la population. Certains, pour qui un environnement sain est une priorité, protesteront devant ce fait. Ils condamneront la flexibilité des autorités et la lenteur des programmes de "dépollution". D'autres, tout aussi conscients, feront remarquer que l'influence de l'Alcan sur l'économie régionale est loin d'être néfaste. "Mieux vaut un peu de pollution que plus de chômage". Il est vrai qu'à court terme les dollars qu'injecte directement et indirectement l'Alcan sont les bienvenus. Mais à long terme, quand la pollution du milieu aura atteint un point de non-retour, quand la multinationale se désintéressera de nos ressources humaines et énergétiques, parce que trop onéreuses, la relative prospérité actuelle n'aura-t-elle pas coûté trop cher?



STAND 14

AU SALON DU LIVRE DE JONQUIÈRE

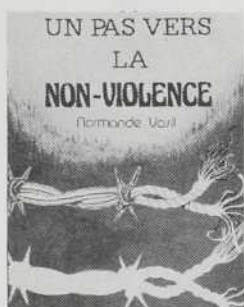
la société de belles-lettres guy maheux inc.

* 7705, suite 101
bd. de l'Acadie
Montréal

(514) 272-3256

Tous sont conviés au lancement de l'ouvrage de
JEAN-PAUL SIMARD
"RITUEL ET LANGAGE CHEZ YVES THÉRIAULT"
mercredi le 27 septembre, de 17 à 19 heures

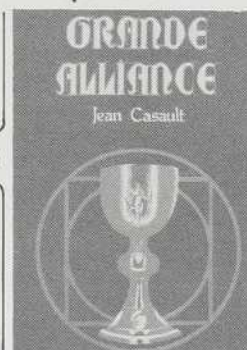
Monsieur Simard est professeur - Régionale Lapointe - Jonquière



SOCIOLOGIE



PHILOSOPHIE



ÉSOTÉRISME

Venez rencontrer vos auteurs du Saguenay

Le Service de l'éducation des adultes du Collège de Jonquière



Outre les cours d'administration, les cours aux secrétaires d'écoles, de collèges et les cours populaires tels le yoga, le pré-natal, préparation à la retraite et conditionnement physique, le Service de l'éducation des adultes du Collège de Jonquière offre plusieurs nouveaux programmes. IL S'AGIT DE:

FORMATION DE SUPERVISEURS:

(Contremaître, surveillant(e), chef d'équipe)

FORMATION DE PREVENTIONNISTES:

(Accidents de travail)

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE:

(Urbain, municipal et rural)

CENTRE DE FORMATION CHRETIENNE:

(Groupes engagés en pastorale, leaders chrétiens)

REPRESENTANTS DE COMMERCE:

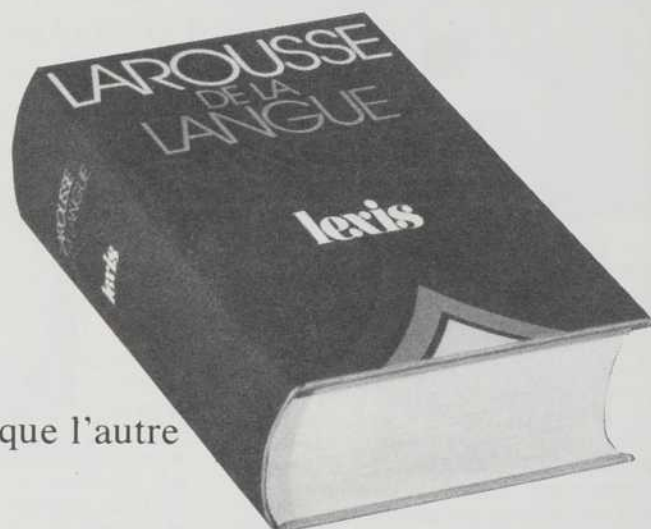
(Marketing)

L'inscription à ces cours et programmes se fera du 11 au 14 septembre 1978. Pour plus de renseignements, communiquez avec le Service de l'éducation des adultes, au numéro suivant: 547-3672.

AUSSI, si vous rencontrez les exigences de la loi sur la FORMATION PROFESSIONNELLE, vous pouvez vous inscrire à la COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE, 210 des Oblats, Chicoutimi, la semaine du 11 au 14 septembre 1978. CES COURS SONT GRATUITS.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE NUMERO SUIVANT: 547-3672. On se fera un plaisir de vous répondre...

AU SALON DU LIVRE DE JONQUIÈRE **venez choisir le** **LAROUSSE** **qu'il vous faut**



complémentaires et aussi indispensables l'un que l'autre

OMNIS, qui explique les choses

LEXIS, qui explique les mots

163, rue St-Dominique
Jonquière, Qué.
Tél.: 547-0066



Succursale
tabagie-librairie
Place Centre-Ville
Tél.: 547-6629

SPÉCIAUX OUVERTURE DES CLASSES...

	Rég.	Spécial
Paquet de 250 feuilles mobiles	\$2.49	\$1.47
Paquet de 500 feuilles mobiles	\$4.99	\$2.87
Paquet de 4 cahiers, pour cahiers à anneaux	\$1.39	\$0.97
Boîte de 10 plumes à bille "Eagle", couleur bleu, pointe fine	\$2.90	\$1.77

BIENVENUE AUX VISITEURS DU 5ième SALON DU LIVRE

le Livre blanc sur la culture québécoise

Par Hélène Laflamme
Benoît Lanthier
Jean-Guy Girard
Jacques Viens
Pierre Demers



(règles à suivre pour mieux discuter...)

Nous ignorons si vous avez lu le Livre blanc sur la culture québécoise (son vrai titre c'est "la politique québécoise du développement culturel") lancé, en juin dernier, par le gouvernement québécois.

Ici, à FOCUS, pas mal de monde l'ont lu et le sentiment semble unanime: faudrait que vous le lisiez, ça vaut la peine. C'est rare de trouver une telle somme d'informations et de réflexions sur la culture québécoise pour la modique somme de \$2.00 (en format de poche), les deux tomes, s'il vous plaît.

Ce dont on parle, dans ce Livre blanc sur la culture québécoise, c'est qu'on propose dans de nombreux chapitres, c'est souvent ce qu'on a écrit dans les treize premiers numéros de la revue. Ici aussi on pense que la culture doit en prendre le plus large possible. Les dimensions de la culture que retient ce document (genres de vie, création, éducation) nous semblent être les plus évidents et indispensables. Bien sûr, on n'est tout de même pas tout à fait aveugle. A la lecture d'un tel Livre blanc, n'importe qui (même le rédacteur le plus naïf d'une revue comme la nôtre...) peut se rendre compte de son "message politique". Le gouvernement québécois en a profité pour tracer un portrait plutôt encombrant de la politique culturelle fédérale. C'est vrai, en somme, que les institutions et organismes culturels du gouvernement d'Ottawa ont le beau jeu sur un terrain sous-développé comme le Québec, la belle province pauvre.

Est-ce profitable ou défavorable à la culture québécoise? On peut toujours se le demander, dans les circonstances. En gros, le gouvernement québécois voudrait s'assurer une plus importante présence dans tous ces secteurs-clés de la culture. C'est pour cette raison qu'il en profite pour dénoncer le rôle du gouvernement fédéral, dans la première partie du Livre blanc sur la culture.

La vision semble nettement nationaliste. Tout le monde l'admettra facilement. Mais malgré ce parti pris avoué, et résolument politique, rien n'empêche que l'histoire des organismes culturels fédéraux qu'on y fait, peut rendre service à ceux qui ont besoin d'une vision générale des choses, d'un certain recul. En fait, si l'on part avec cette idée en tête que le Livre blanc a ses thèses politiques à défendre, de temps en temps, on finit par le trouver riche, dense en informations et en synthèses justes.

C'est plutôt rare de trouver ainsi un tel document qui résume en quelques 500 pages des dizaines et des dizaines de rapports et livres multicolores sur la

culture québécoise. Ce Livre blanc nous en donne d'abord l'occasion.

La définition qu'on nous propose de la culture est très large. Pour une seconde fois (la première fois, c'était dans le Livre vert de Jean-Paul l'Allier paru en mai 1976) un gouvernement québécois retient la conception ethnologique de la culture et propose une série de mesures pour s'y attarder.

Certains chapitres de ce Livre blanc sur la culture sont limpides et rafraîchissants. Pour ne pas en oublier trop, on a cru bon de se les partager et, chacun à notre tour, les résumer pour ensuite les discuter en regard de la situation culturelle régionale. On en a fait une sorte de lecture régionale.

C'est tout de même utile de savoir que le principal rédacteur de ce document a été le sociologue Fernand Dumont à qui l'on doit sûrement l'esprit de synthèse et les quelques formules-clés (ex.: "le gouvernement québécois voudrait assurer à ses citoyens le pain et le livre") jetées, ça et là, à travers les chapitres.

Inutile de vous dire que la lecture-discussion critique qu'on vous propose ici reste partielle, sommaire et combien limitée par chacun de nos petits esprits.

La meilleure chose que vous pouvez faire c'est de vous acheter une copie du Livre (\$2.00, c'est le prix de deux PRESSE du samedi) et de le lire d'un tome à l'autre.

On y apprend beaucoup de choses et on y trouve une foule de références à d'autres sources d'information à consulter pour en apprendre plus. On y apprend surtout que la culture concerne autant les travailleurs, les femmes, les malades, les athlètes, les enfants, les régionaux, les montréalais, que les créateurs et les politiciens (cfr. le numéro 6 de FOCUS). Bonne lecture.

L'habitat, la santé, la culture

"La culture est d'abord un ensemble de genres de vie. En effet, la culture concerne l'existence quotidienne de tous. Elle n'est pas le privilège d'une élite". C'est dans ce cadre que se situe ce chapitre qui s'ouvre sur l'habitat. On se demande d'abord comment un peuple qui avait su bâtir une civilisation rurale à son image et adaptée à ses besoins a si lamentablement échoué à se doter d'un



habitat urbain viable? C'est un phénomène de civilisation mais avant tout un phénomène de "déculcation", car: "Contrairement à ce qui s'est passé dans la civilisation traditionnelle, les emprunts n'ont pas été assimilés et intégrés à notre contexte socio-culturel, mais adoptés comme des symboles ostentatoires propres à valoriser le statut du consommateur". Au saccage des centres-de-villes par les entrepreneurs immobiliers, par les municipalités pour aménager des stationnements ou par des gouvernements, il faut ajouter celui des zones rurales par les urbains qui fuient la ville devenue invivable. Une fois esquissée cette situation peu reluisante, on trace le cheminement d'un état qui veut apporter quelques correctifs.

Elle se doit d'abord de devenir animateur, éducateur et comme le dit le Livre blanc: "Promouvoir l'habitation communautaire, les coopératives, la copropriété, la rénovation, en un mot, des formules d'accessibilité à l'habitation qui rendent possible aux citoyens une appropriation effective de l'habitation et de l'environnement". Le travail à faire dans notre région est particulièrement pressant, car on assiste à la destruction des centres-de-villes et à la naissance des petites villes champignons sans âme à la bordure des villes. Pour ce qui est de notre passé rural, il disparaît lentement pour faire place à du sous-produit américain. Une politique gouvernementale se devra d'être extrêmement énergique pour se traduire dans un changement qualitatif de notre habitat.

La santé

"Plutôt que de se borner à soigner les maladies causées par nos genres de vie déréglés, il s'agirait de modifier nos façons de manger, de dormir, de travailler, de nous divertir, de concevoir l'existence." Car si la proportion du budget québécois allouée à la médecine curative continue d'augmenter au rythme des dix dernières années, les impôts québécois réussiront à peine à défrayer le coût des soins qui leur seront prodigués en l'an 2,000. C'est cette relation entre la santé et le genre de vie qui a forcé les auteurs du Livre blanc à lui donner une place si importante dans une politique du développement culturel.

Car si celle-ci est cohérente, peut-être réussira-t-elle à modifier l'actuel portrait du québécois qui est suralimenté même s'il n'est pas toujours obèse (3 fois trop de protéines chez les nourrissons, 2 fois trop chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte) qui continue de remporter la palme du plus gros fumeur, dont la consommation d'alcool ne cesse d'augmenter, qui consomme valium, lybrium, aspirine et autres médicaments à la tonne et qui, lorsqu'il a réussi à se maintenir en santé, se tue dans un accident de la route et qui fait tellement peu d'effort dans sa vie de tous les jours qu'il se doit de consacrer de plus en plus de ses loisirs aux activités physiques et dont la moitié des problèmes de santé serait d'origine psychique. Si le Québec prend le virage vers la santé, il risque de le trouver difficile à négocier...

"Le gouvernement estime qu'en intervenant sur les habitudes de vie des Québécois, il doit éviter toutes formes d'autoritarisme ou de manipulation trompeuse. De telles stratégies contrediraient une conception de la santé qui est la nôtre, où l'individu est orienté vers son développement et son épanouissement personnels et vers la conquête de son autonomie". C'est donc par l'éducation, la contre-publicité, par le biais de l'école, des C.L.S.C. que le gouvernement tentera de modifier le sort des québécois. "En tout cas, on ne peut manquer de reconnaître le caractère partiel de certaines mesures éducatives: encourager les enfants à mieux se nourrir tandis qu'ils sont soumis à une publicité abusive qui leur impose la consommation d'aliments inappropriés; décrire les méfaits du tabac à des travailleurs qui respirent quotidiennement des substances toxiques; etc, prôner les bienfaits d'une longévité accrue dans une société où la situation faite à un grand nombre de vieillards est franchement scandaleuse".

Le dossier santé des saguenéens et des jeannois ne fait malheureusement pas exception et les ombres au tableau seraient même un peu plus sombres. Notre région n'est-elle pas la seule à cumuler les risques inhérents à sa situation de région périphérique à ceux des régions urbanisées. Pour reprendre notre santé en main, nous avons du pain sur la planche et malheureusement pour l'instant, c'est toujours du pain "plastique".

Le loisir



Un chapitre où il n'est pas beaucoup question de la civilisation des loisirs dont on nous a fait miroiter longtemps le mirage, mais qui s'est estompé depuis, pour le gars qui brûle la chandelle par les deux bouts en tirant le diable par la queue pour réussir à joindre les deux bouts. Malgré tout, les loisirs existent, surtout lorsqu'on les définit comme étant: "Avant tout la contrepartie du travail, aussi bien pour les types d'activités qu'ils impliquent que pour les périodes de temps qu'on y consacre." Ils ne se réduisent souvent qu'à une tentative de fuite d'un travail aliénant, devant la grosse bière à taverne ou avec la petite bière devant la T.V. Le sens de la fête, qui servait anciennement de soupape, s'est malheureusement estompé et les tentatives pour le retrouver sont loin d'être toujours heureuses. "La prolifération des festival "western" et des fêtes bavaroises illustre bien ce phénomène de désintégration culturelle". Les objectifs de la fête sont trop souvent escamotés aux profits des commanditaires commerciaux.

Le livre blanc ne passe pas sous silence les inégalités face au loisir: "Théâtre sans inspiration, terrains de jeu de quartier surpeuplés et mal équipés, vacances au balcon: c'était et c'est encore le lot des plus démunis. Le théâtre classique ou moderne, les colonies de vacances éducatives, les croisières au grand large étaient et

sont encore réservées à une minorité". Il faut bien sûr s'attaquer à un cadre plus large que celui du loisir pour mettre fin à de pareilles inégalités. Le Livre blanc mise cependant beaucoup sur le loisir pour recréer entre les hommes les liens que l'industrialisation et l'urbanisation ont rompus. Tout ceci nous ramène aux problèmes d'organisation du loisir. Celle-ci a quitté depuis peu le giron de l'église pour être lentement prise en charge par l'état et l'entreprise commerciale. Le Haut-Commissariat, à la jeunesse, au loisir et au sport n'a été pendant longtemps guère plus qu'un bailleur de fond où venaient s'abreuver les différents organismes de loisir. Apartir de 72, il s'est cependant attaché à mettre sur pied une politique un peu plus cohérente. Il existe cependant toujours un chevauchement de plusieurs ministères et la possibilité de créer un ministère des loisirs n'a pas écartée mais le peu de cas qui en est fait dans le Livre blanc nous laisse supposer que ce n'est pas pour bientôt.

Un autre facteur qui a concouru à un changement important dans le domaine du loisir, est l'arrivée massive de l'arsenal des récréologues, des animateurs socio-culturels, des professeurs d'éducation physique, etc. Ces nouveaux professionnels prirent rapidement le pas sur les bénévoles et amenèrent avec eux un changement des structures, accélérant même, aux dires du Livre blanc, une certaine démocratisation du loisir. La volonté du gouvernement peut donc se résumer ainsi: "...favoriser la mise en place de conditions qui assureront sur l'ensemble du Québec l'accès à des activités diversifiées de loisir: se reposer, se divertir, s'informer, augmenter ses connaissances, faire oeuvre de création". Ici, aussi, la présence du gouvernement fédéral serait envahissante et empêcherait la mise sur pied de politique cohérente.

La Livre blanc s'attarde à trois domaines; le tourisme, les activités de plein air, les sports. Pour le premier, la politique du gouvernement tenterait de faire revenir vers le Québec une partie des 200,000 québécois qui fréquentent les plages américaines chaque été, en plus de tenter de rendre accessible le tourisme à ceux dont le statut socio-économique empêche habituellement d'en profiter. Continuer dans le domaine du plein-air le travail entrepris, tout en vérifiant quelle clientèle en profite actuellement. Pour ce qui est des sports, on se demande avec raison: "Ce qui existe ne ressemble-t-il pas davantage à une infrastructure au service de l'élite?" Qui, à 20 ans, continue à pratiquer un sport, si ce n'est ceux qui se destinent à la compéti-

tion? Une folie mégalomane comme les jeux olympiques s'est soldée par un retard de plusieurs années pour des régions à se doter d'équipements sportifs minimaux. Le gouvernement tentera de remédier à ces lacunes en rendant accessible à toute la population les gymnases, les auditoriums et les zones de plein air relevant de la responsabilité administrative des commissions scolaires et des corporations de collège.

"En matière de loisir, comme en d'autres, le gouvernement a la ferme volonté de procéder graduellement à une décentralisation administrative, de remettre aux localités, aux régions, aux corps représentatifs, des responsabilités spécifiques reliées à leur devenir et à leur mieux-être collectif." Il promet de plus d'associer son travail à celui des organismes à but non-lucratif qui jouent encore un rôle important dans ce domaine. On nous renvoie enfin au Livre vert sur le loisir qui suscite des discussions très à propos sur l'évolution des loisirs des Québécois. Ce n'est pas une mince tâche à mener à bien et espérons que ce ne seront point de vains mots.

Le travail et la culture

Le travail, sauf dans le cas des métiers d'arts, est rarement considéré dans une optique culturelle. Pourtant, l'importance qu'il prend dans la vie de l'individu, et les répercussions qu'il a sur son mode de penser et d'être, définissent son "genre de vie"; première dimension d'une politique du développement culturel, selon le plan du Livre blanc.

Comme l'Etat a déjà un gros rôle à jouer dans le domaine du travail: il légifère sur l'hygiène et la sécurité, il sert d'arbitre durant les négociations, le gouvernement actuel considère justifiée sa volonté d'être le catalyseur d'un dynamisme nouveau dans ce secteur. Il veut pallier à un des principaux problèmes du travailleur moderne; le désintéressement, conséquence d'une scolarisation accrue et d'une spécialisation extrême des tâches.

Des emplois dénués de responsabilités et de significations, deviennent rapidement des sources d'aliénations pour des travailleurs dont le niveau d'instruction a augmenté. Le travail est dès lors perçu comme une contrainte pré-requis à la



satisfaction de "besoins" toujours plus nombreux.

Tout en considérant des "impératifs économiques", productivité, concurrence, etc, le gouvernement souhaite humaniser le travail. On veut que l'employé entrevoit des "possibilités de dépassement et de création" dans son gagne-pain. Nous parlons à présent de "Qualité de Vie au Travail", et dans le but de l'améliorer, l'Etat prévoit certaines actions.

Tout d'abord, conséquemment à l'ouvrage accompli dans le domaine des droits de la personne, on révisera la législation sur la santé et la sécurité des travailleurs. Ensuite, afin d'éliminer des tensions quotidiennes, on verra à ce que la formation des travailleurs soit plus en accord avec les exigences du marché. On pense aussi à une nouvelle répartition du travail: heures-semaine réduites, assouplissement de l'accès à la retraite ou augmentation des vacances, comme solution aux problèmes d'insatisfaction et... de chômage. Finalement, le gouvernement, considérant que les entreprises et les syndicats sont les principaux instigateurs d'une amélioration de la QVT, n'entend pas intervenir dans le champ de leurs négociations. Il se réserve plutôt un rôle de second plan, soit: "identifier les besoins, indiquer les avantages, suggérer des objectifs, des moyens et des étapes, pour une restauration du milieu du travail (...)"

Comme cette restauration devra se faire dans le respect "d'impératifs économiques" qui, bien souvent, sont la cause de la détérioration du milieu du travail, le problème risque de demeurer entier. Les intentions sont louables, mais, faisant appel à beaucoup de coopération de la part des agents économiques, quels en seront les effets concrets? Comment les travailleurs non-syndiqués, encore majoritaires, pourront-ils améliorer leur Qualité de Vie au Travail?

Les communications

"Les interventions de l'Etat seront sobres, mais suffisantes". Ceci résume assez bien la ligne de conduite que s'est fixée sur le gouvernement en matière de communications.

Les mesures que l'on propose sont variées et touchent l'ensemble du secteur: subventions à la presse, à la radio et à la télévision régionales, expansion de Radio-Québec, revalorisation du Conseil de Presse, soutien aux expériences communautaires, création d'une agence de presse, etc...

Ce sont là des objectifs réalisables dans le cadre constitutionnel actuel. Mais le gouvernement entend aller plus loin, en réclamant du fédéral la pleine juridiction sur la câblodistribution, la radio, la télévision, et sur les activités québécoises de Bell Canada et d'autres entreprises de télécommunications. On exige aussi un droit de regard sur le plan de développement de Radio-Canada au Québec. Les pouvoirs de contrôle, de surveillance et de réglementation seraient confiés à une "Régie des services publics", sorte de CRTC québécois.

Mais toute intervention dans le domaine des communications demeure périlleuse. C'est pourquoi le Livre blanc dresse certaines balises qui devront guider l'action de l'Etat.

Ainsi, le gouvernement se veut arbitre plutôt que législateur. Il reviendra donc aux citoyens et aux groupes sociaux de veiller à la qualité des contenus des médias. Le rôle de l'Etat se limitera à contrecarrer la constitution de monopoles.

Enfin, dans le but de rendre accessibles les moyens de communications, on apportera une aide technique et financière aux projets ou expériences qui viendraient décentraliser et diversifier le secteur.

La presse

Dans le domaine de la presse écrite, le Livre blanc dresse un bilan peu reluisant de la situation.

On constate d'abord le sous-développement des quotidiens au Québec (par leur nombre et leur tirage) par rapport aux autres provinces canadiennes. Et leur centralisation à Québec et à Montréal laisse de vastes régions sans quotidien qui leur soit propre.

Les hebdomadaires, quant à eux, ne font pas meilleure figure. Ceux qui sont distribués à l'échelle nationale, s'appuient le plus souvent sur le sensationnel, la vie des vedettes, les faits criminels... Les hebdomadaires locaux et régionaux sont pour leur part farcis de publicité (jusqu'à 70% du contenu), et constituent des véhicules d'information peu appropriés.

Le Livre blanc suggère aux propriétaires de journaux et aux groupes sociaux de veiller à la qualité de la presse, et de combler les lacunes qui apparaissent.

Et pour parer à la situation, l'Etat se propose de subventionner la presse régionale et locale, comme il le fait pour l'édition de livres et de revues, en confiant à des jurys indépendants la sélection des bénéficiaires.

Le gouvernement se montre, de plus, intéressé à la création d'une agence de presse québécoise, qui ferait circuler entre les régions l'information provenant des régions. Mais l'étude commandée par le Ministère des communications a révélé que journaux, postes de radio et de télé, étaient peu intéressés à un tel service, et ne voulaient pas le créer de leur propre initiative, comme le recommande le Livre blanc. L'agence de presse, ce n'est donc pas pour demain.

Enfin, le gouvernement se penche présentement sur les problèmes de distribution des périodiques. La situation est en effet catastrophique; quelques entreprises de distribution contrôlent le secteur, décident du nombre d'exemplaires à laisser dans chacun des points de vente, et déterminent jusqu'à la disposition des produits à l'étalage. De plus, le distributeur impose souvent au dépositaire l'achat de certaines revues, ce qui favorise l'omniprésence d'une presse à sensation. La liberté de choix et la moyenne de la qualité s'en trouvent considérablement diminuées.

La radio et la télévision

La situation de la radio et de la télévision paraît meilleure à première vue: presque tout le territoire est desservi par un réseau de radio ou de télé, ou par une station affiliée à un réseau.

Le problème ici en demeure un de centralisation. Les grands centres jouissent d'une programmation abondante et variée, en plus de posséder la majeure partie des outils de production.

Le gouvernement vise un but: que chaque région possède deux canaux de radio et deux canaux de télévision, privés



ou publics, de langue française, en plus du service de Radio-Québec. Ces postes devraient couvrir adéquatement les activités sociales et culturelles des milieux desservis, en plus d'être munis d'unités de production. A cette fin, l'Etat se propose d'apporter une aide financière et technique.

Pour ce qui est de Radio-Canada, le gouvernement du Québec continue ses pressions afin que son service régionalisé s'étende à tout le territoire.

Radio-Québec

Radio-Québec, pour sa part, devrait connaître un développement important, si on se fie au Livre blanc.

A l'heure actuelle, ce réseau de télévision "éducative" rejoint 70% des Québécois. L'extension à tout le territoire d'un réseau d'antennes approprié coûterait environ \$25 millions. On procédera donc par phases, en favorisant d'abord les populations les plus dispersées, dans les régions périphériques.

Enfin, Radio-Québec devra accélérer sa décentralisation, en facilitant la production régionale et la participation des populations concernées. Des projets de lois doivent bientôt être présentés, dans le sens des buts qu'on s'est fixés.

Les media communautaires

Le développement des media communautaires semble être une des priorités

de la nouvelle politique culturelle. Malheureusement, peu de précisions sont apportées dans le Livre blanc.

On annonce pour bientôt une législation qui donnerait aux groupes concevant et opérant des medias communautaires, un statut juridique adéquat. On aurait enfin l'occasion de distinguer les entreprises à but non-lucratif des autres, celles qui diffusent par câble ou par émetteur, etc.

Le gouvernement pourrait favoriser les entreprises de communications à caractère collectif, mais entend bien laisser l'initiative de l'action aux groupes concernée. Encore là, la participation de l'Etat serait de nature financière et technique.

On devra donc attendre au moins quelques mois avant de connaître les intentions précises du gouvernement.

La concentration des entreprises

Le Livre blanc aborde sous ses divers aspects le phénomène de concentration des entreprises de communications. Le problème est grand, puisque le pouvoir de choisir les contenus des media repose souvent entre les mains de groupes restreints relativement anonymes.

Le gouvernement ne semble pas avoir l'intention d'empêcher certaines transactions (au nom de la liberté de commerce), mais se propose de rendre celles-ci publiques, en les soumettant à l'examen de la Régie des services publics ou d'une commission parlementaire.

La protection du droit à l'information, de la liberté de choix et de la qualité des contenus, devra de plus en plus relever de ce que le Livre blanc appelle les "mécanismes autorégulateurs". Un de ces mécanismes, le Conseil de Presse, pourrait profiter à court terme des largesses gouvernementales. Le Conseil de Presse est composé de représentants de propriétaires de journaux, de représentants des journalistes et de représentants du public. On pourrait l'élargir en y donnant accès aux groupes d'éducation populaire et de consommateurs, ce qui augmenterait sa représentativité.

D'autres organismes aux moyens limités, tels la Fédération Professionnelle des Journalistes du Québec, l'Association des hebdomadaires régionaux, et au niveau syndical, la Fédération Nationale des Communications, pourraient recevoir un coup de main de l'Etat.

Dans le cadre du débat que ne manquera pas de susciter le Livre blanc, le gouvernement étudiera la possibilité de mettre au point une "Loi de la presse". Cette loi, en donnant un statut adéquat aux entreprises de presse, permettrait enfin d'établir quels sont leurs droits et leurs responsabilités.

Les perspectives

En somme, le gouvernement cherche à s'allier les milieux culturels et populaires, sans trop effaroucher l'entreprise privée. Partout dans le Livre blanc, on sent la volonté de favoriser ceux qui n'ont pas les "moyens".

Evidemment, certaines mesures, bien appliquées, permettraient à des groupes plus près de la base de faire face aux plus grandes entreprises. Encore faut-il que la participation soit réelle, et non le fait d'une quelconque nouvelle élite.

Un système adéquat de distribution des périodiques, la régionalisation de Radio-Québec, le soutien aux médias communautaires, peuvent aider au développement de la vie régionale, aussi bien culturelle, politique que sociale.

Il est illusoire de croire que la seule aide de l'Etat aux nouvelles expériences puisse stopper le processus d'aliénation culturelle qui nous gruge. Mais il serait fou de ne pas profiter de la possibilité de créer des lieux populaires d'information, d'éducation et de culture. Il ne faudrait pas, par notre silence, laisser l'entreprise privée à but lucratif dicter ses priorités au gouvernement. Il faut savoir se servir des réformes.

Vers une politique de la recherche scientifique

Dans son deuxième chapitre, le Livre blanc aborde la seconde dimension de la politique de développement culturel; la création. Ce chapitre est consacré à la recherche scientifique, secteur dont les besoins en ressources humaines et financières imposent une action de l'Etat.

La situation de la recherche scientifique au Québec, ne satisfait pas le gouvernement péquiste qui nous en décrit un sombre portrait.

En résumé, le gouvernement fédéral, profitant des budgets plus élevés que le gouvernement provincial, impose à la recherche scientifique des priorités, qui ne tiennent pas toujours compte des besoins spécifiques de la collectivité québécoise.

Devant cet état de fait, le gouvernement péquiste considérerait urgent le besoin de définir une politique scientifique pour le Québec. C'est cette mission que s'est donnée le conseil ministériel permanent du développement culturel. Avec pour mandat de "définir la problématique générale d'une politique de la recherche scientifique, d'en préciser les éléments et d'élaborer des modalités et des critères d'application", des comités représentant les milieux gouvernementaux, universitaires et industriels, ont préparé un Livre vert. Déposé au conseil des ministres, ce

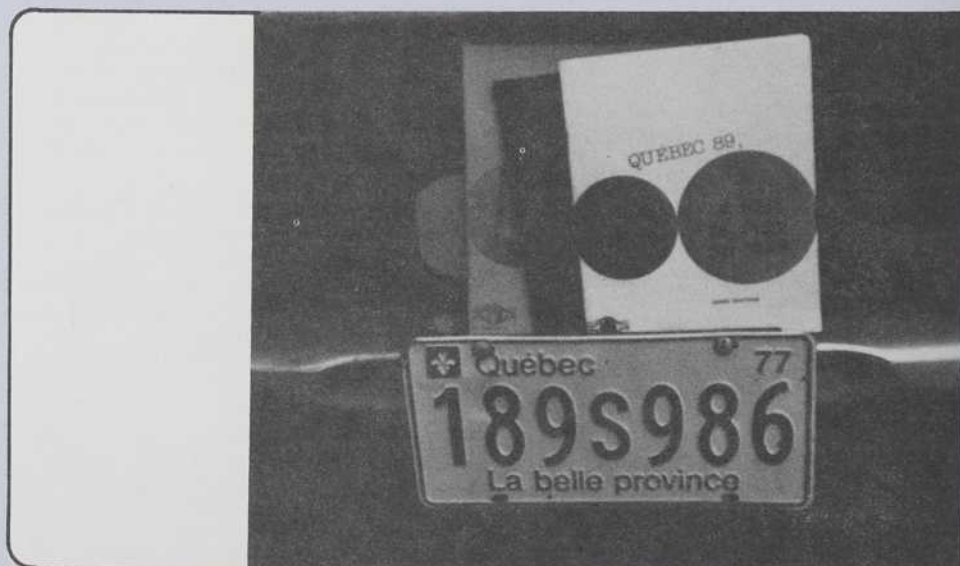
document de travail fera l'objet de consultation cet automne.

Il sera intéressant alors de surveiller ce que l'UQAC, chargée de la recherche sur le moyen-nord, apportera à la réflexion sur nos priorités scientifiques. Quel sera l'apport du Centre de recherche de l'Alcan, toujours susceptible d'émigration vers l'Ontario? Quelle définition la compagnie donnera-t-elle de la communauté régionale, de ses besoins et de l'orientation que devrait prendre une politique de la recherche scientifique?

Les arts et les lettres

Jusqu'à présent, la politique du gouvernement québécois dans le domaine des arts et des lettres se résumait à peu de choses près, aux seuls programmes de subventions destinées aux artisans et aux écrivains. Aussi, c'est dans l'optique d'une démocratie culturelle qui se préoccupe davantage du statut socio-économique de l'artiste que le gouvernement entend orienter sa nouvelle politique d'ensemble.

Les mesures proposées par le gouvernement sont axées vers les principales questions qui touchent directement la condition du créateur. Voici vers quels objectifs se dirige la politique du gouvernement:



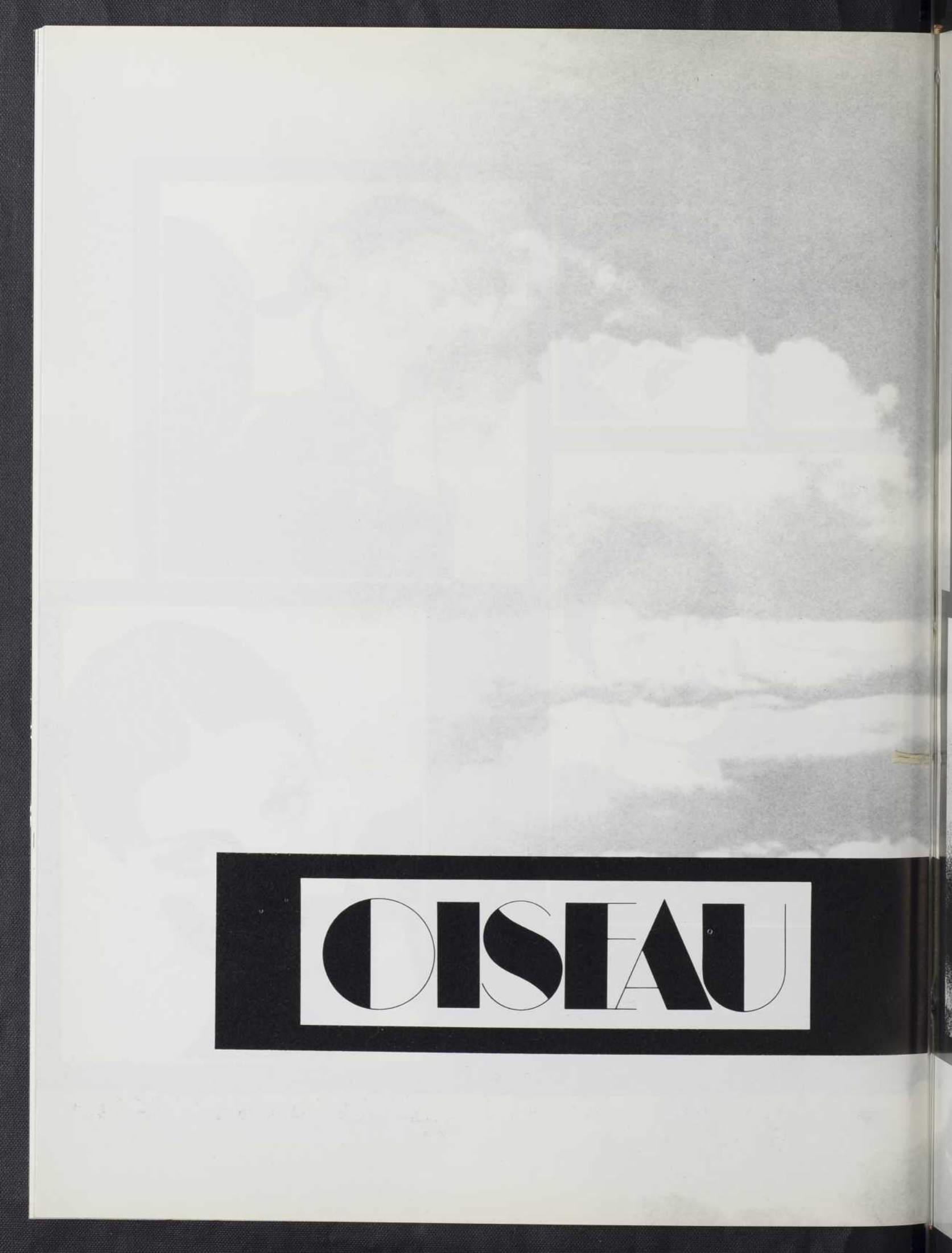


MES PHOTO GRAPHIES

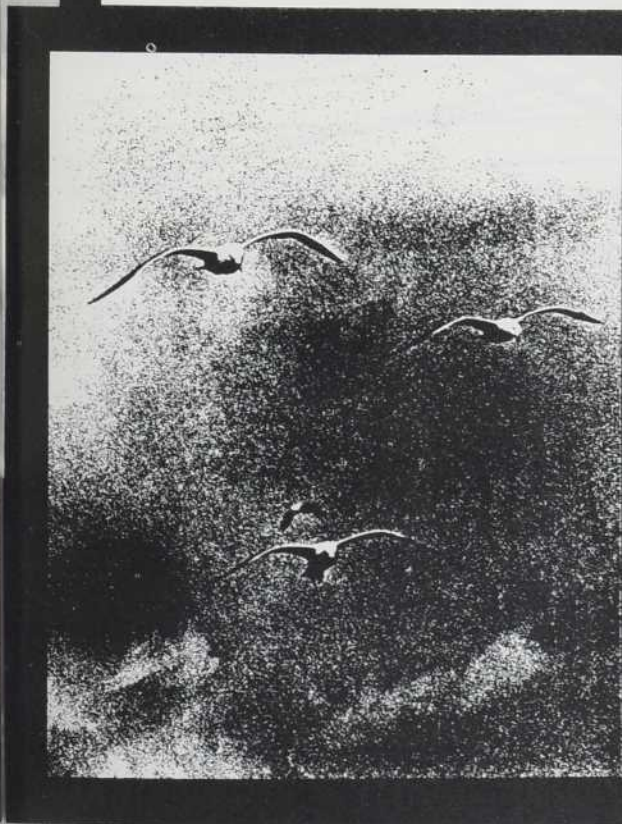
pierre bossé





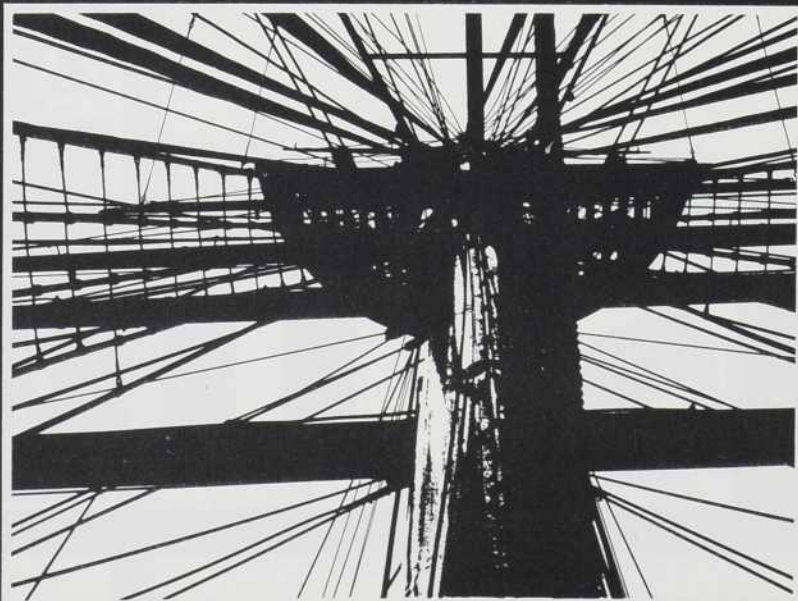


DISEAU



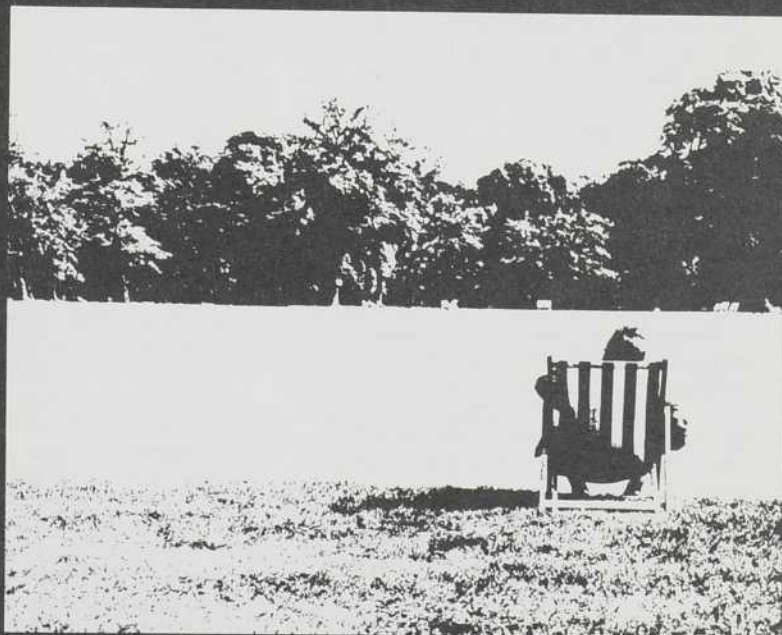
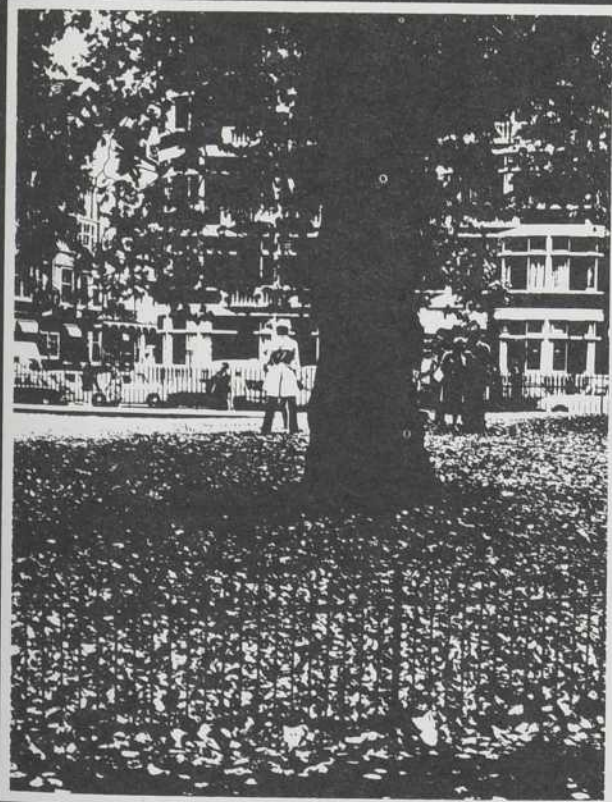


BATEAU





SOLITUDE



1. Reconnaissance des droits et devoirs des créateurs. Le gouvernement propose entre autres de repenser les méthodes de distribution des subventions aux créateurs, et de les diversifier.

2. Agir sur le marché. Encourager la politique d'achat chez-nous, surtout du côté de l'Etat et des organismes publics; favoriser la circulation d'oeuvres d'art aux moyens d'exonérations fiscales; poursuivre l'objectif de "promotion de la création et de l'excellence"; se préoccuper plus consciencieusement des modes traditionnels et nouveaux de diffusion des oeuvres.

3. Pratiquer une politique de présence, tant au Québec qu'à l'étranger, dans le domaine du DROIT D'AUTEUR.

4. S'intéresser à la formation du créateur. Le gouvernement veut mettre l'accent sur les possibilités d'apprentissage et de perfectionnement offertes aux créateurs, dans toutes les régions.

5. Intervenir dans le secteur de l'interprétation. Le gouvernement entend continuer de donner un soutien important aux grands organismes, tout en leur conférant une certaine représentativité internationale. Il veut également rétablir l'équilibre entre quelques-uns des secteurs d'interprétation et accorder de nouveaux crédits aux petits organismes.

6. La création d'une Commission des arts et des lettres. Les membres seront composés de représentants du monde des arts et des lettres et seront nommés par le gouvernement après consultation des associations ou organisations les plus représentatives du milieu. "La Commission aura pour responsabilité de: donner son avis au ministre des Affaires culturelles sur toute question que celui-ci référera concernant la politique, les programmes d'aide à la création; saisir le ministre de tout problème ou de toute question qu'il jugera de nature à nécessiter une étude ou une action; évaluer la portée des politiques d'aide à la création énoncées par le ministère et leur correspondance avec les besoins des divers milieux concernés."

Mais le statut socio-économique du créateur est inséré dans un réseau d'organisations sociales beaucoup plus vaste, celui des industries culturelles.



Les industries culturelles

La production culturelle, si elle veut bénéficier d'une certaine promotion et d'une certaine diffusion, aura recours à des entreprises. Chiffres d'affaires en main le Livre blanc nous démontre que les "industries culturelles" ont une très grande répercussion dans la vie économique du Québec (pour l'année 1976, en tenant compte des importations: livres et périodiques, au moins \$100 millions; vente au détail des disques, environ \$85 millions; cinéma, près de \$100 millions; vente au détail des produits d'art et d'artisanat, autour de \$150 millions).

Mais pour les industries culturelles québécoises, la situation n'est guère florissante. D'une part, parce que ce sont des agences étrangères qui ont le contrôle sur la production et la diffusion de ce réseau, et d'autre part, parce que les industries culturelles québécoises demeurent à l'état embryonnaire (sauf peut-être pour le livre) et survivent difficilement dans un contexte économique et commercial peu favorable à leur expansion. Selon le Livre blanc, le réseau des industries culturelles devrait poursuivre deux objectifs: premièrement, garantir l'accès des québécois à la production culturelle étrangère sur le marché national et, deuxièmement, assurer une position privilégiée à la production et la diffusion des oeuvres culturelles québécoises. La situation des industries culturelles est une question d'ordre autant politique qu'économique.

Politiques générales

Certes, les problèmes de production et de diffusion des produits québécois nécessitent une intervention directe dans chacun des secteurs. Mais le gouvernement entend établir d'abord une approche globale à ces problèmes.

La politique de l'Etat devra être axée sur un effort de réorganisation des marchés. Afin d'apporter un soutien à la croissance des entreprises québécoises et en vue d'élargir d'une manière appréciable la part des producteurs québécois. Le gouvernement favorisera une politique d'assainissement des systèmes de diffusion des produits culturels sur le marché intérieur. Pour ce faire, il prévoit mettre sur pied une Société de développement culturel qui sera dotée d'un capital-actions suffisant pour assumer des fonctions d'investisseurs, de financiers, de promoteurs et de gestionnaires.

En vue d'assister les industries culturelles, le gouvernement favorisera le regroupement d'établissements spécialisés dans la diffusion et la vente au détail des produits culturels. Cela contribuerait en outre, à faciliter le financement d'investissements risqués, favoriser la coopération des producteurs au sein des services capables de réduire les coûts et les risques, améliorer les techniques d'administration, de production et de mise en marché. De tels objectifs pourraient être poursuivis en relation étroite avec le patrimoine et l'aménagement. Le gouvernement entend toutefois examiner les besoins spécifiques de chaque région.

politiques sectorielles: le livre et le périodique

Dans ce secteur, c'est autour de la production et de la diffusion que se concentre le problème.

D'un côté, les agences étrangères de distribution dominent le marché québécois (elles favorisent leur production et jouissent d'une pleine liberté dans la fixation du livre importé). D'un autre côté, les firmes québécoises se voient confinées à des réseaux de distribution relativement étroits et à des fonds d'édition beaucoup moins riches que ceux des éditeurs américains et européens (comparez le nombre d'exemplaires d'un livre édité ici à celui d'un livre édité à l'étranger). En plus, l'accès des distributeurs étrangers au marché québécois est quasi à sens unique (au Canada, \$22 millions en importations de livres français contre \$3 millions d'exportations).

Pour expliquer l'orientation de son intervention, le gouvernement considère qu'il est utile de rappeler l'essentiel de sa politique du livre: "Seuls les libraires agréés ont le droit de vendre aux institutions subventionnées (bibliothèque, établissements d'enseignement) qui, de leur côté, sont tenues d'acheter chez ces libraires (ce qui ne se fait pas réellement). Le gouvernement entend donc reviser cette politique par la mise en oeuvre de mesures de base:

1. l'instauration d'un système d'agrément ou de permis des éditeurs et des distributeurs qui viendra compléter celui qui s'applique aux libraires;
2. une nouvelle réglementation sur la propriété québécoise qui tiendra compte des particularités de l'édition, de la distribution et de la librairie, de même que sur les tables de pratique;
3. la création de deux coopératives québécoises, l'une responsable de l'approvisionnement et de la distribution, l'autre d'une collection québécoise de livres de poche;
4. l'intervention de l'Etat au niveau des communications et du transport, d'une part, de la publicité et de l'incitation à la lecture, d'autre part;
5. un programme spécial d'aide au "succès" et à l'exportation;
6. une loi québécoise sur la propriété intellectuelle.

Ensuite, le gouvernement adoptera des mesures qui contribueront à la création et au développement des bibliothèques. Pour ce faire, il améliorera les services de l'Editeur officiel et favorisera sa collaboration avec les éditeurs québécois.

L'industrie musicale et le disque



Bien que l'industrie musicale regroupe plusieurs activités, le disque et le spectacle sont les deux principaux moyens dont disposent les artistes québécois pour diffuser au Québec et à l'étranger.

Du côté du disque, c'est comme pour le livre et le périodique: la distribution au Québec est majoritairement entre les mains de multinationales étrangères, principalement anglophones. Il va sans dire que leur intérêt premier n'est pas la mise en marché des produits culturels d'ici, mais des "gros succès rentables". (Il suffit de se rendre dans un magasin de disques et d'observer l'étalage pour en être convaincu.)

Les entreprises québécoises ne peuvent concurrencer sur le marché avec ces multinationales (les conditions de rentabilité sont carrément inégales).

C'est la même chose pour les entreprises de production de spectacles. Seuls "les grands noms" peuvent bénéficier de ce mode de diffusion et l'accès des artistes québécois aux bonnes scènes est plus que difficile. D'ailleurs, le Mouvement des travailleurs, travailleuses de la Musique du Québec (MTTMQ) avait déjà fait les mêmes observations.

Aussi, dans le domaine du disque et du spectacle, le gouvernement envisage la possibilité de renforcer la présence québécoise dans le réseau de distribution et de développer la production québécoise de disques et de spectacles par le biais de la participation de la Société de développement culturel. Il a l'intention aussi de définir des programmes d'assistance techniques et d'élargir certains programmes incitatifs sur le plan de la fiscalité.

Cinéma

Dans le secteur du cinéma, on se penche une fois de plus sur la production et la diffusion.

Au niveau de la production au Québec, les sociétés tirent leurs recettes de deux sources: 1- l'industrie 2- les investissements privés et gouvernementaux. A vrai dire, la production de l'industrie cinématographique est largement dépendante de l'action des gouvernements. Aussi, Québec n'est pas le seul centre de décision, Ottawa est grandement impliqué dans le choix des types de production et des répercussions dans notre développement culturel. Donc, d'une part, nous sommes assaillis par la production étrangère, et d'autre part, nous n'avons par le contrôle de notre propre production.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est la même chose. Les réalisations cinématographiques régionales sont très peu connues et il n'y a que Radio-Québec qui s'intéresse de près à favoriser ce qui est produit regionalement.

Au niveau de la distribution au Québec, on retrouve deux groupes de distributeurs: 1- les multinationales (qui sont intégrés à la production, à la distribution et au réseau des salles); 2- les indépendants. On comprend facilement alors vers quelle production est orientée la programmation des salles. Au Saguenay, c'est France-Film qui a le quasi monopole du marché cinématographique, tandis qu'au Lac-Saint-Jean, les salles commerciales appartiennent, pour la plupart, à des

propriétaires indépendants de la région (ce qui n'améliore en rien la programmation, car ils sont alimentés par des distributeurs américains et européens).

Donc, la volonté du gouvernement de promouvoir l'épanouissement d'un cinéma national se fera dans une démarche globale par l'avancement sur tous les fronts (production, industries techniques, distribution, exploitation ou promotion). L'Etat définira les grandes orientations et les stratégies de développement du cinéma québécois selon les mesures suivantes:

1. contrôle de son propre pouvoir d'achat et de celui des organismes fédéraux;
2. augmentation des investissements dans le secteur de la production;
3. attribution de disponibilités financières plus considérables aux programmes d'aide à la distribution (marchés intérieurs et extérieurs), à l'exploitation, à la promotion, à la création, à la recherche, à la formation et à l'innovation;
4. possibilité de prendre place sur les marchés étrangers (surtout CEE et Etats-Unis) avec l'aide de la Société de développement culturel.
5. encouragement aux industries culturelles pour leur développement (ex.: version française faite au Québec).

Artisanat et métiers d'art

La production artisanale et artistique a connu un essor remarquable au cours des dernières années. Cependant, le marché de vente au détail des produits culturels est accaparé en grande partie par les importations. Le gouvernement s'est déjà préoccupé de remédier à l'absence de points de vente et d'offrir des services culturels et techniques aux artisans. Mais il n'en demeure pas moins qu'il y a encore beaucoup de problèmes à ce niveau: "le coût élevé des produits, les embarras du financement, le difficile accès à des quantités adéquates de matières premières, l'impossibilité de stabiliser les recettes à un niveau qui permettrait de consacrer du temps à la recherche de nouvelles techniques et de nouvelles formes". Ce phénomène se reproduit dans la région. On dénonce le favoritisme des programmes de subventions et le fait que plusieurs propriétaires de galeries régionales vont acheter la presque totalité de leur marchandise à la Centrale d'artisanat du Québec. En plus, l'artisan doit laisser ses pièces en consignment dans les boutiques

et le propriétaire retire un profit d'environ 35% sur celles-ci. Sinon, il devra faire la tournée des festivals et des expositions (ex.: Huitaine de la gaieté, Baz-art) pour pouvoir écouler sa production. C'est donc dire que le réseau d'approvisionnement et de mise en marché est très fragile.

Le gouvernement entend revaloriser ce secteur, tant sur le plan de l'enseignement et de la formation professionnelle des artisans (ex.: revenir à l'enseignement selon le mode de compagnonnage), que sur "l'accessibilité de tous les québécois aux oeuvres et techniques, anciennes et nouvelles, des arts et traditions populaires du Québec". Il veut appuyer l'entreprise de production artisanale dans le but de lui assurer une saine gestion, un financement adéquat et un succès facile à la demande québécoise ou étrangère (ex.: collaboration de la Société de développement culturel du Québec et du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) dans le but de rationaliser le développement de l'industrie artisanale et d'améliorer les conditions de mise en marché de sa production). Tout cela, en tenant compte des particularités régionales.

Le patrimoine

"Nous voulons donner à cette belle expression sa plus large acception". Et, ils y réussissent malheureusement pour le plus grand malheur de ce lui qui a la tâche de résumer ce chapitre... Conserver les vestiges du passé, les rendre accessibles à la population c'est déjà tout un programme dans notre civilisation du "prêt à jeter". On est encore à dresser un pré-inventaire des oeuvres d'art du Québec. Les sites archéologiques disparaissent à un tel rythme qu'on a même pas le temps de les recenser, très rares sont ceux où on a pu procéder à des fouilles. Ce sont pourtant des témoins de l'histoire et de la préhistoire du Québec et de ses premiers habitants.

Le ministère n'a réussi jusqu'à maintenant qu'à répondre à des questions d'urgence et il ne peut guère en être autrement, la population se doit donc d'être solidaire de la protection du patrimoine sans quoi nous assistons à une dilapidation d'éléments importants de notre culture matérielle. Le Livre blanc est très clair pour ce qui concerne nos musées: "Le programme du ministère des Affaires culturelles doit mettre l'accent sur la formation du personnel professionnel, sur la modernisation des équipements, sur une meilleure répartition territoriale des établissements, sur la restauration des

oeuvres d'art et des collections de toute nature que possèdent les musées du Québec". Voilà qui augure bien pour notre région, dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle n'est pas des mieux pourvue.

On nous annonce aussi dans le Livre blanc un élargissement du cadre dans lequel se faisait habituellement la conservation, ce passage nous le démontre bien: "La conservation des monuments et des sites historiques emprunte désormais au langage des comités de citoyens ou des mouvements écologiques". Il est à espérer que nous n'ayons pas trop à attendre pour que cette notion enrichie transparaisse dans notre quotidien. L'aide que le ministère pourrait donner pour la survivance de petites boulangeries, boutiques de forge, etc., empêcherait certains villages de sombrer dans la léthargie en devenant les dortoirs des grandes villes. Il est tout de même révélateur de voir que le culturel tente de sauvegarder des choses que notre système économique fait disparaître. Notre région avec ses sept monuments classés ou reconnus ne peut que sortir gagnante d'un élargissement du cadre de la conservation à des biens n'ayant pas nécessairement un caractère exceptionnel.

Un gouvernement peut se doter de la meilleure politique de conservation qui se trouve si elle ne se complète pas par une évolution architecturale valable, le décor urbain demeure aussi pauvre. De là l'importance qu'a bien comprise le ministère des Affaires culturelles d'associer les municipalités à la conservation et à l'aménagement du territoire. Une région comme la nôtre sera toujours favorisée tant que les décisions ponctuelles seront prises à Québec. La volonté exprimée d'associer les pouvoirs régionaux nous laisse espérer pour l'avenir.

Le Livre blanc élabore de plus une politique pour la conservation mais surtout pour l'accessibilité aux archives qui passe par une régionalisation des services. Du même jet, on nous annonce l'élargissement de la responsabilité qui incombe à la Bibliothèque nationale par la règle du dépôt légal. Comme on l'a fait plus tôt pour les musées, on déplore l'exigüité des locaux auxquels une amélioration sera apportée dans les plus brefs délais.

Le Livre blanc dénonce enfin l'incurie que provoque le chevauchement des politiques provinciales et fédérales et réitère la volonté du Québec d'être le seul détenteur de la juridiction du patrimoine. On reproche au fédéral de se comporter comme s'il n'y avait déjà un gouvernement engagé dans une politique de mise en valeur du patrimoine. En nous citant le cas de Place



Royale, on nous montre comment le Québec a été amené à investir des sommes faramineuses dans un projet qui n'allait pas nécessairement avec ses priorités. Si toutes les volontés exprimées dans ce chapitre prennent force de loi, notre région en sortira gagnante.

Dans la conjoncture économique actuelle, on peut se demander si c'est vers la culture que seront acheminées les fonds qui lui seraient cependant nécessaires.

La diffusion de la création

Elaborer une politique cohérente de diffusion de la création, voilà une condition essentielle au développement de la culture.

Partant du fait que la création demeure la meilleure garantie contre les idéologies fabriquées par les pouvoirs économiques et politiques, le Livre blanc insiste sur l'importance des rapports qui doivent exister entre les créateurs, artistes et artisans, et le public d'autre part.

Ainsi, on souhaite créer des lieux de rencontres entre les créateurs et les spécialistes des techniques modernes d'expression et de diffusion. Le grand public ne pourrait qu'en bénéficier.

Parmi les principales actions qu'entend mener le gouvernement en matière de diffusion culturelle, notons d'abord l'établissement d'une "politique de la lecture". Les bibliothèques publiques étant relativement sous-utilisées, le Livre blanc propose d'accroître leur accessibilité et d'y améliorer les services techniques. Même chose pour les musées, où l'on accordera la priorité au développement des ressources humaines nécessaires à l'animation de ces lieux.

Au niveau du théâtre et de la musique, on compte poursuivre l'expérience des conservatoires, qui pourraient devenir des lieux populaires de création et de diffusion. Par ailleurs, les salles de spectacles devraient se multiplier et viser un public plus diversifié.

Enfin, le gouvernement établira un "plan national d'équipement culturel", dans le but d'utiliser au maximum le matériel existant, y compris les établissements scolaires.

Pour ce qui est de la science, on se propose d'étendre sa présence dans les

réseaux de diffusion existants (presse, radio, télé). L'Etat créera un organisme-ressources voué à la diffusion de l'information scientifique. Le Livre blanc note que les citoyens doivent être adéquatement informés, avant de se prononcer sur des sujets tels l'implantation de centrales nucléaires.

Au niveau régional, on entend maintenir les Conseils régionaux de la culture, en favorisant cependant l'éclosion de nouvelles structures d'accueil et de regroupements culturels régionaux. Ce pourrait être la base d'une organisation de la culture qui soit pensée en fonction des régions.

Plus pratiquement, le ministère des Affaires culturelles cèdera à des instances locales le pouvoir de déterminer quels organismes (troupes de théâtre, groupes musicaux, expositions) bénéficieront de subventions pour effectuer des tournées.

Tous ces projets et mesures devraient donc faciliter la jonction, souvent difficile, entre les activités de création et la population.

L'éducation

L'éducation occupe une large place dans le développement culturel du Québec. La réforme scolaire des années 60 en particulier, a fait de l'éducation un secteur politisé (création du ministère de l'Éducation en 1964), ce qui entraîna forcément la restructuration de l'enseignement et de grosses dépenses pour l'Etat et les institutions privées. Afin de déterminer l'apport culturel de cette réforme, le Livre blanc en a fait le bilan.

"LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME SCOLAIRE" était un des premiers grands objectifs de la réforme. Dans le but de "démocratiser l'enseignement", on structura le système scolaire en se basant sur les principes suivants: réorganisation, réaménagement et normalisation de l'éducation; nécessité de l'expression des personnes et des groupes concernés; l'égalité des chances pour ce qui est de l'accès des citoyens à des services éducatifs de qualité comparable et finalement, le respect des minorités.

Cette première action eu un effet d'entraînement sur ce que le Livre blanc nous présente comme les ramifications d'un système. Ces subdivisions se firent au

niveau des enfants handicapés, des enfants venant des milieux défavorisés, de l'accessibilité pour tous les citoyens à l'école publique et aux études post-secondaires, du développement de l'éducation permanente et des cours par correspondance; de la venue dans les écoles de personnel non-enseignant; de la syndicalisation des professeurs; etc. "Elargir et diversifier les clientèles de l'éducation", telle était la devise. (Le Livre blanc profite de cette partie pour nous rappeler que le système scolaire est décentralisé et autonome dans une large mesure). Affirmation qui en laisse plusieurs perplexes, surtout lorsqu'on sait que récemment encore, le gouvernement parlait d'enlever aux commissions scolaires leur pouvoir de taxation. Comment le gouvernement prévoit-il redistribuer cet argent et qu'advient-il de l'autonomie des commissions scolaires?

L'enseignement dans le développement culturel du Québec

Le système scolaire devait évidemment contribuer à l'élévation du niveau culturel de la collectivité. On se souvient du slogan "Qui s'instruit s'enrichit". "On a fait de l'école le canal de promotion et de mobilités sociales, de l'enseignement une condition de succès personnel, du système scolaire une exigence d'adaptation au monde industriel et technologique..." "Outil de développement, l'école peut être complice d'un développement déséquilibré, incomplet et déshumanisé". Voilà quelques-unes des observations livrées par le Livre blanc sur les répercussions du système scolaire au sein de la collectivité. Il semblerait que le temps soit venu pour le gouvernement de replacer le rôle de l'enseignement dans l'ensemble du développement culturel, rôle qui a été faussé jusqu'à maintenant parce que trop utilitaire.

Dans "L'enseignement: un lieu privilégié de contradictions", le Livre blanc tente de nous démontrer que l'enseignement a été à la fois la source de nombreuses attentes et de nombreuses déceptions. Et dire "L'enseignement: un lieu privilégié des conflits de valeurs", c'est dire que l'enseignement fût aussi un des principaux terrains d'affrontements. Affrontements entre les traditions et le progrès, entre la liberté et l'autorité, autour des débats sur la religion et les différentes idéologies.

Des problèmes pressants

Il existe dans le monde de l'enseignement certains problèmes précis qui doivent être résolus très rapidement.

Pour l'école primaire et secondaire, on assiste à la remise en cause des pratiques pédagogiques, à la dénonciation du manque de rigueur dans les apprentissages et de la qualité douteuse des critères d'évaluation. Bien des personnes ont perdu confiance en la valeur de l'école. On conteste le milieu ("Environnement déshumanisé") et l'enseignement proprement dit (imprécision des programmes-cadres, etc). Le Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire porte une grande attention à cet aspect.

Pour les CEGEPS, on insiste sur le fait qu'il faudra reviser programme et pédagogie, en vue de fournir à l'étudiant une formation de base beaucoup plus étendue. En effet, on reproche souvent aux CEGEPS (et aux universités) d'offrir des programmes trop spécialisés, donc limités, et qui ne correspondent pas toujours aux réalités du monde du travail.

Des universités, on dit qu'elles sont synonymes "d'anonymat, d'individualisme, de bureaucratisation des rapports humains", ce qui accentue la désaffectation des étudiants à l'endroit des études. Coordination de l'université et du marché du travail (combien de finissants chôment malgré leur diplôme?), centralisation de la gestion dans chacun des établissements et manque de concertation quant aux programmes universitaires, voilà quelques-uns des problèmes auxquels le gouvernement a l'intention de s'attarder.

"La démocratisation de l'enseignement et l'enseignement dans la démocratie". L'éducation au Québec demeure malgré tout un domaine où les inégalités ne sont pas entièrement disparues. Aucune politique concernant l'éducation des handicapés, l'éducation en milieux défavorisés, ou encore l'accessibilité de l'enseignement tout au long d'une vie, n'a encore été établie. Aussi, le gouvernement propose dans le Livre blanc, de définir les orientations d'une politique d'ensemble qui rendrait l'accès à l'enseignement, une réalité pour tout le monde au Québec. Il envisage entre autre, de coordonner les réformes scolaires avec les réformes sociales et économiques.

Une relance de l'enseignement

Il semble que pour le gouvernement, l'éducation demeure le plus haut idéal du développement culturel. Par conséquent, la nouvelle étape à franchir serait une relance visant deux objectifs en particulier.

Premièrement, "revenir à l'essentiel", c'est-à-dire, ramener l'école à sa vocation spécifique, en consolidant ou en instaurant des apprentissages de base. "Assurer à l'enfant la maîtrise de la langue et des méthodes de travail, l'initiation à l'observation et à l'expression esthétique". "Assurer à l'adolescent l'ouverture à l'histoire, à l'esprit scientifique, aux grandes traditions de réflexion sur la condition humaine, le contact avec le monde du travail". "Assurer à l'étudiant universitaire une formation de base dans l'une ou l'autre discipline du savoir et de l'apprentissage de la recherche".

Ensuite, le gouvernement entend "donner un nouvel essor à l'éducation permanente". "Assurer aux adultes, de tous âges et de toutes conditions, des lieux d'approfondissement, de retour sur des expériences acquises, de ressources pour mener plus avant leurs expériences de vie". C'est faire en quelque sorte une jonction entre l'école et l'univers du travail, entre l'apprentissage reçu à l'intérieur du système scolaire et celui provenant de l'expérience de la vie.

L'éducation n'est donc pas réduite à un seul secteur du développement culturel, elle en est la base.

Voilà une bien grande tâche que se donne le gouvernement en matière d'éducation. Certes, il adoptera certaines réglementations et certaines mesures concrètes modifiant les structures même de l'éducation. Mais une des particularités de cette politique est qu'elle est basée en grande partie sur la participation active de la population et des milieux socio-économiques. Il est de plus en plus évident qu'une relance de l'enseignement ne peut se faire sans eux. Tous ces groupes seront sûrement d'accord avec les orientations de la politique, mais les débats se feront surtout lors de l'application de ces principes dans la réalité. Ils collaboreront dans la mesure où la relance correspondra à leurs aspirations, à leurs attentes, et dépendamment des moyens qui leur seront offerts. (On peut s'interroger sur le rôle social que se donnent certaines entreprises.)

Peut-on alors espérer voir les organismes, institutions, entreprises et citoyens du Saguenay-Lac-Saint-Jean regroupés sous la bannière d'une relance de l'enseignement?

LES PRODUCTIONS KOMA PRÉSENTENT

geneviève paris



mar. mer. jeu.
12-13-14 septembre
Hôtel Paul Baillargeon
Jonquière
21h — \$4.50
Inf.: 542-4594

offenbach

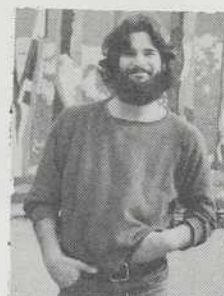


jeudi, 21 septembre
Hôtel "Le Montagnais"
Chicoutimi
21h — \$5.00
Inf.: 543-1521



mar. mer. jeu.
3-4-5 octobre
Hôtel Paul Baillargeon
Jonquière
21h — \$4.50
Inf.: 542-4594

slick & the cutlags



jeudi, 12 octobre
Hôtel "Le Montagnais"
Chicoutimi
21h — \$5.00
Inf.: 543-1521

paul piche

Avec la collaboration de



Avec la collaboration de



B♂-Jeans



"Des jeans pour tout le monde"

339, Davis, Arvida.
419, Racine, Chicoutimi.

Le centre des congrès:



Photo: Michel Gauthier

"Centre des congrès: c'est parti!" L'un de ces titres vous aura sûrement accroché l'oeil, dernièrement, dans l'un ou l'autre de nos journaux régionaux. On apprenait en effet, dès avril dernier, qu'un complexe hôtelier doté d'un centre de congrès allait s'établir aux environs du Mail 170, à Jonquière.

En soi, rien d'énervant. Les perspectives sont plutôt alléchantes pour l'économie régionale: création d'emplois, développement du commerce, de l'industrie hôtelière, etc. C'est un peu pourquoi le projet est rapidement devenu réalité, avec l'appui financier de la Ville de Jonquière.

Nous sommes habitués, conditionnés à juger de la santé d'une région par la somme d'argent qui y roule. Centres commerciaux et parcs industriels font l'orgueil de nos hommes d'affaires locaux. Moteurs de l'économie, ils sont les piliers du système de production-consommation. Plus d'ouvrage, plus d'argent, plus de consommation: tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Il ne semble pas que l'"american way of life" soit en voie de disparition dans notre région. En effet, l'individualisme continue de régner, chacun demeure dans sa tour d'ivoire. Peu de citoyens se soucient, par exemple, de savoir où va l'argent payé en taxes municipales. On paie, et lorsqu'on est mécontent, on élit une nouvelle administration municipale. Là s'arrête la démocratie.

Pourtant, les villes et les villages où nous vivons ne doivent pas être laissés à la merci de quelques fonctionnaires soumis au lobby de l'establishment local. Le développement urbain nous concerne directement, puisqu'il façonne notre milieu de vie. Peu de gens en sont conscients.

RAPPELONS LES FAITS

Le 19 avril dernier, le conseil municipal de Jonquière donnait le feu vert à la Compagnie de développement d'Arvida. Cette dernière se propose de construire un hôtel et un centre de congrès, aux abords du Mail 170.

L'hôtel sera érigé au coût de \$6 millions, et la gestion en sera confiée à la chaîne Holiday Inn.

Quant au centre de congrès, qui nous intéresse plus particulièrement, sa construction coûtera \$2 millions. Une fois achevé, il sera loué par la Ville de Jonquière, au taux de \$250,000 par année, pendant vingt ans. La Compagnie de développement d'Arvida demeurera propriétaire durant cette période. A la fin du bail, la Ville deviendra propriétaire du centre de congrès (après avoir déboursé \$5 millions pour un édifice de \$2 millions).

On nous assure, à l'hôtel de ville, que les taxes générées par le nouveau complexe suffiront à payer le loyer annuel de \$250,000, et que les contribuables n'auront pas un sou à déboursier.

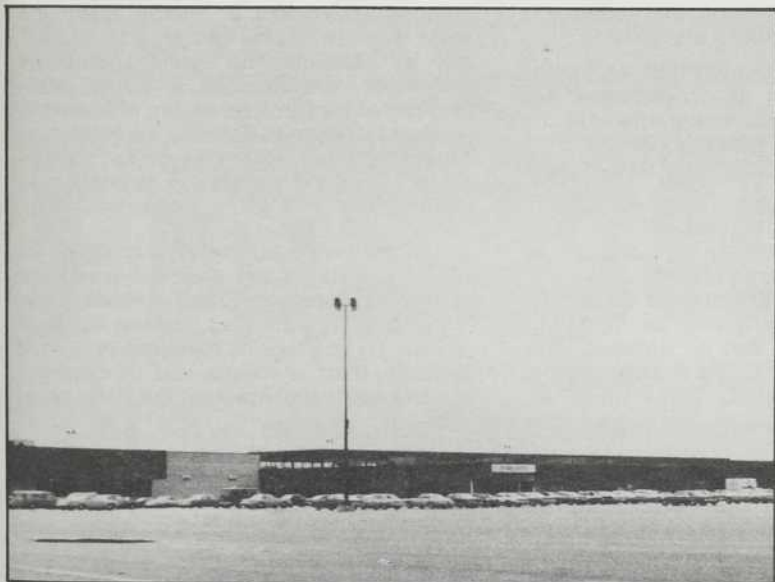
Mais que rapportera donc à la Ville sa participation financière à un tel projet? Bien peu de choses, peut-être moins. Il est établi qu'un centre de congrès peut difficilement faire ses frais. L'étude effectuée par la firme "Peat and Marwick", pour le compte de la Compagnie de développement d'Arvida, précise qu'un centre de congrès ne peut espérer atteindre un taux d'occupation de plus de 60%, et qu'une telle performance ne peut suffire à le rentabiliser.

Donc, la Ville se retrouvera dans vingt ans, avec un centre de congrès qui, au mieux, fera tout juste ses frais. On peut même envisager se retrouver avec un éléphant blanc. La valeur foncière, les taxes des édifices environnant le centre de congrès augmenteront avec les années, c'est sûr, mais les travaux d'infrastructure que devra effectuer la Ville coûteront plus cher aussi.

QUI EMPOCHERA?

Un centre de congrès, ça attire du monde. En général, des gens qui viendront en "gang", passer deux ou trois jours, qui coucheront et dîneront au Holiday Inn adjacent, ainsi que dans les hôtels et motels de la région. Des gens qui passeront sûrement une soirée à la piste de courses Prévert, siroteront une boisson (gazeuse?) dans un bar de la route 170, ou encore, iront au ciné-parc, s'il fait beau.

UNE REALITE



Qui empochera? Les propriétaires d'hôtels, de bons restaurants, de Prévert, du bar de la route 170, et du ciné-parc.

Pour justifier l'établissement d'un centre de congrès, on invoque tout l'effet stimulateur que ça suppose pour l'économie régionale. Mais stimulateur pour qui? Pour quelle économie?

Immanquablement, on vous répondra que des emplois seront créés. De 125 à 300 au seul nouveau complexe (les chiffres varient au gré des sources). Et peut-être autant ailleurs. Autant de nouveaux exploités qui travailleront pour une pauvre pitance, pendant que leurs patrons collecteront à l'entrée, qui travailleront aussi pour payer un compte de taxes municipales qui aura augmenté justement parce que la Ville veut stimuler l'économie et créer des emplois.

Donc, le rôle de la Ville est clair: on s'embarque dans un projet qui profitera avant tout à l'entreprise privée, à l'industrie hôtelière, au commerce. On aura beau créer des emplois, ce seront alors les commerçants et les propriétaires de centres commerciaux qui feront de plus gros chiffres d'affaires. "L'Etat au service de la bourgeoisie", ce n'est peut-être pas si creux comme formule... Qu'est-ce qu'on ne ferait pas pour mystifier la population et être réélu à l'élection suivante, en parlant de "développement économique"?

Notons enfin qu'une situation similaire existe à Québec. La Ville y est propriétaire d'un centre de congrès administré par l'hôtel adjacent. Les maigres profits réalisés depuis 1975 (quelques milliers de dollars tout au plus) sont séparés à parts égales entre Hilton et la Ville de Québec. Hilton et les hôtels environnants, quant à eux, atteignent une bonne vitesse de croisière, grâce, justement, à ce poids que traîne la Ville de Québec.

NOTRE ENVIRONNEMENT

Il y a un autre aspect qu'on ne peut passer sous silence. C'est de constater qu'encore une fois, le développement de leur ville échappe aux citoyens. Qui a-t-on consulté avant de décider que l'on développerait intensivement le secteur du Mail 170? Il semble que le zonage se fasse à partir des priorités de l'entreprise privée.

Traçons sommairement le scénario qui se déroulera dans les prochaines années. Le centre de congrès et l'hôtel deviendront réalité, on peut donc croire que le centre commercial s'agrandira. On devra alors procéder à la construction de nouvelles routes, aux frais des contribuables. (De l'avis du maire Dufour lui-même, il en coûtera de \$2 millions à \$3 millions à la Ville, à moyen terme.) Ainsi, une zone présentement agricole cédera la place à des routes et, on peut le croire, des développements domiciliaires.

La première victime sera sans nul doute le rang Sainte-Anne, qu'on imagine déjà en voie d'accès à l'autoroute trans-régionale, qui passera tout près.

Enfin, il est à craindre que le centre-ville de Jonquière subisse bientôt, lui aussi, la mégalomanie de notre bourgeoisie locale. En effet, la compagnie Centre-Eve inc., copropriétaire de Place centre-ville, pourrait se manifester dès cet automne. La Fédération des caisses d'entraide économique, qui se spécialise dans le développement des centres-de-ville, serait dans le coup. Déjà en avril, un projet de centre de congrès et d'hôtel avait été présenté à la Ville, qui l'avait cependant écarté au profit du projet du Mail 170.

Or, la Ville de Jonquière demeure toujours intéressée au développement des îlots vacants du boulevard Harvey. Elle y verrait bien, par exemple, un édifice à bureaux et une "salle communautaire"...

Le centre-ville n'est pas assez congestionné peut-être? De toute façon, veillons au grain, et attendons voir.

PAR BENOIT LANTHIER

La formule gagnante du cinéma III

par Pierre Demers

L'année dernière, dans le numéro de septembre, je signalais un article "alarmiste" sur le monopole de la compagnie France Film, au Saguenay. J'y indiquais, entre autres, que cette compagnie du fait d'être la seule propriétaire des salles de cinéma de la région pouvait se permettre toutes les programmations possibles. Habituellement, les cinéphiles sortent rarement satisfaits d'une telle situation.

Depuis, les films ont circulé et la compagnie France Film a au moins pris une bonne habitude que je me permets de commenter ici.

La petite salle de Place du royaume a été convertie en salle de "bonnes primeurs". Semaine après semaine, on y a programmé des films intéressants et inédits dans la région. Et chose encore plus surprenante, le public a marché. A tel point que le "cinéma III" de France Film est devenu presque aussi "rentable" (en terme de billets vendus) que les salles spécialisées en cinéma plus ou moins porno comme "le Cartier" et "l'Elysée".

Donc, pour une fois, le bon cinéma faisait des heureux des deux côtés du guichet: le gérant de la salle y trouvait son compte autant que les mordus du bon cinéma.

Et pourtant, durant la saison 77-78, on a montré, à cette salle III, des films exigeants qui ont tenu l'affiche pendant plusieurs semaines. Je pense à "1900" de Bernardo Bertolucci, "Annie Hall" de Woody Allen, "L'empire des sens" de Nagisa Hoshima, "À la recherche de monsieur Goodbar" de R. Brooks, "Mainbase sur la tv" de S. Lumet, "J.A. Martin, photographe" de Jean Beaudin, "Cria Cuervos" de Carlos Saura, "Le locataire" de Roman Polanski, "Affreux, sales et méchants" de E. Scola, "La dentellière" de Claude Goretta, "La dernière femme" de M. Ferreri, "Vers un destin insolite" de Lina Wertmüller, "Une journée particulière" d'Ettore Scola, "Julia" de F. Zinnerman, etc.

C'est une programmation rigoureuse qui ne fait pratiquement pas de concessions au commerce. On a bien rempli quelques semaines avec "La guerre des étoiles" de G. Luckas, mais dans l'ensemble, la sélection des films de la salle III était conforme au goût d'un certain public de bon cinéma récent. Et la formule a fort bien marché.

Ce qui signifie qu'il existe ici un public pour ce "genre de films". Bien entendu, l'expérience reste encore limitée au public de Chicoutimi. La plupart des films programmés au cinéma III de Place du royaume (une place très difficile d'accès pour ceux qui n'ont pas de voiture) ne le

sont pas ailleurs. Sur ce plan, les amateurs de bon cinéma de Jonquière sont défavorisés. Aucune salle de cette ville ne programme les films du cinéma III de Place du royaume. De temps en temps, un film va venir faire son petit tour au "Bellevue". Mais c'est l'exception.

J'espère que France Film va garder sa bonne habitude de programmer des bons films inédits dans sa petite salle III de Chicoutimi. Le public existe pour ce genre de films et il l'a prouvé durant toute l'année dernière.

Pour ceux qui veulent voir des bons films plus souvent encore, les ciné-clubs de la région (A. Dufour, Cégep de Jonquière, la Station, Cégep d'Alma, de Saint-Félicien, Service des loisirs de Dolbeau) programment pas mal de films qu'on a déjà vus à la salle III de France Film et quelques-uns inédits ici.

Le café "Désir plaisir" programme aussi quelques films de l'ONF et d'ailleurs pour le plus grand plaisir des cinéphiles

fidèles. Mais de ce côté-là il faudrait améliorer les conditions de projection et diversifier la programmation dans la mesure où l'on pourra trouver les fonds nécessaires. En fait, ce qui manque ici pour satisfaire tout le monde, c'est une salle d'art et d'essai qui programmerait que les classiques du cinéma, les films québécois interdits dans le circuit commercial et les films étrangers présentés à la cinémathèque québécoise, au conservatoire d'art cinématographique de l'université Concordia et au festival de la critique québécoise.

Alors seulement les rares critiques de cinéma de la région pourront travailler plus régulièrement. En attendant ce "grand soir", surveillez les bons films de la salle III de Place du royaume. A l'heure actuelle, c'est le rendez-vous de ceux qui veulent voir régulièrement des films potables.

Merci France Film... pour ce beau geste.



condition féminine

“Si tu marches, embarque!”

Hélène Laflamme
Claire Pagé
Jacques Viens



Tiré de "Vive les femmes"
de Reiser
1978

"OH! LES BELLES GROSSES BOULES!"
"OUPS! À L'A PAS D'JUPON!"
"OH! LE BEAU P'TIT CUL!"
"C'É QUE TU FAIS À SOIR?"
"HEY! TCHECK! TCHECK! TCHECK! LA TOUFFE!"
"ELLE, J'Y F'RAIS PAS MAL!"
"OH! LE BEAU GILET!"
"LA BELLE PLOTTE!"
"VIENS-TU FAIRE UN TOUR... BEBÉ?"
"T'AS BEN DES BEAUX YEUX!!!"
"VIENS ICITTE, M'A T'MONTRER C'EST QUOI UN HOMME!"
"R'GARDE LA BELLE VIANDE!"
"UNE VRAIE CROUPE DE PUR-SANG!!!"
"BONJOUR MA BELLE!" (AVEC DÉSHABILLEMENT DES YEUX, REGARD INSISTANT SUR LE BUSTE ET BAVE À LA GUEULE)
"BONNNJOUR!" (TREMBLEMENT DANS LA VOIX, YEUX QUI ROULENT ET ÉRECTION, ACCOMPAGNÉS DE DÉMANGEAISONS INOCCUPÉES)
"LES ÉTERNELS SIFFLEMENTS"...

Voilà certaines perles, d'un romantisme incommensurable, qu'utilisent nos "gentlemen" dans l'art d'aborder le beau sexe. Quelle grande joie, quelle douceur, quel ravissement ces interpellations peuvent-elles faire naître dans le cœur des demoiselles circulant sur la voie publique. La délicatesse, le charme et la galanterie de ces paroles amadouent agréablement la passante et la réconfortent sur les doutes qu'elle pouvait entretenir sur son "sex-appeal". Et que dire de la situation de la jeune fille, qui faisant du pouce, se fait suggérer des moyens pour remonter le bon samaritain qui a daigné la prendre. Le titre coiffant cette chronique apparaît sur les plaques-avant de certaines voitures. Démontrant un niveau intellectuel très élevé, elles informent sur les préoccupations premières de l'automobiliste. (Comme quoi, automobiles et automobilistes s'identifient bien l'un à l'autre.)

Il semble que l'extrême raffinement de cet art, version humaine de l'appel du mâle en rut, dans la nature, serait les tendres baisers lancés dans l'air à l'intention de la femelle choisie. Après un tel déploiement de virilités, ne mériterait-il pas les faveurs de l'élue de son cœur?

En terminant, n'oublions pas le côté profondément psychologique d'une telle manifestation de nobles sentiments. Il semblerait, selon des études très sérieuses, que ces activités phalocrates (stimulé lorsque le sexe "fort" se trouve majoritaire) jouerait le rôle de soupape à un refoulement de désirs, causé par une éducation et des expériences malheureuses, et évitant des déviations parfois violentes et des problèmes psychologiques plus graves. En somme, le rôle de la femme sur le trottoir est primordial pour l'équilibre mental de notre société. Soyez fortes mesdames, vous assumez de lourdes responsabilités. Pensez donc qu'en jouant ce rôle de soupape, vous permettez peut-être l'épanouissement global d'un futur... gynécologue, ou d'un politicien... ou peut-être même d'un pape!

Récits de la vie de Mrs Jemison

enlevée par les Indiens en 1755 à l'âge de douze ans.

Editions Aubier Montaigne
Paris 1978, 205 p.

Le récit de cette jeune fille, enlevée par les Indiens, aura été édité pour la première fois en 1824, et réédité plus de trente fois en anglais avant sa première édition en français aujourd'hui. A la faveur des guerres franco-anglaises, Mary Jemison se voit adoptée par une famille de Sénécas ayant perdu un membre lors d'une escarmouche précédente. La coutume voulait en effet, que lorsqu'un guerrier avait trouvé la mort au combat, l'on rende compensation à sa famille, en le lui restituant sous la forme d'un prisonnier; dont celle-ci pouvait disposer à son gré...

Quatre ans après son "adoption", la jeune fille blanche, n'ayant perdue aucun de ses souvenirs, décide tout de même de vivre dans sa nouvelle famille, alors qu'elle possède pour la première fois, la possibilité de retourner dans son ancien milieu. Ni les scalps de ses parents, ni les cruautés effroyables qu'elle aura rencontré pendant ces quatre années d'adaptation, ne suffiront à faire contre-poids à ce choix.

Elle vivra avec les Indiens pendant plus de soixante-quinze ans, jusqu'à sa mort en 1833! Avec eux, elle subira les rivalités franco-anglaises, alors que les tribus iroquoises, de sédentaires qu'elles étaient, deviendront nomades par la force de la nouvelle structure économique, implantée par l'homme blanc. En effet, prises entre deux feux, les nations iroquoises devront se faire pourvoyeuses de fourrures, afin d'acquiescer les moyens (armes, techniques, etc.), leur permettant de conserver une relative indépendance, entre deux belligérants forcenés...

Une fois les Français éliminés de la carte, si l'on peut dire (!), les Iroquois devront s'allier à l'Angleterre, afin de se protéger des visées territoriales qu'entretenaient les colons américains.

Après la défaite anglaise, une partie de la nation iroquoise refluera au nord, avec les loyalistes; les autres, ne représentant maintenant plus une force suffisante pour protéger ses territoires, devront encore faire les frais de la politique américaine des "nouvelles frontières"...

(Espérons, en passant, que s'il y a des martiens, ceux-ci soient bien armés. Il serait en effet temps, que tout ce beau monde reparte vers de nouvelles aventures "spatiales", revienne voir ce qu'il reste de cette terre...)

Récit de la vie de Mrs Jemison

enlevée par les Indiens
en 1755
à l'âge de douze ans

Aubier | Etranges
Etrangers



Après 1812, année de l'échec de l'invasion américaine au Canada, malgré la conquête de Montréal et les appels à la révolte lancés aux "Canadiens", d'un côté comme de l'autre de la frontière, s'installe la politique odieuse des "réserves"...

Agée de quatre-vingt ans lorsqu'elle fit son récit, Mrs Jemison s'appuie sur des circonstances historiques toutes confirmées. A l'époque, ce livre fit grand bruit,

sinon scandale! On n'en revenait pas de voir une blanche prendre parti pour les assassins de sa famille. Il paraîtrait, par ailleurs, qu'elle fut loin d'être la seule, ce qui ne cessa pas d'étonner ses contemporains!

Je n'entrerai pas davantage dans les détails, tant la présentation de ce bouquin vaut d'être lue; on y trouve une préface de M. Yvan Simonis de l'Université Laval (une des meilleures synthèses que j'aie lu sur le phénomène d'acculturation iroquoise). Après celle-ci (la préface), précédant l'avant-propos de l'auteur, c'est-à-dire celui qui a consigné ce récit, un court texte que je vous offre en guise d'invitation:

"Récit de la vie de Mrs Jemison, qui fut prise par les Indiens en mil sept cent cinquante-cinq, alors qu'elle avait environ douze ans, et qui continua de vivre parmi eux jusqu'au temps présent.

Ce texte comprend la relation du meurtre de son père et de sa famille, ses souffrances, son mariage avec deux Indiens, ses difficultés avec ses enfants, les cruautés des Indiens durant les guerres Française et Révolutionnaire, la vie de son dernier mari, etc., ainsi qu'une foule de faits historiques jusque là inédits. Relation fidèle des confidences qu'elle nous fit le vingt-neuf novembre mil huit cent vingt-trois."

Martin Munger
Librairie coopérative
populaire

Les Boiseries Cascoia

Jouets

662-6600 — 662-6609



825 Tanguay, Parc Industriel, Alma, P. Q.

Nos media sont-ils sexistes?

Entendons-nous bien sur les termes. Pour moi, un medium est sexiste quand il se comporte différemment envers les femmes et les questions féminines. Un medium sexiste donne une place limitée aux femmes dans son entreprise. Maintenant, passons au plus élémentaire, au plus évident pour tout le monde.

Je n'ai pas l'intention de vérifier ici si les media régionaux évacuent les questions posées par les femmes ou les considèrent comme des faux problèmes, des sujets "à la mode" comme on dit souvent.

Je voudrais rester à un niveau encore plus simple, celui du travail quotidien, de la routine.

Quelle place accorde-t-on aux femmes dans les media de la région? Quand on leur fait une place, qu'est-ce que ces femmes ont l'habitude de faire? Je pense qu'en vérifiant tout simplement la place qu'on accorde aux femmes dans nos media, on sera à même de répondre à la question qui coiffe cette chronique.

Quelle place accorde-t-on aux femmes dans les media électroniques d'ici? Deux mots me viennent à l'esprit: "réceptionniste" et "secrétaire" (de production ou pas...). Dans les postes de radio de la région, les femmes ont pris l'habitude (ou plutôt c'est leur patron qui la leur ont donnée) de taper des feuilles de route (l'horaire des émissions ou la liste des annonces publicitaires) à la machine ou de répondre au téléphone. Peu de femmes parlent au micro comme animatrice ou nouvelliste. Parfois on leur permet d'animer des émissions de fin de semaine, surtout durant les vacances estivales (à CJMT et à CBJ). Dans les salles des nouvelles de nos postes de radio, on ne

trouve qu'une femme journaliste à CKPB. Ailleurs, elles n'ont pas de place (sauf à CHOC-FM) ou plutôt on ne leur en fait pas trop. C'est déjà un signe inquiétant du penchant sexiste des postes de radio régionaux.

A CBJ, CJMT et à CKRS, les femmes sont discothécaires, secrétaires, réceptionnistes, très rarement cadres supérieurs. Petit détail intéressant, on utilise des "voix féminines" pour présenter les annonceurs mâles ou pour meubler des messages publicitaires. Mais on ne leur donne pas de postes réguliers d'animatrice.

A la télé maintenant, c'est pire encore. On voit rarement des femmes animatrices à CJPM-TV ou à CKRS-TV. Parfois, elles remplacent les "vrais animateurs" durant la saison d'été, sans plus. La télé ici est encore exclusivement masculine, mâle en soi avec tout ce que ça peut comporter de risques et de préjugés. A "réseau soleil" on confie l'animation à une femme, mais la série est de courte durée et se confond souvent avec une série féminine (diffusée à la même heure que "femme d'aujourd'hui").

Dans les media écrits, la situation est un peu plus complexe. Quelques femmes journalistes y travaillent comme journalistes à part entière avec les hommes. Dans les hebdomadaires en particulier, les femmes sont en nombre important. Au "Réveil" de Jonquière, deux femmes, dans les hebdomadaires du Lac-Saint-Jean, quelques-unes aussi, au moins trois femmes journalistes au "Progrès-dimanche". Dans les quotidiens, elles détiennent aussi quelques postes de journalistes, au "Quotidien", au "Journal de Québec". Il semble que les femmes journalistes arrivent à mieux se placer dans les media écrits que dans les media électroniques.

Mais dans ces media écrits, souvent on limite les femmes à des secteurs considérés trop longtemps comme "féminins" comme "les arts et les lettres", "les affaires sociales", "la condition féminine", "le courrier du cœur", (pourquoi un homme ne pourrait pas signer une chronique de condition féminine?) et autres sujets du même genre. Dans les journaux de la région, aucune femme ne travaille comme journaliste sportif. En plus, je crois que le nombre important de femmes journalistes dans les media écrits peut porter à confusion, car elles ne contrôlent pas pour autant les décisions importantes de ces media.

Il n'y a pas de femmes qui sont chefs de pupitres, rédactrices en chef, "éditorialistes" (entre autres, pour signer des papiers plus pertinents sur l'avortement que ceux de Berberri et de Tremblay) ou cadres supérieurs au "Quotidien" ou au "Journal de Québec". Dans ces journaux, habituellement les femmes travaillent à la composition, répondent au téléphone, ou calculent à la comptabilité et à la publicité.

Donc, peu de cadres importants féminins dans nos media régionaux. Pas de femmes réalisatrices à Radio-Canada de Chicoutimi. Pas de femmes éditorialistes. Moins de femmes journalistes que d'hommes dans nos journaux. Pratiquement pas d'annonceurs, de nouvellistes et d'animatrices dans nos postes de radio (sauf à CHOC-FM) et de télé.

Nos media sont-ils sexistes? Je vous laisse (et je leur laisse) le soin de répondre à cette question-piège.

par Pierre Demers



Les autobus JASMIN

808 TIRAGES SAGUENAY 808

JASMIN

Couvre le réseau routier du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Voyage en groupe
Tel.: 542-2673



La
Société des Arts
de Chicoutimi Inc.

ENCAN 1978

Trois tirages de mini-collection de tableaux, décembre 1978.

Billets en vente à partir de septembre, au coût de \$1.00.

pour en être membre...

tel. 549-3618

D'une oreille à l'autre

Yves Ouellet

Le monde du disque est un milieu commercial assez paradoxal. Toutes les grosses maisons de disques ont compris depuis bien longtemps l'importance de la promotion, de la publicité bien orchestrée, pour vendre leur produit. Peu importe ici la valeur culturelle de ce produit puisqu'il s'agit exclusivement de marketing. C'est ainsi que Polydor fracasse tous les records de vente avec les Bee Gees, A&M est présentement très fort avec Mangione (Feel soGood) et Columbia rafle la crème de la musique Kébécoise.

Les exemples de batailles publicitaires systématiques sont nombreux et les résultats sont là pour en confirmer l'efficacité. Le Kébec lui, en est encore à la préhistoire en ce qui concerne la promotion du disque. Un lancement-conférence de presse, une entrevue avec Réal, une autre à la radio... voilà qui devrait déclencher bien des miracles! Ce n'est certes pas grâce à la quasi totalité des étiquettes kébécoises que le public va s'intéresser à la musique d'ici. Lorsque les critiques doivent se traîner à genoux pour obtenir les nouvelles parutions du Kébec, ne vous demandez plus comment il se fait que les disques étrangers inondent les chroniques diverses.

Il faut constater que la musique d'ici est bien mieux traitée par les multinationales. Attendra-t-on que les moyens nous viennent ou les prendra-t-on avant que notre musique ne nous appartienne plus?



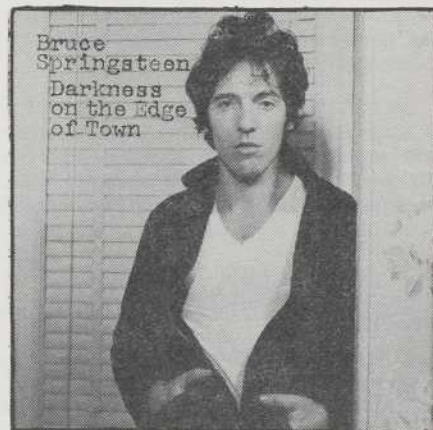
JULOS BEAUCARNE
Julos chante pour les petits
et les grands, London
XDEF-155

Très peu de temps après la parution de son disque enregistré en spectacle, Julos Beaucarne revient avec un autre microsillon destiné aux grands enfants et aux petits. Le plus kébécois des wallons, grand ami de Raoul Duguay, en est à son dixième album, même si 5 seulement furent ou sont distribués ici. "L'enfant qui veut vider la mer", "La libération des arbres fruitiers", "Chandeleur septante cinq", qui ne sont plus sur le marché, ont amené en Belgique les textes de Duguay, Deschamps (Le petit Jésus) et "Les gens de mon pays" de Vigneault que Julos chante fièrement en Wallon pour souligner les similitudes de tous les gens du peuple, de tous les peuples. J'ai eu la chance de voir et de rencontrer Julos Beaucarne au Théâtre de l'Île, sur l'île d'Orléans, et ce fut un grand émerveillement. Julos est la tendresse en chair et en voix, son humour irrésistible et son côté physionomiste furent une révélation. Un alliage aussi réussi n'est donné qu'à très peu de poètes et cela devient une privation masochiste d'ignorer un tel personnage. Il a enregistré quelques textes de Duguay qui lui rendait la pareille récemment en gravant une pièce instrumentale de Beaucarne sur l'album en spectacle. D'ailleurs, bien que je croyais le contraire, c'est de Julos Beaucarne dont Raoul s'est inspiré pour ses longues tyrades à consonance anglaise. Ce n'est certes pas pour rien que lorsque Lloar parle de Julos c'est avec une admiration et une affection non dissimulées.

Le dernier disque de Beaucarne est impeccable au niveau de l'enregistrement. Il s'en dégage une douceur puissante pour affronter toutes les violences qui nous assomilent. On y respire une drôlerie pure qui a beaucoup à dire au creux de l'oreille de celui qui sait encore écouter. Textes et chansons alternent dans un mouvement amoureux, pour nous parler des rêves de Julos, de la futilité de nos relations, de l'histoire d'un chat qui doit être un félin wallon ou kébécois et ça continue dans la sensibilité et l'engagement envers la vie.

Sur la deuxième face, on retrouve un conte plutôt original. C'est l'histoire d'un jeune garçon nommé Quatorze qui part gagner sa vie, armé d'une force gagan-tuesque et d'astuces non moins considérables.

Julos Beaucarne, qui vient de quitter le Kébec, reviendra dans un an et nous l'accueillerons certainement dans la région (mieux, j'espère, que l'ont fait un troupeau de Montréalais à la Saint-Jean). Il serait certes agréable aussi de retrouver sur notre marché, grâce à la nouvelle compagnie de Julos, ses albums parus précédemment ici.



BRUCE SPRINGSTEEN
Darkness on the Edge of
Town PC35318

En ces temps de putréfaction du rock, Bruce Springsteen arrive en rédempteur avec une musique vivante, énergique, sentie et originale. Le saxophone, l'harmonica et l'orgue donnent à Springsteen un son très particulier, presque envoûtant. Il faut y ajouter la voix tout à fait unique de ce bonhomme, qui est un des rares Américains à insuffler sa septième vie au bon vieux rock, une voix rauque, puissante, qui peut se faire douce, molle ou déchirante. Ce peut être un cri ou un grognement filtré par l'alcool et la fumée. Plusieurs passages me font penser à un "rocker" britannique que j'aime beaucoup: Nils Lofgren. Ici le rythme est roi et la danse en est une conséquence logique. Bruce Springsteen se défend aussi très bien à la guitare et à l'harmonica. Voilà un disque très important qui ramènera peut-être au rock ceux qui en sont désabusés.



HERBIE HANCOCK
Sunlight PC 34907

Celui qui fut déjà l'une des têtes de file du jazz moderne naissant nous pond maintenant du petit disco mièvre, banal, en croyant nous impressionner par tout un attirail électronique pédant. Malheureusement, ce disque est d'un ridicule gênant (payant?). A oublier au plus vite.

RON PALAY Boxton, DL 3016

Ron Palay est sûrement le musicien qui m'a le plus impressionné au cours de l'été. Ce compositeur-arrangeur de Winnipeg, âgé de 36 ans, a une solide expérience derrière lui. Ex-accompagnateur de Buddy Rich, "The greatest drummer in the world", et de Woody Herman. Palay est diplômé de l'université de Berklee à Boston, d'où nous vient une bonne part de la relève dans le jazz. Son talent et son zèle l'ont maintenant conduit à l'université du Manitoba où il enseigne et dirige le "Stage Band". Il nous offre sur ce disque une diversité étonnante, allant du jazz conventionnel de grande formation jusqu'à un jazz-rock des plus contemporain, en passant par deux blues très réussis.

Chaque pièce est teintée d'une touche étudiée et sensuelle qui donne tout son caractère à cette musique qu'on ne peut se lasser d'écouter. Ron Palay définit lui-même le jazz comme "venant de l'âme", peut importe la forme qu'il prend et à la première audition cette affirmation est confirmée. Je ne peux que confirmer vivement ce disque à tous les amateurs de jazz qui ont peu de denrées intéressantes à se mettre sous l'oreille.

LA CHAMBRE NUPTIALE



musique originale de Michel Madore

MICHEL MADORE La chambre nuptiale KD 944

C'est presque malgré Kébec-disc que je vous parle du deuxième disque de Michel Madore. Bien que totalement ignoré, ce musicien-compositeur poly-

valent est l'une des valeurs les plus sûres au Kébec. Pour la trame sonore du film "La chambre nuptiale" Madore s'est tourné vers l'électronique dans un style que l'on peut rapprocher de Tangerine Dream. La comparaison serait probablement plus gênante pour Tangerine que

pour Madore qui nous a pondu un petit chef-d'oeuvre qui surprendra tous les amateurs de musique électronique. Un disque brillant et bâti comme une construction de mécano, bien meilleur que plusieurs produits étrangers du genre, qui nous intoxiquent.

CINE-CLUB

AUTOMNE 78
DE

L'AUDITORIUM DUFOUR
PRÉSENTÉ PAR

LE CONSEIL DE VIE ÉTUDIANTE DU CEGEP
LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL
LES SERVICES CULTURELS DE L'UQAC

- | | |
|--------------|--|
| 18 septembre | Barry London , 1975, 185 min., coul. V.F. Stanley Kubrick.
Les gars du tabac , 25 min., Maurice Bulbulian, O.N.F. |
| 2 octobre | Chauffeur de taxi , 1976, 114 min., coul., V.F., de Martin Scorese.
Les sorciers de la guerre , 1976, 80 min., coul., animation de R. Bakshi. |
| 16 octobre | Affreux, sales et méchants , 1976, 115 min., coul., V.F., de Ettore Scola.
L'argent de poche , 1975, 105 min., coul., V.O.F. de François Truffaut. |
| 30 octobre | Le juge et l'assassin , 1974, 127 min., coul., V.O.F. de Bertrand Tavernier.
L'affaire Brunswick , 1976, 23 min., animation de Awad & Leduc, O.N.F. |
| 13 novembre | La dernière folie , 1976, 88 min., coul., V.F. de Mel Brooks.
Themroc , 1976, 109 min., coul., V.O.F. de Claude Faraldo. |
| 27 novembre | Image par image . Parmi les meilleurs films d'animation de l'O.N.F.: Le paysagiste, Le Château de sable, Balablok, Le mariage du hibou.
Love , 1970, 130 min., coul., V.F. de Ken Russel. |
| 11 décembre | Graffitis américains , 109 min., coul., V.F. de Georges Lucas.
Abbatoir cinq , 1971, 104 min., coul., V.F. de Georges Roy Hill. |

Auditorium d'Alma



BILLETS DE SAISON POUR LES 6 CINE-SPECTACLES DES "GRANDS EXPLORATEURS"

ECONOMISEZ!

Le billet de saison

LES GRANDS EXPLORATEURS

vous permet d'assister aux 6 ciné-spectacles pour le prix de 5 et votre siège est réservé. Il offre, en plus, la chance de participer au tirage de deux voyages pour 2 personnes.

VENTE DE BILLETS:

au guichet de l'auditorium
à compter du 5 septembre

TARIF:

	1 BILLET	SAISON
• Etudiants	\$2.50	\$12.50
• Adultes	\$3.00	\$15.00

INFORMATIONS: 662-4161

CALENDRIER:

Mardi, 17 octobre
AUSTRALIE SAUVAGE

Mardi, 14 novembre
A L'ASSAUT DES GRANDES JORASSES

Mardi, 5 décembre
DEFI PACIFIQUE

Mardi, 20 février
ILES GRECQUE ET PECHEUR D'EPONGES

Mardi, 27 mars
AU COEUR DU BENGAL

Mardi, 1er mai
VOLCANS SACRE D'ASIE

AUSSI:

Mercredi, 27 septembre
LE TRIO "PAUL ET PAUL"

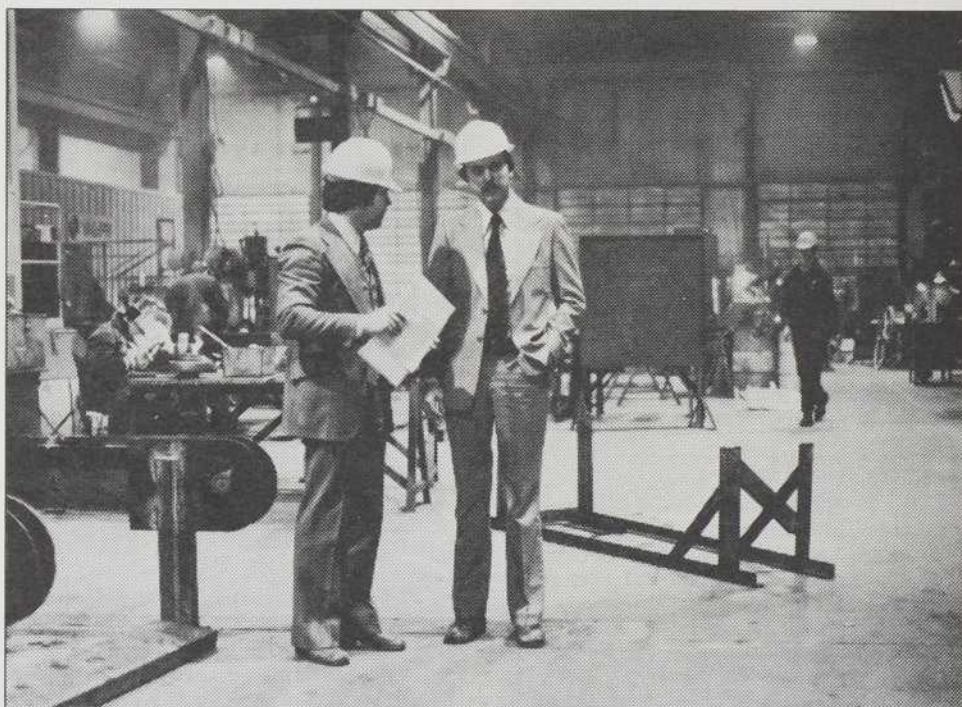
Samedi, 30 septembre
DOMINIQUE MICHEL



**Bienvenue chez
Benoit**

547-2014

559 ST-DOMINIQUE — JONQUIERE



**«POUR FAIRE FACE À LA CONCURRENCE,
IL FALLAIT AMÉLIORER LA CHAÎNE DE
PRODUCTION DE L'USINE.»**

«J'ÉTAIS DÉJÀ MEMBRE DE L'ENTRAIDE!»

Les Caisses d'Entraide Économique effectuent dans tout le Québec des prêts dont le montant n'est pas limité. Voilà comment elles répondent d'une façon adéquate à la demande de prêt à long terme qui existe dans chacune des régions économiques. Car le premier objectif des Caisses d'Entraide Économique consiste

à promouvoir la régionalisation des capitaux en vue d'un développement sectoriel par la coopération.

Aujourd'hui, les Caisses d'Entraide Économique disposent de capitaux suffisants pour répondre aux besoins de l'industrie. Avec un actif de \$700 millions, elles sont l'institution

financière coopérative la plus dynamique au Québec.

C'est ce qui nous fait dire que l'Entraide Économique est une véritable coopérative d'argent, d'idées et de développement.



Les caisses d'entraide économique du Québec

Livres, bouquins, paroles d'ici et d'ailleurs

"MEURENT LES ALOUETTES"
par Gil Bluteau, éditions La Presse,
256 pages, \$7.50

"Meurent les alouettes figées devant leur miroir...". Cette citation liminaire devient lourde de sens quand, à la toute fin du roman, une alouette se fracasse le crâne sur un miroir qu'elle a elle-même poli.

Tout le long du livre un homme reçoit une dure leçon de la société. Lui qui voulait comprendre, connaître et apprécier ses semblables, réalise que le processus d'épanouissement "Normal" est de combattre, repousser, écraser et dominer. Sa grande réceptivité, son désir de communiquer deviennent ses principaux défauts. "Incapable de créer son événement, il devenait donc esclave de la circonstance". Après six miroirs aux alouettes, tous plus blessants les uns que les autres, il s'enferme dans un mutisme imperméable pour six ans.

De cette longue gestation, naîtra un nouvel homme, mieux préparé à faire face à la jungle humaine. Il identifiera les pièges de la vie, et méprisera ceux qui s'y font prendre. Aveuglé par une raison folle, il préparera l'ultime piège, celui qui doit tuer le symbole de ses échecs. Peut-être le fera-t-il si grand qu'il mourra, figé devant son miroir?...

Gil Bluteau, l'auteur de "Meurent les alouettes", est un gars de la région. Il fait vivre ses personnages dans un décor qu'il connaît: le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dans son premier roman, Bluteau déploie un grand sens d'observation, et une sensibilité remarquables. L'histoire comporte une bonne dose de suspense, mais aussi malheureusement certaines longueurs. Les références chronologiques sont manipulées de telle sorte que le lecteur doit toujours être très attentif. Cette première édition de Bluteau présente probablement des maladresses; personnages mal définis, narration parfois peu détaillée, dialogues dans certains cas superflus. Mais le livre conserve tout de même un intérêt certain, ne serait-ce que pour les portraits qu'il tire de la région, ou pour l'originalité du thème et de son traitement.

J. Viens

"LA P'TITE HISTOIRE DE JONQUIERE"
Gilles Gagnon, éditions Québec 89,
"Collection Enfance", 34 pages,
gratuit.



"En 1847, 9 ans après l'ouverture du Saguenay à la colonisation, "Le Royaume du Saguenay" était jusqu'alors gardé jalousement fermé à la civilisation par les coureurs des bois et par les compagnies forestières. Ce sont, finalement, des gens de Charlevoix qui remonteront le Saguenay pour s'y établir.

C'est en cette année de 1847 qu'à la Malbaie, un petit groupe d'hommes formèrent: "La Société des défricheurs de la Rivière-aux-Sables".

Que s'est-il passé depuis ce temps? Où est passée la végétation qui bordait la rivière? Où sont les champs que les premiers colons défrichèrent à grand peine? Que sont devenues les maisons si solides que construisaient les premiers Jonquié- rois?

Autant de questions que peut se poser la jeunesse qui n'a connu que le béton et l'urbanisation sauvage, et autant de réponses qu'apportera Gilles Gagnon. Ce dernier ayant entrepris d'éditer l'histoire municipale, dans une version destinée aux enfants.

Le premier volume de cette série historique intitulé "La p'tite histoire de Jonquière", a été distribué gratuitement aux jeunes, participant à la fête du 24 juin. Les frais de publication étaient alors épon- gés par une subvention accordée par le gouvernement, pour la fête nationale. L'enthousiasme que démontrèrent les enfants face au livre, fut au-delà des espé- rances. On pense même à une réédition tellement la demande est encore soutenue. Il faut dire que la présentation est intelli- gente; un texte fouillé mais clair, des termes simples, une impression aérée, le tout agrémenté de dessins à colorier. Même les adultes se laissent séduire par la publication.

Gagnon prépare présentement d'autres livres traitant des vieilles rues de la ville, des anciennes familles, des arti- sans, des vieilles maisons, etc. Ce ne sont pas les idées qui manquent, mais plutôt les sous. C'est pourquoi il est actuellement en pourparlers avec les autorités scolaires pour tenter d'obtenir leur collaboration dans l'édition et la distribution des pro- chains volumes aux écoliers.

"Pour la sauvegarde de notre précieux patrimoine", comme le dit l'auteur, souhaitons que la bonne volonté fera que nos jeunes pourront apprécier leur passé.

J. Viens



"LES OUMETOSCOPES, LEON- ERNEST OUMET ET LES DEBUTS DU CINEMA QUEBECOIS"
par Léon H. Bélanger, VLB éditeur,
1978, (5860 est, rue Gouin,
Montréal-nord, \$10.00)

Le livre de Bélanger se veut une bio- graphie intime du pionnier par excellence du cinéma québécois: Léon-Ernest Oumet. Pour écrire ce document, il a interviewé longuement Oumet lui-même avant sa mort en 1972, son fils, ses proches collaborateurs encore vivants. Il fournit donc le point de vue de Oumet et sa ver- sion des débuts du cinéma commercial québécois. Ce Oumet ouvre la première salle de cinéma d'envergure à Montréal, en 1907; il négocie la location des films

qu'il présente avec les Américains et les Français du temps. Etant le contemporain des vrais pionniers du cinéma mondial comme Edison, Méliès, Pathé, les frères Lumière, il connaît les mêmes problèmes qu'eux. C'est intéressant de voir que dès les années 1910, les salles de cinéma de Montréal et de quelques autres villes du Québec sont monopolisées par des propriétaires canadiens-anglais et américains. Ouimet lutte contre les étrangers qui s'installent ici pour contrôler notre commerce cinématographique. Mais aussi il devient rapidement la victime des organismes de droite et du clergé de l'époque qui militent contre l'ouverture des cinémas le dimanche. Alors que les propriétaires anglais protestants continuent de faire des affaires d'or le dimanche (le seul jour où les travailleurs peuvent sortir), Ouimet comme tout bon catholique frôle la faillite. Le livre de Bélanger nous indique comment fonctionnait le commerce cinématographique au début du siècle, sa programmation, ses petites règles du jeu, ses habitudes, ses limites. De plus, il précise le travail particulier qu'exerçait Ouimet, véritable homme-orchestre, à la fois projectionniste-électricien, programmeur, distributeur, animateur culturel et cinéaste. Car ce Ouimet tournait des actualités (avec des appareils qu'il "patentait") et traduisait les films américains et français pour ses programmes hebdomadaires.

Bélanger néglige toutefois, dans son ouvrage passionnant pour les amateurs de cinéma d'ici, de donner des informations sur les films de Ouimet encore disponibles. Il est sûrement possible de retracer quelques-uns de ces films aujourd'hui. Bélanger aurait dû mener aussi son enquête de ce côté-là. Avec ce livre, on découvre un autre pan de mur de notre culture populaire ignorée et un pionnier de grande taille.

Pierre Demers



"JOURNAL D'UN PRISONNIER"
par Marcel Lavallé, éditions de
l'Aurore, 1978

C'est un peu au hasard que l'on doit la publication de "Journal d'un prisonnier".

Écrit entre 1948 et 1951, oublié depuis, le journal de Marcel Lavallé fait surface

aujourd'hui, grâce à un ami qui l'a conservé depuis la mort de l'auteur, en 1963.

Marcel Lavallé fut un petit voleur maladroit qui n'avait rien, semble-t-il, de l'image du criminel qu'on se fait généralement.

Enfermé à quelques reprises, il développe un état d'esprit particulier. La détention pèse lourd à cet homme: "cette prison me tue, me ramène à l'enfance, à l'idiotisme, au silence aveugle de la matrice. Mon ennui y est fixe, moribond sans cesse". La nostalgie de la liberté est présente dans l'oeuvre. Du ciel bleu de la Méditerranée, il dira que c'est "l'image qui me hante le plus", son grand désir de voyage s'en trouvant augmenté.

Le vide se comblera par un "culte à l'intelligence", à travers d'abord de très nombreuses lectures, puis par la rédaction du journal. Le cheminement de Lavallé prend souvent l'allure d'une fuite en avant: "Je lis goulûment, par vice, sans penser. Ma faim des livres est grossière tant elle est insatiable".

L'auteur mentionne, commente, apprécie chacune de ses lectures, mais il livre aussi son état d'âme. Individuellement, il se prépare à "l'aventure des sans-foyer, des hors-caste, des intouchables". C'est alors l'espoir de libération par "la ferveur, l'oubli des mauvais jours".

Mais le voyage intérieur de Lavallé est perturbé par la promiscuité de la prison, par "les vices multiples qui s'attachent aux passions mal gardées, la jalousie, la méfiance, la méchanceté".

André Gide est son maître, et il voit, dans la morale de celui-ci, "la promesse d'un plus bel avenir". Il veut, comme lui, "bander sa volonté comme un arc".

Ce qui surprend dans "Journal d'un prisonnier", c'est l'étendue des connaissances et du talent littéraires de l'auteur. Malgré une pauvre cinquième année de scolarité, le goût de connaître est grand chez Lavallé. On ne peut en dire moins de sa facilité d'expression, de la beauté de sa prose, et aussi, de la profondeur de sa pensée: "Comme j'en aurai rêvé d'une vie ascétique! d'une vie tenue devant moi comme un objet et vue jusqu'à l'hypnose".

"Journal d'un prisonnier": un événement marquant dans la littérature québécoise.

Benoît Lanthier

"LA MANNE BLEUE"
par Gilbert Simard, édité par
l'auteur, 119 pages, \$5.00

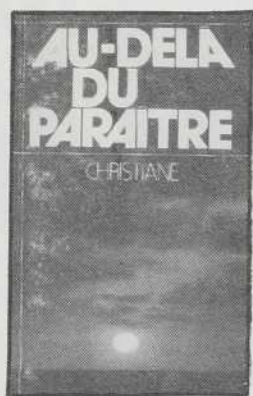


Au début des années 60, deux familles de Saint-Félicien "Montent" aux bleuets. Pendant un mois, elles cueilleront la "manne bleue" à longueur de journées, accablées par le soleil et les insectes. Elles vivront sous la tente, subiront les méfaits de l'humidité, la crainte du gel. Elles mangeront une cuisine de fortune, constituée principalement de cannages et de mets vite préparés. Elles s'imposeront nombre de sacrifices pour ensuite vendre leurs récoltes à vil prix aux grossistes.

Gilbert Simard raconte en détails cette dure vie que mènent les cueilleurs. Il nous présente leur révolte mal refoulée devant l'exploitation dont ils sont victimes et leur désolation devant le manque d'organisation de la cueillette du bleuet. Une certaine tradition les pousse cependant à la résignation. Après tout n'est-ce pas le salut de l'âme que leur vaudra tant de misère? Mais ça c'est une autre histoire. Revenons plutôt à la "Manne bleue", "livre-miroir" comme le qualifie son auteur, dans lequel devraient se reconnaître les "belueteux". Simard a voulu respecter "la toute simplicité des cueilleurs et de leur cueillette, autant dans leur psychologie que dans leur langage". Le produit qu'il nous livre ne comporte pas les mêmes qualités de simplicité. Le récit est divisé en tant de parties et de chapitres que le lecteur s'y perd facilement. Le style déployé par l'auteur est plutôt obscur et lourd, et sa syntaxe laisse grandement à désirer. Tout cela rend la lecture du livre assez pénible, mais considérant les conditions dans lesquelles l'auteur a publié son oeuvre, on se doit d'être indulgent.

J. Viens

"AU-DELA DU PARAITRE"
de Christiane Laforge, aux éditions
du Gaymont, 1978, 126 pages.



"Pour ne pas lui imposer la convention sociale elle lui avait imposé la différence. Elle comprit avec effroi que l'enfant donnerait à sa liberté justement le visage de ce qu'il n'a pas eu. Elle avait voulu lui apporter ce que nul ne peut recevoir des autres, car la source de ce qui est, est à l'intérieur et non pas à l'extérieur. Rien n'est possible qui n'est d'abord voulu par l'être".

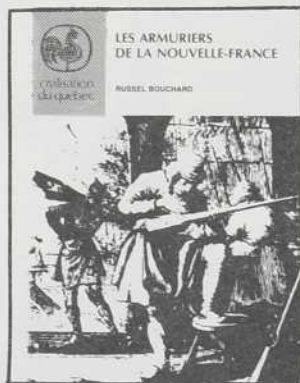
Laissons parler les choses par elles-mêmes! Cet extrait peut mieux que n'importe quel autre expliquer le contenu de ce livre. Présenté sous forme de roman, "Au-delà du paraître" aurait pu tout aussi bien être l'objet de plusieurs essais. Les thèmes abordés (liberté, vie, mort, ...) ne sont pas nouveaux, bien au contraire. Pourtant, ils semblent l'être par la façon dont ils sont analysés, selon la vision de l'auteur. A travers une histoire, celui-ci nous fait part de ses réflexions, de ses convictions. On remarque également que l'auteur accorde une grande importance au milieu, à la nature. Somme toute, "Au-delà du paraître" se rapproche davantage de l'oeuvre philosophique que du "roman à l'eau de rose".

Résumer l'histoire en quelques lignes n'est pas chose facile. En situant d'abord le contexte, on peut dire que l'action se déroule en partie au Saguenay, en partie dans les alentours de Montréal, à cette époque-ci. Eliane et son fils David sont les deux principaux personnages. Cette femme qui veut s'épanouir dans une liberté la plus complète possible, essaie d'élever son enfant en lui inculquant cette

même conception de la vie. Cependant, David est séduit par les charmes d'une existence fort différente. Mais peu à peu, le quotidien se transforme en une véritable prison. On assiste par la suite, au débat mené par David pour recouvrer sa liberté.

Beaucoup de matière dans un espace très limité. Pas d'explications superflues, pas de redondances et pas de longueurs non plus. Le lecteur doit réfléchir, faire certaines relations, tirer ses propres conclusions. D'un côté, cela ne facilite peut-être pas la compréhension du texte, mais d'un autre côté, cela donne encore plus de valeur à cet écrit. De toute façon, on ne peut qu'apprécier ce roman, tant pour son contenu que par le très beau style dans lequel Christiane Laforge nous le présente.

Hélène Laflamme



"LES ARMURIERS DE LA NOUVELLE-FRANCE"
de Russel Bouchard, éditions du
Mac, collection Civilisation du
Québec, dans la série "Arts et
métiers", 1978, 159 p.

Ce dernier livre de Russel Bouchard fait suite aux études publiées précédemment sur les armes anciennes en Nouvelle-France. Il s'agit cette fois d'un répertoire des armuriers qui vinrent s'établir ici lors de la colonisation, et ultérieurement.

En fait, cet ouvrage est divisé en trois parties distinctes. La première consiste à définir le concept de l'armurier en Nouvelle-France. C'est-à-dire qu'on le situe dans son contexte en expliquant son rôle, sa formation, son statut social et son évolution; en décrivant comment s'effectuaient le recrutement et la répartition de

ces artisans; et finalement, en parlant de son travail et des conditions et organisations dans lesquelles il le pratiquait.

Sur chacun de ces points, l'auteur établit une comparaison entre l'armurier de la France et celui de la Nouvelle-France. Par exemple, la principale différence entre ces deux personnes, est que le premier fabriquait lui-même des armes à feu, tandis que le second se limitait à les réparer. Tous les sujets qui sont traités viennent souligner l'importance du rôle de l'armurier à cette époque.

Dans la seconde partie, c'est le répertoire proprement dit, où sont recensés 206 artisans. Pour chacun d'eux, l'auteur nous donne une somme de renseignements généraux (pouvant servir de base à d'autres études). Il les situe d'abord dans le temps et l'espace et fournit par la suite d'autres informations, anecdotes (lorsque c'est possible...) se rapportant à la pratique de leur métier, ou à leur existence en général.

Puis dans la dernière partie, on retrouve une liste de planches explicatives, de documents, de notes, de sources qui viennent appuyer le contenu du livre (glossaire, appendice, bibliographie).

Un point fort intéressant et très particulier de ce travail, est la méthode d'analyse employée par Russel Bouchard. En effet, à partir de la signification et de la justification des éléments matériels, il développera tout l'aspect social du sujet. (Habituellement, c'est un peu l'inverse qui se produit.)

Aussi, ce livre représente une documentation importante pour quiconque veut avoir une connaissance générale du sujet, ou encore, pour quiconque désire entreprendre des recherches plus approfondies.

J'ajoute ici la liste des publications sur les armes anciennes déjà parues, du même auteur:

LES ARMES TRADITIONNELLES
AU CANADA (1534-1890), Musée du Saguenay,
1975-1976.

LES HACHES DE TRAITE AU DO-
MAINE DU ROY, Musée du Saguenay, à
compte d'auteur, 1976.

LES FUSILS DE TRAITE EN NOU-
VELLE-FRANCE, Musée du Saguenay, à
compte d'auteur, 1976.

LES ARMES DE TRAITE, Boréal-
Express, 1977.

SACHE, Ô PRINCE, QU'ENTRE L'ANÉANTISSEMENT DES PREMIÈRES CIVILISATIONS ET LES SPORADIQUES MONTÉES DES MONDES MODERNES, IL FUT UN ÂGE DE RÊVE OÙ DES ROYAUMES RESPLENDISSANTS S'ÉTAIENT DE PAR LES CONTINENTS, COMME DES MANTEAUX VERTS SOUS LES ÉTOILES... COMME LE PAYS DE TROMBLONIE, DIVISÉ EN TROIS ROYAUMES: L'AMUSIE, RÊVE DE JELIX, LA BOMBARDIE, RÊVE DE VERS ET MUSIQUE, ET L'ETTYLIE, RÊVE DE BONNE CHAIR ET BON VIN... DE CES CONTRÉES VINT UN MAÎTRE À PENSER, UN PHILOSOPHE SOLITAIRE...

LES CHRONIQUES DES CHEVALIERS...

TEXTES & DESSIN:

ROQUY '78

D ÉTAIT UNE FOIS, DANS UNE SINISTRE, LUGUBRE, ÉTRANGE, MACABRE, FANTÔMATIQUE, NO MAN'S LANDIENNE, APPELÉE, UN ÊTRE SOMBRE FORÊT FANGIEUSE, MARÉCAGEUSE ET ENVOÛTÉE, UN ÉTONNANT, ÉPOUSTOUFLANT, MIROBOLANT, EFFARANT, ENFIROUANT, EFFOIRANT, ET FORT ÉNIGMATIQUE (1), PLONGÉ DANS UNE LECTURE D'ÉPOLNANTE (2), POUR APPRENDRE QUI EST CE SUBLIME PERSONNAGE, NOUS VOUS INVITONS À SAUTER AU-DELÀ DU RÉEL ET FAIRE L'EXPÉRIENCE DU MYSTÈRE DANS...

LA NAISSANCE D'UN PHILOSOPHE !

0 0 0 0

(1) N.D.L.R.: IL EST À NOTER QUE LE SCÉNARISTE UTILISE, DE TEMPS EN TEMPS, LE FAMEUX DICTIONNAIRE "LE PETIT BOBBY" COMME LE DIT LABROUSSE: "Y'È PAS MAL AU BOUFFE!"...
(2) "LA TÊTE VENGANCE DU PETIT CHAPEWON EWUN!" TOME 1, 2, 3, 4 & 5, ÉTUDE PSYCHOLOGIQUE, PAR MAMBU NGUILIGUILI, ÉDITIONS DU "CANNIBAL SAVANT" ©1532, EN VENTE DANS LES LIBRAIRIES HAUTEMENT SPÉCIALISÉES ET LES BOUCHERIES SEULEMENT...

STARRING...*

* HÉ HÉ HÉ! PRODUIT BILINGUE... HÉ HÉ!



LE TOTOSALURUS !!
OU PLUS COMMUNEMENT APPELÉ...
CRYPTOTHANYSTHRODIMICYMBOSONDYLLUS
OU
TREMASTÉGODIPLIGUANOTHRICEBALURUS...

MAIS
D'OU NOUS VIENT
CE BEL ENFANT DODU ?
LA RÉPONSE FAIT JUSTE-
MENT L'OBJET DE CETTE
REMARQUABLE ÉTUDE
BIOGRAPHISTIQUE (CA,
C'EST PAS ÉCRIT DANS
L'DICTIONNAIRE !). ET POUR
DE PLUS AMPLES INFOR-
MATIONS, REPORTOUS-
NOUS À D'IMPORTANTES
ÉVÉNEMENTS QUI EURENT
LIEU QUELQUES TEMPS
AVANT, À QUELQUES
KILOMÈTRES DE LÀ

A l'aube de la civilisation renaissante,
l'homme, dont l'esprit analytique
s'éveillait à nouveau à la connaissance, devait faire face à maints obstacles...
L'héritage philosophique laissé par la Grèce et Rome, qui alimentait tout docteur
digne de ce titre, avait allumé la mèche. Un nombre toujours croissant
d'érudits optait pour une nouvelle poussée de la science...

Outre Valdo, Copernic, Da Vinci, flamel et bien d'autres,
il y avait un homme de talent, à l'opiniâtreté obstinée, à l'ingéniosité déterminée,
aux culottes percées et qui ne connut certes pas une renommée à la mesure
de ses réalisations pour le moins étonnantes. Donc, parallèlement aux récits
de notre héros, nous voulons, en vous faisant connaître les moments les plus riches
de son existence, rendre justice au
Sieur Phyltype de Bruyst le Bienheureux dit l'hérétique!...

Vendredi, 1er septembre

JONQUIERE:

KOMA: Richard Séguin à l'hôtel Paul Baillargeon à 21h et 23h (\$3.50)

CHICOUTIMI:

SERVICES CULTURELS DE L'UQAC: "Le technicien et la balance". Représentation de Jirondanjoncelle au p'tit théâtre de l'UQAC.

Samedi, 2 septembre

CHICOUTIMI:

SERVICES CULTURELS DE L'UQAC: "La cuve cubique". Représentation de Jirondanjoncelle au p'tit théâtre de l'UQAC.

Dimanche, 3 septembre

CHICOUTIMI:

SERVICES CULTURELS DE L'UQAC: "L'instable humeur". Représentation de Jirondanjoncelle au p'tit théâtre de l'UQAC.

LA BAIE:

LA FILIERE DES OISEAUX DE NUIT présente "L'orchestre sympathique", quatuor de jazz, au Berliinois, à 22h.

Lundi, 4 septembre

CHICOUTIMI:

MUSEE DU SAGUENAY: Exposition "Centenaire du diocèse de Chicoutimi". Jusqu'au 30 septembre.

CHICOUTIMI:

LA FILIERE DES OISEAUX DE NUIT présente "L'orchestre sympathique" au bar La Brecque, à 22h.

ARVIDA:

ATELIER DE MUSIQUE D'ARVIDA: Reprise des cours au Centre commémora-

ratif Price de Kénogami, au Centre culturel de Jonquière et à l'école Sainte-Lucie d'Arvida.

Mardi, 5 septembre

CHICOUTIMI:

LA FILIERE DES OISEAUX DE NUIT présente "L'orchestre sympathique" au bar La Brecque, à 22h.

Mercredi, 6 septembre

ALMA:

LA FILIERE DES OISEAUX DE NUIT présente "L'orchestre sympathique" au Bambou Bar, à 22h.

Jeudi, 7 septembre

ALMA:

LA FILIERE DES OISEAUX DE NUIT présente "L'orchestre sympathique" au Bambou Bar, à 22h.

Vendredi, 8 septembre

JONQUIERE:

LA FILIERE DES OISEAUX DE NUIT présente "L'orchestre sympathique" au café Désir-plaisir, à 22h.

Samedi, 9 septembre

JONQUIERE:

LA FILIERE DES OISEAUX DE NUIT présente "L'orchestre sympathique" au café Désir-plaisir, à 22h.

Mardi, 12 septembre

JONQUIERE:

KOMA: Geneviève Paris à l'hôtel Paul Baillargeon, à 21h et 23h (\$4.50).

Mercredi, 13 septembre

JONQUIERE:

KOMA: Geneviève Paris à

l'hôtel Paul Baillargeon, à 21h et 23h (\$4.50).

Jeudi, 14 septembre

JONQUIERE:

KOMA: Geneviève Paris à l'hôtel Paul Baillargeon, à 21h et 23h (\$4.50).

Dimanche, 17 septembre

LA BAIE:

LA FILIERE DES OISEAUX DE NUIT présente Claude Gauthier au Berliinois, à 22h.

Lundi, 18 septembre

ALMA:

SERVICE DES LOISIRS: Inscriptions aux activités d'automne. Jusqu'au 21 septembre.

CHICOUTIMI:

CINE-CLUB DE L'AUDITORIUM DUFOUR: "Barry Lindon" (C.B., 1975, 185 mm) de S. Kibrick. "Les gars du tabac" (Québec, 1978) de M. Bulbulian.

Lundi, 18 septembre

CHICOUTIMI:

LA FILIERE DES OISEAUX DE NUIT présente Claude Gauthier au bar La Brecque, à 22h.

JONQUIERE:

CINE-CLUB DU CEGEP: "Barry Lindon" (G.B., 1975, 185 mm) de S. Kibrick.

Mardi, 19 septembre

CHICOUTIMI:

SERVICES CULTURELS DE L'UQAC: "Fêtes de septembre". A l'université pour l'entrée des étudiants. Jusqu'au 21 septembre.

CHICOUTIMI:

LA FILIERE DES OISEAUX DE NUIT présente Claude Gauthier au bar La Brecque, à 22h.

Mercredi, 20 septembre

ALMA:

LA FILIERE DES OISEAUX DE NUIT présente Claude Gauthier au Bambou Bar, à 22h.

Jeudi, 21 septembre

CHICOUTIMI:

KOMA: Offenbach à l'hôtel Le Montagnais, à 21h (\$5.00)

ALMA:

LA FILIERE DES OISEAUX DE NUIT présente Claude Gauthier au Bambou Bar, à 22h.

Vendredi, 22 septembre

JONQUIERE:

LA FILIERE DES OISEAUX DE NUIT présente Claude Gauthier au café Désir-plaisir, à 22h.

Samedi, 23 septembre

CHICOUTIMI:

SERVICES CULTURELS DE L'UQAC: Festival plein air universitaire provincial. Se déroule à Saint-David-de-Falardeau au Domaine de la jeunesse. Jusqu'au 24 septembre.

Lundi, 25 septembre

JONQUIERE:

CINE-CLUB DU CEGEP: "Affreux, sales et méchants" (Italie, 1976, 115 mm) d'Ettore Scola.

Mercredi, 27 septembre

ALMA:

AUDITORIUM: Le trio "Paul et Paul".

Dimanche, 1er octobre

LA BAIE:

LA FILIERE DES OISEAUX DE NUIT présente "La bottine souriante" (folklore) au Berlineois, à 22h.

Lundi, 2 octobre

CHICOUTIMI:

CINE-CLUB DE L'AUDITORIUM DUFOUR: "Taxi driver" (USA, 1976) de M. Scorcesse. "Les sorciers de la guerre" (USA, 1976) de R. Bakshi.

CHICOUTIMI:

LA FILIERE DES OISEAUX DE NUIT présente "La bottine souriante" au bar La Brecque, à 22h.

JONQUIERE:

CINE-CLUB DU CEGEP: "Le vieux pays où Rimbaud est mort" (Québec, 1977, 11 mm) de Jean-Pierre Lefebvre avec Marcel Sabourin.

Mardi, 3 octobre

JONQUIERE:

KOMA: "Slick and the outlugs" à l'hôtel Paul Baillargeon, à 21h et 23h (\$4.50).

CHICOUTIMI:

LA FILIERE DES OISEAUX DE NUIT présente "La bottine souriante" (folklore) au bar La Brecque, à 22h.

Mercredi, 4 octobre

JONQUIERE:

KOMA: "Slick and the outlugs" à l'hôtel Paul Baillargeon, à 21h et 23h (\$4.50).

ALMA:

LA FILIERE DES OISEAUX DE NUIT présente "La bottine souriante" (folklore) au Bambou Bar, à 22h.

Jeudi, 5 octobre

JONQUIERE:

KOMA: "Slick and the outlugs" à l'hôtel Paul Baillargeon, à 21h et 23h (\$4.50).

ALMA:

LA FILIERE DES OISEAUX DE NUIT présente "La bottine souriante" (folklore) au Bambou Bar, à 22h.

Vendredi, 6 octobre

JONQUIERE:

LA FILIERE DES OISEAUX DE NUIT présente "La bottine souriante" (folklore) au café Désir-plaisir à 22h. (Ainsi que samedi, le 7 octobre).

A SURVEILLER

CHICOUTIMI:

LA CORNICHE: Réouverture. Exposition du sérigraphiste René Richard. Au cours du mois de septembre.

CHICOUTIMI:

CORPORATION DES METIERS D'ARTS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN: Sélection des membres vers la mi-septembre.

JONQUIERE:

SERVICE DES LOISIRS: L'inscription aux activités socio-culturelles (pour jeunes et adultes) se feront du 11 au 23 septembre au Foyer des loisirs d'Arvida, au Centre commémoratif Price ainsi qu'au Palais des sports à Jonquière du lundi au jeudi, de 9h à 5h, le vendredi en soirée et le samedi et dimanche au Foyer des loisirs d'Arvida. (Un dépliant sortira à cet effet).

CINE-CLUB DE L'AUDITORIUM DE CHICOUTIMI

18 SEPTEMBRE

"BARRY LYNDON" (G.B., 1975, 185 m.) de S. Kubrick
"LES GARS DU TABAC" (Québec, 1978) de M. Bulblian

2 OCTOBRE

"TAXI DRIVER" (USA, 1976) de M. Scorcesse
"LES SORCIERS DE LA GUERRE" (USA, 1976) de R. Bakshi

16 OCTOBRE

"AFFREUX, SALES ET MECHANTS" (Italie, 1976) de E. Scolla
"L'ARGENT DE POCHE" (Fr., 1976) de F. Truffaut

30 OCTOBRE

"LE JUGE ET L'ASSASSIN" (Fr., 1976) de B. Tavernier
"L'AFFAIRE BRONSWICK" (Québec, 1977) de A. Leduc et R. Awad

13 NOVEMBRE

"LA DERNIERE FOLIE" (USA, 1976) de Mel Brooks

"THEMROC" (Fr., 1975) de Claude Faroldo

27 NOVEMBRE

"IMAGES PAR IMAGES" (Québec, 1977) animation de l'ONF
"LOVE" (G.B., 1974) de K. Russell

11 DECEMBRE

"AMERICAN GRAFFITI" (USA, 1976) de G. Lucas
"ABATTOIR 5" (USA, 1975) de G. Roy Hill

CINE-CLUB DU CEGEP DE JONQUIERE

11 SEPTEMBRE

"LES HOMMES DU PRESIDENT" (USA, 1976, 130 m.) d'Alan J. Pakula avec Dustin Hoffman et Robert Redford. Le récit détaillé de l'enquête des deux journalistes du "Washington Post", Carl Bernstein et Bob Woodward, sur un petit fait policier divers: la découverte d'un dispositif d'espionnage au siège du parti démocrate.

18 SEPTEMBRE

"BARRY LYNDON (G.B., 1975, 185 m.) de Stanley Kubrick d'après les mémoires de Tackeray (1844) avec Ryan O'Neal. Grandeurs et misères de Redmond Barry qui acquiert le titre de Barry, au XVIII^e siècle. Ses aventures durant la guerre de 7 ans (1956-63) et le portrait du siècle à travers les guerres, la lutte des classes, les conventions, la musique, la peinture, les costumes, le maquillage, les duels, les divertissements et les avatars de la noblesse anglaise et irlandaise.

25 SEPTEMBRE

"AFFREUX, SALES ET MECHANTS" (Italie, 1976, 115 m.) d'Ettore Scola avec Nino Manfredi. Dans un bidonville italien, le padre d'une famille de 15 enfants ne fait plus confiance à personne et se prend une "jeune" maîtresse.

2 OCTOBRE

"LE VIEUX PAYS OU RIMBAUD EST MORT" (Québec, 1977, 113 m.) de Jean-Pierre Lefebvre avec Marcel Sabourin. Abel le Québécois retourne au pays de ses ancêtres, la France, et y rencontre deux femmes, Jeanne et Anne.

9 OCTOBRE

"L'ENIGME DE KASPAR HAUSER" (RFA, 1976, 110 m.) de Werner Herzog. En mai 1828, sur la place publique de Nuremberg, on trouve un homme de 20 ans qui sait à peine marcher et parler... la ville le prend en charge et tente de le "civiliser".

16 OCTOBRE

"COMME DES CHIENS EN PACAGE" (Québec, 1976, 52 m.) de Richard Desjardins et Robert Mondrie. Le portrait populaire de l'Abitibi filmé lors des fêtes du cinquantenaire de Rouyn-Noranda.

"LE RETOUR AU PAYS D'EN-BAS" (Québec, 1976, 75 m.) de J.-Claude Coulbois. Dans la région de Rimouski, un groupe de jeunes tente le retour à la campagne.

23 OCTOBRE

LE LIVRE D'HISTOIRE (Danemark, 1974, 160 m.) de l'Office danois du film, traduction: le C.A.C. de Montréal. 9 films d'animation démystifiant l'histoire capitaliste: l'époque féodale, la conquête de l'Afrique, l'Etat-Nation, les marchands, la révolution industrielle en Europe, les syndicats, la première guerre mondiale - la première révolution socialiste, le néo-colonialisme, l'indépendance de la Guinée-Bissau.

30 OCTOBRE

"L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS" (France, 1976, 120 m.) d'Agnès Varda avec Thérèse Liotard et Valérie Mairesse. Entre 1962 et 1976, deux femmes, Pauline et Suzanne, la blonde, la brune, l'ex-travertie, la réservée, celle qui chante et l'autre qui ne chante pas, prennent conscience, évoluent, vivent lucidement ces quelques années.

6 NOVEMBRE

"TRICOFIL C'EST LA CLE" (Québec, 1976, 60 m.) de François Brault et Roger Lenoir. L'expérience d'auto-gestion Tricofil vue de l'intérieur, racontée par ses employés résolus.

"LA LUTTE DES TRAVAILLEURS D'HOPITAUX" (Québec, 1976, 30 m.) de Denys Arcand. Pour arriver, certains travailleurs d'hôpitaux ramassent les vidanges, la nuit.

13 NOVEMBRE

"L'EMPIRE DES SENS" (Japon, 1975, 104 m.) de Nagisa Oshima. Sada, serveuse et ancienne prostituée, devient la maîtresse de son patron Kichi. Tous deux acceptent de porter leur amour physique jusqu'à ses limites.

20 NOVEMBRE

Une sélection de courts métrages réalisés par de jeunes cinéastes québécois et distribués par "le Crépuscule".

27 NOVEMBRE

"LA MAMAN ET LA PUTAIN" (France, 1973, 221 m.) de Jean Eustache, avec Bernadette Lafont, Françoise Lebrun et Jean-Pierre Léaud. Un garçon et deux filles se parlent directement, franchement et en arrivent à cerner les deux marques du cinéma français: l'analyse psychologique et la spéculation morale. Et ce, sans trop nous ennuyer pendant 221 minutes.

4 DECEMBRE

"LES BORGES" (Québec,

1977, 60 m.) de Marilu Mallet. Une famille portugaise de Montréal observée de l'intérieur et filmée par une Chilienne arrivée au Québec, en 1973. Quelle place le Québécois réserve-t-il à ses immigrants?

11 DECEMBRE

"CHILI: TERRE PROMISE" (Cuba, 1973, 120 m.) de Miguel Littin et des paysans de Santa Cruz et Colchagua. L'histoire vécue d'une agitation paysanne en 1932, à la suite du renversement du gouvernement du général Grove qui avait proclamé la République socialiste au Chili.

18 DECEMBRE

"UN QUEBECOIS EN BRETAGNE, MADAME" (Québec, 1978, 60 m.) de Pierre Perreault avec Hauris Lalancette. Un agriculteur abitibien va rencontrer des paysans bretons.

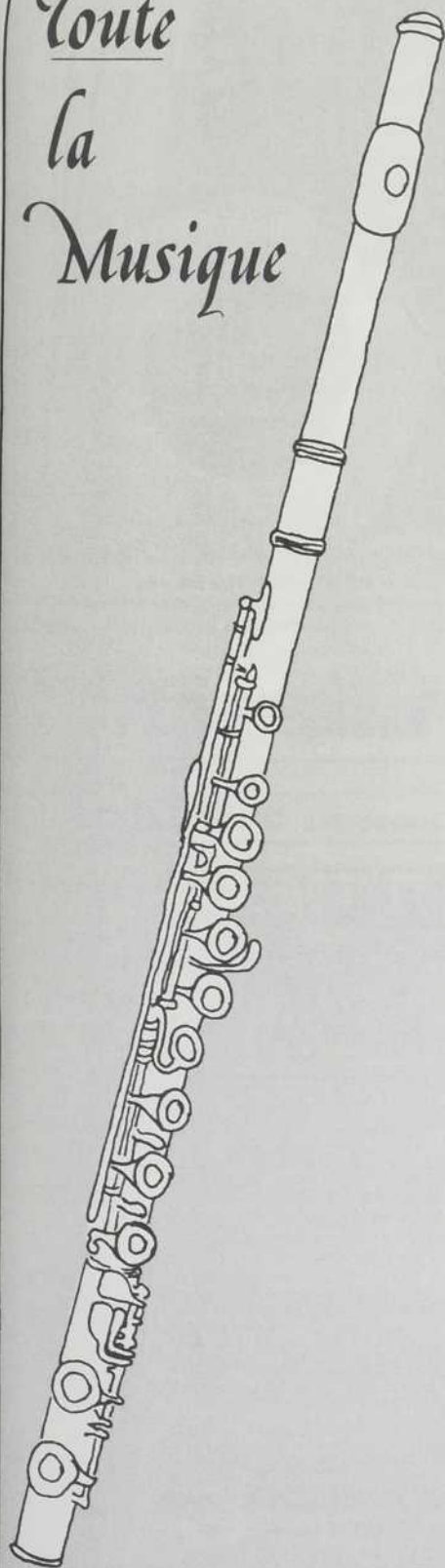
"LES GARS DU TABAC" (Québec, 1978, 30 m.) de Maurice Bulbulian sur une musique d'Offenbach. En Ontario, les jeunes travailleurs du Québec sont victimes du racisme des autorités en place.

N.B.: En novembre, auront lieu deux festivals de films: une "rétrospective des films de l'abbé Maurice Proulx" et "les journées itinérantes du cinéma d'ailleurs 78".

N.B.: Les feuilles d'informations-critiques sur les films seront distribuées avant chaque projection, le lundi, à 20h, salle Fr. Brassard.

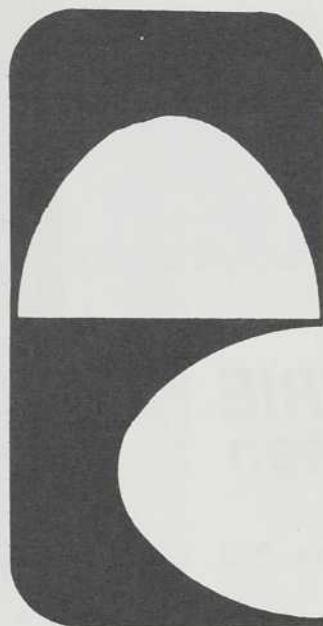
par Pierre Demers

Toute la Musique



Centre Musical G.D.

241 NELSON, JONQUIÈRE, P.Q.,



Auditorium Dufour

Dimanche, 3 septembre
SEMI-FINALE DU FESTIVAL
DE LA CHANSON

Dimanche, 10 septembre
GALA DU FESTIVAL DE LA CHANSON

Mardi, 12 septembre
SPECTACLE D'ANGELE ARSENAULT

Lundi, 18 septembre
CINE-CLUB: "BARRY LYNDON"
DE STANLEY KUBRICK

Mardi, 26 septembre
LE TRIO "PAUL ET PAUL"

Dimanche, 1er octobre
SPECTACLE DE JEAN-LUC PONTY

Lundi, 2 octobre
CINE-CLUB: "CHAUFFEUR DE TAXI"
DE MARTIN SCORESE

Mardi, 3 octobre
"LES DANSEURS DE MEXICO"
(BALLET FOLKLORIQUE)

Jeudi, 5 octobre
SPECTACLE DE CATHERINE LARA

Mercredi, 11 octobre
ORCHESTRE SYMPHONIQUE
DE MONTREAL
AVEC ANDRE LAPLANTE (PIANISTE)

Jeudi, 12 octobre
LE THEATRE DES DEUX CHAISES
PRESENTE:
"LES FAUX BRILLANTS"

Informations: 549-3910

LIVRES
DE POCHE

LIVRES DE
BIBLIOTHEQUE

MANUELS
SCOLAIRES

PAPETERIE

Etc...



**LA
LIBRAIRIE
REGIONALE
INC.**

461 EST,
RUE RACINE,
PLACE
DU SAGUENAY
ET PLACE
DU ROYAUME

CHICOUTIMI



535 sud, avenue du Pont, Alma, P.Q.

G8B 2T9 Tél.: 668-2389



Pour une qualité égale et souvent meilleure,
POURQUOI ne pas confier vos travaux d'imprimerie
de formes d'affaires à une entreprise locale qui n'hésite
pas à dire...

le mieux chez nous n'est pas assez:

TRUCHON ET GAUTHIER

AVOCATS

CONSEILLERS JURIDIQUES

TRUCHON ET GAUTHIER

247 EST. RUE RACINE, SUITE 107
CHICOUTIMI, P.Q.
G7H 1S4

TÉL.: 543-0261

954 RTE 170 JONQUIERE **548-8265**



la tourelle



Collège d'Alma
675, boul. Auger o.
Alma
Québec G8B 2B7
Tel. (418) 668-2381

Dr. Paul Ruel, O.D. Dr. Damien Laberge, O.D.

OPTOMETRISTES

Examen de la vue
Verres de contact
Rééducation visuelle

CLINIQUE OPTOMETRIQUE SAGUENAY

73, King-George, C.P. 415,
Jonquière (secteur Kenogami)

Tel. 542-6226
542-7235



Entreprises d'Électricité

PAGÉ inc.

293 Davis C.P. 144
Arvida, P.Q.
G7S 4K7

LA LIBRAIRIE SAGUENAY INC.

375 AVE MONTCALM
CHICOUTIMI, G7J 2V2

(À L'ENTRÉE DU PONT DUBUC)

Tél. 543-7744

VENTE - LOCATION - SERVICE

Communication-Québec est au service des citoyens

Renseignements aux citoyens



Information

Publications gratuites



Consultation des publications
de l'Éditeur officiel du Québec



Gouvernement du Québec
Ministère des
Communications

COMMUNICATION-QUÉBEC

50 est, boul. Harvey
Jonquière
G7X 8L6

RENSEIGNEMENTS: 547-6601 ou
Zénith 2-6770



LE SALON DU LIVRE

AU CEGEP DE JONQUIERE
Du 26 au 30 Septembre
1978

HORAIRE: MARDI, 26 septembre, de 20h à 22h
mercredi, jeudi et vendredi, 27, 28, 29
septembre, de 13h30 à 22h.

AVEC PLUS DE 50 KIOSQUES
REPRÉSENTANT
200 MAISONS D'ÉDITION

Programme d'animation culturelle
en collaboration avec la revue FOCUS

Mantra, publicitaires-cons